



**RELANCER LE
DÉBAT ÉCONOMIQUE**

Secteur Economique de la CGT-FO

Décembre 2007

Publication réalisée dans le cadre de la convention conclue entre la CGT-FO et l'Institut de Recherches
Economiques et Sociales (IRES)

Depuis maintenant trop longtemps le discours dominant, sous le poids des évolutions géopolitiques, tend à remiser les politiques keynésiennes au rang des vieilles lunes idéologiques et laisse entendre qu'il n'existe qu'un seul modèle incontournable : le libéralisme économique. La Confédération Générale du Travail - **Force Ouvrière** ne se résout pas à l'absence de réel débat sur les politiques économiques, tant au niveau national qu'europeen.

Ce qui n'est pas acceptable c'est qu'on ne se soit pas donné le temps de la réflexion afin de retrouver les conditions d'un équilibre entre politiques d'offre et politiques de demande. Depuis, le libéralisme a progressé pour conduire au néo-libéralisme. Désormais, toute pensée tendant à une résurgence du keynésianisme est devenue quasiment subversive. N'a-t-on pas volontairement disqualifié ces politiques sans chercher à les renforcer ? Le bilan des politiques entièrement dévolues au marché libre et à la concurrence menées au cours des dernières années est plus que discutable.

Or, l'absence de débat est une menace pour la démocratie. On ne peut admettre la généralisation d'une pensée dominante qui prône l'adaptation forcée au tout marché, la

culpabilisation des travailleurs et des chômeurs, et programme la mise en faillite des Etats, des services publics et des systèmes de protection sociale.

Force Ouvrière conteste les modalités d'une construction européenne qui s'est imposée en dehors de la volonté des citoyens et conduit à la mise en œuvre de dispositifs plus contraignants.

En toute liberté, **Force Ouvrière** a souhaité, par ce colloque, donner la parole à des experts (économistes, sociologues) et des syndicalistes qui, au travers de leurs analyses critiques, sont convaincus que d'autres choix sont toujours possibles, à condition de poser les vrais débats pour apporter de nouvelles réponses. Ce colloque n'a pas la prétention de définir un modèle clef en main qui serait une alternative à l'économie dominante, mais d'explorer les voies possibles du changement.

Jean-Claude MAILLY,

Secrétaire général de Force Ouvrière

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
------------------	----------

SOMMAIRE	4
-----------------	----------

PARTIE I	7
-----------------	----------

LES DÉBATS	7
-------------------	----------

INTRODUCTION	9
---------------------	----------

LES MUTATIONS DU CAPITALISME	10
-------------------------------------	-----------

Capitalisme et globalisation	11
------------------------------	----

La dénonciation du libre échange	12
----------------------------------	----

La montée des inégalités	14
--------------------------	----

Capitalisme rhénan contre capitalisme anglo-saxon	16
---	----

Vers un protectionnisme européen ?	18
------------------------------------	----

Capitalisme et Etat social	20
----------------------------	----

Délocalisations et emploi	22
---------------------------	----

La Confédération Syndicale Internationale (CSI)	24
---	----

QUEL RÔLE POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	26
--	-----------

Politiques économiques européennes, retard de croissance et chômage de masse	26
--	----

Les facteurs de blocage européens	27
-----------------------------------	----

Quelles marges de manœuvre ?	28
------------------------------	----

L'absence de politique régionale européenne	31
---	----

Dégager des marges de manœuvre budgétaire	32
---	----

Déflation salariale et non-coordination des politiques économiques en Europe	34
--	----

Rétablir les bases d'une fiscalité de l'épargne européenne	35
--	----

Le bilan des réformes libérales	36
---------------------------------	----

Quelle action syndicale pour l'emploi en Europe ?	38
---	----

LA QUESTION SOCIALE AUJOURD'HUI	40
--	-----------

Une représentation déformée du monde du travail	40
---	----

Le piège des politiques de l'emploi	41
-------------------------------------	----

	5
La logique de la « flexicurité »	42
Faire le bilan des réformes structurelles du marché du travail	45
La précarisation de l'emploi	46
L'approche syndicale	47
Quelle dimension européenne ?	49
QUESTIONS/REponses	52
CONCLUSION	57
<u>PARTIE II</u>	<u>59</u>
<u>CONTRIBUTIONS ÉCRITES</u>	<u>59</u>
LE VRAI MODELE AMERICAIN	61
JAMES GALBRAITH	61
UNE RUPTURE RADICALE EST NECESSAIRE EN CE QUI CONCERNE LA SITUATION ECONOMIQUE EN FRANCE	65
INTERVENTION D'EMMANUEL TODD - CONFERENCE EMPLOI REVENUS (14/12/2006)	65
CROISSANCE MONDIALE : LE GEANT AUX PIEDS D'ARGILE SUR DES SABLES MOUVANTS ?	67
XAVIER TIMBEAU	67
POUR UNE POLITIQUE ECONOMIQUE KEYNESIENNE DE PLEIN EMPLOI	73
JEAN-GABRIEL BLIEK	73
L'UTOPIE DU TRAVAIL FLEXIBLE	79
CHRISTOPHE RAMAUX	79
L'EUROPE : DES POLITIQUES ECONOMIQUES ALTERNATIVES REALISTES	83
JACQUES MAZIER	83
DELOCALISATIONS ET VULNERABILITE DES TERRITOIRES : ANTICIPER LES CHOCS DE LA MONDIALISATION ET REORIENTER LES AIDES PUBLIQUES VERS LES PERSONNES !	91
PAR EL MOUHOU B MOUHOUD	91
RESISTER A L'OFFENSIVE DU NEO-CONSERVATISME LIBERAL ET AUX OUTRANCES DU CAPITALISME FINANCIER	97
JEAN-CLAUDE MAILLY, SECRETAIRE GENERAL DE FORCE OUVRIERE	97
RELANCER LE DEBAT ECONOMIQUE : UNE CONCLUSION PROVISOIRE...	106

Animateur des débats : Laurent **MAUDUIT, journaliste**

Xavier TIMBEAU	Directeur du département analyse et prévision de l'OFCE
Emmanuel TODD	Ingénieur de recherche à l'INED
Christophe RAMAUX	Maître de conférences en économie, Université Paris I
El Mouhoub MOUHOUD	Professeur d'économie, Paris Dauphine
Jacques MAZIER	Professeur d'économie, Université Paris XIII
Jean-Gabriel BLIEK	Economiste
John EVANS	Secrétaire général de la commission consultative syndicale OCDE
Andreas BOTSCH	Secrétaire exécutif, département économique DGB
Jean-Claude MAILLY	Secrétaire général de Force Ouvrière
Marie-Suzie PUNGIER	Secrétaire confédérale du secteur économie Force Ouvrière

INTRODUCTION

Jean-Claude MAILLY

Force ouvrière fait le constat avec ses militants dans les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, qu'il n'y a plus de débat économique réel dans notre pays. Il y a des débats entre initiés, des universitaires bien entendu, mais il n'y a plus réellement de débats économiques. D'une certaine manière, plus les pouvoirs publics - et ce n'est pas exclusivement réservé à la France - restreignent leurs marges de manœuvre, dans le cadre de la construction européenne ou au niveau international, plus on a tendance à nous présenter, publiquement, l'économie comme une science exacte.

On pourrait multiplier les exemples mais je n'en donnerai que deux ou trois aujourd'hui :

A-t-on des débats sur la question européenne ? Force Ouvrière est européenne, mais nous sommes critiques sur les modalités de la construction européenne. On parle de sauvegarder les services publics européens, mais peut-on le faire si on ne remet pas en cause le dogme de la libre concurrence ?

Deuxième exemple : on nous parle régulièrement de la dette publique ou du déficit budgétaire, en nous expliquant que c'est insupportable. Mais on oublie de rappeler que dans un pays comme le Japon - sans dire que le Japon est un modèle -, la dette publique n'est pas à 65% du PIB comme en France, mais à plus de 160 %. Cela ne donne pas lieu à débats et explications.

Autre exemple : on nous explique régulièrement qu'on endette les générations futures, comme si on pouvait comparer le budget d'un Etat au budget d'une famille, voire au budget d'une entreprise. Dans le même temps, cela ne semble choquer personne que l'on commence à faire du crédit au logement sur une durée de 50 ans, alors que, dans ce cas de figure, ce sont bien les générations futures que vous endettez.

Dès lors où l'économie est présentée comme une science exacte - alors que c'est une science humaine, une science sociale, que c'est plus d'économie politique dont il doit être question - toutes les marges de manœuvre - non seulement au niveau national, mais aussi au niveau européen - ont tendance à se porter sur le social, notamment en termes de flexibilité ou de précarité.

Notre idée est de participer à une relance du débat économique qui ne doit pas simplement se faire dans les milieux informés ; de montrer que la question économique doit aussi faire l'objet de débats, y compris dans ses relations avec le social.

Je veux remercier tous les intervenants qui ont accepté de participer à ce débat, à cette journée de réflexion : les universitaires Xavier TIMBEAU ; Emmanuel TODD ; Christophe RAMAUX ; El Mouhoub MOUHOUD ; Jacques MAZIER ; Jean-Gabriel BLIEK, les deux syndicalistes John EVANS, secrétaire général du TUAC, la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, et Andreas BOTSCH, économiste au DGB (Allemagne), enfin Laurent MAUDUIT journaliste qui a accepté d'animer cette journée de débats.

Laurent MAUDUIT

Ordinairement, je n'anime pas de débats. Contaminés parfois sans même s'en apercevoir par le syndrome balzacien « *Grandeurs et misères des courtisanes* », certains journalistes ont une propension, parfois, à coller aux grands de ce monde, à s'identifier à eux, dans des phénomènes d'empathie, de connivence qui, me semblent déroger aux règles de mon métier.

J'ai décidé de faire exception, pour deux raisons : premièrement, c'est une confédération syndicale qui me l'a demandé, et j'ai trouvé que, pour la circonstance le danger de connivence n'existait pas ; deuxièmement, ayant longtemps été à la direction du journal *Le Monde* et achevant un livre sur Alain MINC, je connais assez bien les processus qui conduisent à la « pensée unique ». Ce qui devrait être, dans le journalisme, la règle du métier, le fil à plomb permanent, le précepte absolu « penser contre soi-même » est assez peu fréquent, assez peu appliqué.

Et c'est particulièrement vrai en économie.

Comme la démocratie, selon moi, ce n'est pas le consensus, c'est, à l'opposé de cela, l'expression du « *dissensus* », la confrontation, confrontation respectueuse, mais vive, j'ai jugé que ce débat était opportun et j'ai donc accepté de l'animer.

LES MUTATIONS DU CAPITALISME

Les mutations du capitalisme tendent dans le débat économique, à se focaliser seulement sur les politiques publiques (politique budgétaire, politique monétaire, finances publiques, politique sociale, politique fiscale) pour apprécier l'ampleur des marges de manœuvre, importantes ou faibles (faibles pour des raisons d'inhibition des politiques), réelles ou non. Mais on a assez peu souvent de réflexions sur les mutations plus générales du capitalisme. Quelles sont les propositions dans le débat actuel pré présidentiel ? Quels sont les débats sur les mutations du capitalisme ?

Pourtant, il y a de grandes émotions : en 1999, les licenciements « boursiers » chez MICHELIN. Le même jour, a été annoncée une hausse spectaculaire des profits et un plan de licenciements. A la même époque, il y a eu aussi la polémique autour du « *golden* » parachute, la prime de départ exceptionnelle de Philippe JAFFRE, l'ex PDG d'Elf. Plus récemment, il y a eu le débat autour des licenciements « boursiers » chez DANONE. C'était en pleine campagne présidentielle de 2002. Et la polémique qui en a résulté a généré, vous vous en souvenez, de fortes turbulences pour l'un des candidats, Lionel Jospin. Plus récemment encore, il y a eu le débat ou l'émotion collective dans le pays autour des rémunérations, faramineuses d'Antoine ZACHARIAS, le PDG de VINCI. Il faut avoir à l'esprit l'ampleur des chiffres : 250 millions d'euros de *stock options*.

Or, j'ai le sentiment que l'on ne parle que par intermittence de ces mutations, alors que nous vivons un basculement majeur, un basculement assez anglo-saxon, très anglo-saxon même. Ce basculement, tout le monde en connaît les indices : le dénouement dans les années 90, des participations croisées tissées entre les

grands groupes industriels et financiers français ; l'explosion de ce que l'on appelait « les noyaux durs », la montée en puissance des fonds d'investissements étrangers à la bourse de Paris, au point que les grands groupes du CAC 40, les 40 plus grandes entreprises françaises sont contrôlées à 43, à 45 et même, pour certaines d'entre elles, à 50 ou 60 % par des fonds étrangers dont les règles de gouvernance sont des règles totalement différentes (le profit pour l'actionnaire).

Ma conviction, c'est donc que de nouvelles règles économiques et sociales se sont mises en place qui ont impacté l'ensemble du fonctionnement du système et qui ont généré des inégalités nouvelles, formidables avec des *stock-options pour les cadres dirigeants des entreprises* et, en bas de l'échelle des rémunérations, une inquiétante flexibilité générant les *working poors*, des travailleurs pauvres.

Cela induit une modification en profondeur du fonctionnement de l'économie, du fonctionnement social. On a eu aussi, ce qu'on ne connaissait pas avant en France ou en Allemagne, des OPA. Dans le modèle ancien, cela n'existait pas. En Allemagne, cela a été le traumatisme de l'OPA de VODAFONE sur MANNESMANN. J'ai donc le sentiment qu'il y a assez peu de débats sur le cœur du réacteur qui est en train de se modifier et qui a des effets considérables sur notre modèle économique et social.

Ce sera donc ma première interpellation. Dans le débat économique, ne pensez-vous pas que ces mutations du capitalisme sont assez rarement prises en compte ? Ne souffrez-vous pas du fait que, dans le débat public, dans le débat politique, il y ait des propositions ponctuelles comme, par exemple, la généralisation ou la suppression des *stock-options* ? Ce débat particulier sur les *stock-options* a son importance, mais n'avons-nous pas, sur cette question des mutations du capitalisme, notamment en Europe, en France, en Allemagne, une vue trop ponctuelle, trop hachée ?

Xavier TIMBEAU

On a effectivement une vue beaucoup trop hachée, beaucoup trop ponctuelle. C'est d'ailleurs l'un des rouages essentiels

de la mutation du capitalisme, qui, aujourd'hui, se développe fondamentalement grâce au fait qu'il n'y a plus d'espaces de régulation. Et cette absence d'espaces de régulation permet à la fois un certain nombre de succès et un certain nombre d'excès.

Vous avez parlé du modèle anglo-saxon. C'est un peu la brique idéologique fondamentale nécessaire à ce processus, brique idéologique qui, en fait, peut revêtir de nombreuses formes au niveau national.

Les principes en sont : mettre le travail au centre des valeurs ; faire du revenu tiré de son travail l'incitation à ce travail avec, derrière, un certain nombre de conséquences en termes de fiscalité, d'assistance aux plus démunis et aux plus pauvres (c'est ce que l'on appelle le « *workfare* »).

C'est un schéma qui peut revêtir des formes d'application extrêmement différentes d'un pays à l'autre. On peut avoir des modèles socio libéraux dans lesquels tout cela sera relativement contrôlé et aménagé par les institutions et on peut avoir des modèles beaucoup plus libéraux et beaucoup moins sociaux dans lesquels les inégalités seront presque considérées comme un gage de succès.

Capitalisme et globalisation

Mais ce qui me paraît fondamental dans le développement du capitalisme aujourd'hui, c'est qu'il s'associe à la globalisation. Et la globalisation conduit à des choses qui sont assez positives. Je vais peut-être tenir des propos qui vont en choquer certains. Mais, par exemple, la globalisation financière est l'un des éléments des dix ou vingt dernières années qui a permis l'accès au financement à des entrepreneurs qui, auparavant, étaient contraints, dans leur accès au financement, par, grossièrement, des schémas locaux ou des puissances de l'argent locales qui tenaient les choses. La concurrence, qui s'est établie entre les différentes sources de financement, a permis une diminution du coût du financement et le financement de projets qui, auparavant, ne pouvaient pas l'être.

Cela peut donc avoir des intérêts et des avantages. Le développement qu'on observe

dans les pays en voie de développement (l'Inde, l'Asie, la Chine) tient à cela : le déblocage de la contrainte financière. Et cela se fait, d'une certaine façon, grâce au fait de placer au centre des valeurs la rentabilité, la rentabilité du capital, le retour à l'actionnaire, dans un contexte où la concurrence entre actionnaires est très grande. Tout cela fait que celui qui se fait financer, finalement, peut aussi parfois tirer son épingle du jeu. Cet aspect-là est plutôt positif.

Mais, il y a un autre aspect essentiellement négatif : par l'ouverture totale des frontières aux affaires économiques, aux mouvements de capitaux, à l'installation d'unités de production ici ou là, à la possibilité de localiser ses revenus dans tel ou tel pays, indépendamment de son activité économique (ce qu'on appelle les paradis fiscaux), par tout ce schéma de création de zones grises ou noires dans lesquelles l'économie peut se développer sans règles, on arrive à mettre une pression phénoménale sur toutes les régulations nationales et à empêcher l'émergence de régulations nationales suffisamment fortes, avec le fait qu'un certain nombre de questions ne sont plus traitées, parce qu'elles ne peuvent plus être traitées.

Quelques exemples : la contrepartie de la globalisation financière, qui est un point particulièrement préoccupant, c'est l'instabilité financière. L'accès aux ressources financières de façon libre et large est, finalement, une bonne chose, mais l'instabilité financière, qui est associée à cela et qui a permis le développement de risques systémiques, parce que plus personne n'est capable de réguler, fait peser une épée de Damoclès sur les plus fragiles. Cela pose un gros problème : qui prend le risque au nom de qui et jusqu'où ?

Un autre exemple extrêmement important, c'est la question sociale, qui est une question très large. Puisque n'importe quelle entreprise peut aller dans n'importe quel endroit, elle peut trouver un pays où l'on n'appliquera pas de législation sociale minimale. Et on est parfois un peu surpris de voir à quel point le minimum peut être bas. Elle pourra, de cette façon, mettre la pression sur un certain nombre d'acquis sociaux fondamentaux qui visent généralement uniquement à conférer un peu d'humanité à ceux qui doivent vivre de leur travail. Mais cette question sociale

prend une dimension nouvelle et intéressante, c'est la question des inégalités de revenus. La France est restée relativement préservée des inégalités de revenus, mais aux Etats-Unis, par exemple, on est revenu à une situation d'inégalités des revenus qui est celle qui prévalait, globalement, avant 1917, c'est-à-dire avant la révolution bolchevique, à l'époque où les Etats-Unis craignaient une révolution prolétarienne et où on a commencé à développer une phobie contre le communisme et le syndicalisme, parce que c'était un ferment de révolte.

Laurent MAUDUIT

Comment pouvez-vous parler des effets positifs de la globalisation financière et, en même temps, pointer la persistance des inégalités de revenus ?

Ne bascule-t-on pas dans un capitalisme, pour aller vite, qui est un capitalisme patrimonial, un capitalisme d'actionnaires où la relation entre le capital et le travail est très déformée, avec un avantage donné au capital au détriment du travail ?

Vous évoquez cette évolution en suggérant que cela va plutôt dans le bon sens. Pourtant, elle génère des disparités formidables avec un Antoine ZACHARIAS qui perçoit 250 M€ de *stock-options* et, de l'autre, côté, des travailleurs pauvres de plus en plus nombreux. Cela ne tient-il pas au logiciel même de fonctionnement de ce nouveau capitalisme, qui est radicalement différent du précédent ? Observez, par exemple, comment a évolué la fonction de PDG ? Le PDG n'est plus, comme autrefois, une sorte de Bonaparte arbitrant, selon les rapports de force, entre les clients, les consommateurs, les actionnaires, les salariés, mais devient le porte-parole quasi exclusif des actionnaires. Cette vision-là est-elle la bonne ou non ?

Xavier TIMBEAU

Cette vision est née dans les années 30. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'obsession dans les pays développés à l'Ouest, c'était, sur la base de ce modèle, de disposer des instruments d'une régulation nationale pour pouvoir corriger tous les inconvénients de ce

modèle. Aux Etats-Unis en particulier, à la suite de la deuxième guerre mondiale, les inégalités de revenus étaient entièrement contrôlées, alors que l'actionnaire avait été mis au centre du modèle et que les patrons étaient déjà des mercenaires. Les Etats-Unis ont fonctionné pendant trente ans sur la base de ce modèle, avec des succès économiques indéniables et une société qui contrôlait ces inégalités. Le basculement s'est fait dans les années 90, au moment de l'extension à l'ensemble de la planète de ce phénomène du capitalisme. C'est quand le capitalisme est sorti de son moule que les excès sont apparus. C'est ce qui est en cause aujourd'hui plus que le capitalisme lui-même. Toute la difficulté va être de le faire entrer dans un nouveau moule, qui ne pourra pas être l'ancien, mais qui pourrait, éventuellement, en corriger les excès.

Emmanuel TODD

Je trouve absolument génial qu'un syndicat prenne en charge l'insuffisance du débat économique. Mais je ne sais pas si je suivrai Laurent MAUDUIT dans l'idée qu'il y a beaucoup de choses à analyser dans ce qui se passe, qu'on ne comprend pas et qu'on ne voit pas assez. La mécanique des délocalisations, la mécanique de la montée des inégalités, du renforcement du capital, c'est très intéressant en soi, et il faut entrer dans le détail, mais je crois que les personnes comprennent assez bien tout cela. C'est d'ailleurs pourquoi le système politique français est en train de se disloquer. Elles comprennent assez bien les causes de leur mal et voient que la classe politique et les classes supérieures ne s'en occupent pas.

L'analyse de Xavier TIMBEAU est correcte. J'aurais, pour ma part, plutôt mis en séquences les aspects positifs et négatifs : on a eu des éléments positifs ; maintenant, on en est au stade du négatif.

La dénonciation du libre échange

L'important, dans ce débat, c'est de rester simple et de prononcer les gros mots qui n'ont pas été prononcés. Et le gros mot, c'est la dénonciation du libre échange tel qu'il est devenu. On parle de globalisation maintenant mais en restant un peu dans le vague. La cause de notre mal est très

simple. Cela a été dit parfaitement sur le plan technique, mais peut-être d'une façon trop compliquée, trop savante. Si on installe un régime de libre échange, on fait revenir le capitalisme à sa vieille contradiction qui est l'insuffisance de la demande. Si on met en concurrence toutes les populations actives du monde, on exerce une pression sur les salaires et on retrouve le vieux problème du capitalisme non social de l'époque de MARX. On se met à vivre dans ce monde de peur où il n'y a pas assez de travail, pas assez de demande globale. Et bien entendu, et on peut le lire dans tous les manuels d'économie internationale, on tend à introduire, dans chacune des sociétés, les inégalités qui existent à l'échelle de la planète.

Certes, il faut avoir un débat économique, mais je ne suis pas sûr que le problème au stade actuel, ce soit d'échanger des arguments, de débattre. Il y a une écrasante majorité d'économistes bien-pensants dans un pays comme la France qui, soit ne pensent pas - il n'y a donc rien à en dire -, soit sont tout à fait capables de produire une analyse critique de ces choses, mais n'osent pas, tout simplement par des phénomènes de peur naturelle ou professionnelle, aller jusqu'au bout. Ce sont les conséquences du débat qui sont intéressantes ou la réponse à la question « que faire de cette situation de blocage du débat ? » qui est très intéressante

Au risque de vous surprendre, je me considère plutôt comme libéral, mais libéral protectionniste. Je remets en question le libre-échange, ce qui n'est pas dans ma nature, mais je ne suis pas le premier qui fasse cela. Surtout, je ne suis pas le plus grand, KEYNES avait renoncé au libre-échange, il était arrivé à la conclusion que vraiment cela ne convenait pas. Chaque fois qu'on dit qu'on remet en question le libre-échange, on est confronté à des manifestations de malhonnêteté. On vous dit : « Vous voulez revenir à l'économie soviétique ; vous voulez revenir à l'autarcie ; vous êtes contre l'économie de marché ».

Non. Le protectionnisme, c'est simplement un système dans lequel on définit la taille du marché. On dit : « Le marché doit avoir telle taille ». Et si on ne définit pas une taille du marché et des frontières du marché, des frontières qui ne sont évidemment pas hermétiques, on entre dans cette espèce d'univers flou où tout est

permis, où tout est possible.

Il faut bien comprendre que le protectionnisme, tel qu'il a été défini par Friedrich LIST, est l'une des deux grandes variantes de la pensée libérale. Il y a la pensée libérale libre-échangiste, sorte d'utopie très idéologique et très dévastatrice dans ses conséquences, et il y a le libéralisme protectionniste qui admet l'existence de l'Etat, la capacité de l'Etat ou des Etats à définir des espaces de régulation.

MARX n'était pas du tout favorable au protectionnisme qui était sa bête noire. Il avait polémique, sans le publier complètement, sur Friedrich LIST. Dans « *Le manifeste du Parti communiste* », vous retrouverez une description fabuleuse de la dislocation des sociétés européennes par la mondialisation et vous verrez que MARX était favorable au libre-échange, parce que disloquant les sociétés et menant à la révolution.

El Mouhoub MOUHOUD

C'est une question qui m'intéresse particulièrement et je ne partage pas du tout cette idée. Je ne pense pas qu'il faille commencer le débat en recherchant, en quelque sorte, des causes externes. Laurent MAUDUIT avait bien lancé le débat en disant : « Recherchons la nature des causes de la montée des inégalités, de la montée des polarisations dans le capitalisme contemporain ; ensuite, analysons un certain nombre d'éléments qui permettent d'en sortir ».

Le libéralisme, ce n'est pas le néolibéralisme complètement débridé, mais plutôt quelque chose que l'on appelle l'ordolibéralisme et qui est assez fortement réglementé.

Je reviendrai sur les deux questions posées : la caractérisation de ce capitalisme financier, qui serait le stade nouveau du capitalisme, et ses effets destructeurs, avant même de poser la question du libre-échange ou du protectionnisme, parce que, sur cette question, il faut être très pragmatique. Par exemple, dans certains pays en développement, le protectionnisme est l'arme de constitution de rentes pour les nomenclatures locales. Je peux vous citer des cas où, grâce au protectionnisme, prospèrent les nomenclatures et les

bourgeoisies locales avec des corruptions qui passent par le monopole d'Etat du commerce extérieur. Le libre-échange est un moyen d'érosion de ces rentes qu'il faut prendre très au sérieux. De même, la limite économique d'une économie, ce n'est pas forcément ses frontières en termes de droits de douane. Même lorsque l'on supprime totalement les frontières entre deux économies, il reste des frontières. des travaux très précis ont montré que, dans le cadre des échanges entre les provinces nord canadiennes et américaines, en dépit de la suppression totale des frontières, les échanges entre les provinces canadiennes sont vingt fois plus importants, pratiquement, que les échanges entre ces provinces et les régions américaines qui sont juste de l'autre côté.

En Europe, le même travail montre qu'en dépit de la suppression de toutes les frontières, y compris les coûts de conversion monétaire, c'est-à-dire tout ce que les économistes appellent les coûts de transaction entre les nations, les territoires perdurent. La mondialisation est à prendre très au sérieux, mais il faut aussi prendre très au sérieux la persistance des territoires, leur viabilité. Pourquoi ces effets de frontière se maintiennent-ils ? Tout simplement, parce qu'il y a des réponses de la part des entreprises à la concurrence, des réponses en termes de différenciation des produits qui permettent de maintenir des échanges. Dans le cadre européen, on estime à l'équivalent d'un droit de douane de 37 % cet effet de frontière qui est un effet symbolique lié à l'idée que passer une frontière, cela a un coût supplémentaire. Il n'est donc pas évident du tout que l'on soit dans un monde totalement disloqué, dilué.

Sur la nature du capitalisme, deux aspects, de mon point de vue, caractérisent la mondialisation contemporaine. C'est, d'abord, l'entrée dans l'économie de la connaissance. Il faut prendre au sérieux cette question et se demander ce qu'apporte, en termes de croissance des inégalités et de polarisation des espaces, la montée des connaissances dans les activités (recherche et développement, technologies, etc.). C'est, de l'autre côté, la finance. Ce sont les deux moteurs qui caractérisent la nouveauté de la mondialisation. Sinon, si on ne prenait que le commerce international ou si on ne prenait que les investissements directs à l'étranger, on serait d'accord avec Paul BAIROCH qui a

dit : « La mondialisation, cela n'a rien de nouveau », parce qu'à la fin du 19^{ème} siècle, on avait un degré d'internationalisation des économies bien plus élevé que dans les périodes, même récentes, du capitalisme.

En revanche, le fait que, depuis les années 80, les firmes ont la capacité de se localiser là où elles le souhaitent, grâce, en particulier, à la mondialisation financière et le fait qu'en plus, la technologie, la connaissance, qui était maintenue jalousement par les multinationales dans leur giron d'origine, devienne globalisée constituent les deux phénomènes nouveaux qui caractérisent le capitalisme contemporain.

La montée des inégalités

Il ne faut pas être manichéen sur cette question. On doit réfléchir sur la nature de ce capitalisme. Certains nous diront que c'est uniquement l'aspect actionnarial, « parasitiste », financier qui conduit à l'accroissement des inégalités. D'autres s'appuieront plutôt sur d'autres aspects. Pour ma part, je pense qu'il faut analyser le fait que, par rapport à la période fordiste, la période de croissance des années d'après-guerre jusque dans les années 70, présente quelque chose de nouveau : le progrès technique, la technologie, l'innovation, la connaissance ont un effet très fortement inégalitaire, un effet de polarisation des revenus, un effet de « sur paiement » des talents. Et ces écarts de salaires peuvent tout aussi bien s'expliquer par l'importance croissante de l'innovation et de la technologie que par les aspects de mondialisation ou de commerce international.

C'est un phénomène qui fait que les entreprises arrivent à définir le contenu de leurs compétences, à mener ce que j'appellerai une division du travail complètement sélective qui exclut les pays à dotation naturelle. Les pays en développement participent beaucoup moins à la mondialisation qu'ils n'y participaient dans les années 30, 40, 50. Les investissements directs étrangers sont fortement polarisés sur les pays développés, sur les pays émergents à croissance rapide. Et les pays à dotation naturelle, qui disposent juste des avantages comparatifs classiques du type main d'œuvre abondante

à bas prix ou ressources naturelles, sont marginalisés par rapport au processus de mondialisation.

Cette marginalisation au niveau mondial, on la retrouve également à l'intérieur des nations. On assiste à un profond mouvement d'inégalité et de concentration des richesses, car la croissance continue. Pourquoi les richesses se concentrent-elles davantage ? C'est lié précisément à la manière d'organiser le travail, de diviser le travail et de sélectionner les acteurs qui participent à la division du travail. Jusque dans les années 60/70, on avait une division du travail plutôt taylorienne qui consistait à aller chercher le maximum de choses qu'on pouvait exploiter pour créer des richesses ; aujourd'hui, on a une division du travail qui est très sélective, que j'appelle la division cognitive du travail, et qui marginalise ceux qui, pourtant, participaient à cette division auparavant. C'est pourquoi les firmes délocalisent, segmentent leurs processus de production pour tout ce qui n'est pas nécessaire, et pas vers n'importe quel pays, vers les pays à bas salaires qui offrent des avantages en matière d'infrastructures, de transports et de télécommunications et qui sont en mesure d'être exploités par ces firmes. Les pays à dotation naturelle ne le sont pas. Ils sont donc marginalisés. C'est, à mon avis, la première chose qui caractérise le capitalisme contemporain, qui en constitue le cœur, à savoir sa nature profondément polarisante, inégalitaire. C'est contraire à ce que disent certaines personnes fétichistes des technologies de l'information et de la communication, qui pensent que tout est en train de s'éclater dans le monde, que la mondialisation, c'est la planétarisation. Or, la mondialisation, ce n'est pas la planétarisation. C'est un accroissement formidable des polarisations et des concentrations entre nations et à l'intérieur des nations. Je pense que c'est un élément central.

Le deuxième élément central, c'est le rôle que joue la finance et ses effets contradictoires dans sa relation avec la connaissance. D'un côté, elle permet le financement de cette économie de la connaissance, de l'innovation ; elle permet de mettre en œuvre une évaluation des actifs de la connaissance, qui ne sont pas facilement évaluables (ce sont des biens publics) ; elle permet de mettre en œuvre cette économie du savoir, de la financer et

donc de prendre des risques considérables.

En même temps, elle a cette caractéristique tout à fait contradictoire, elle est impatiente. C'est ce que nous appelons « l'impatience de la finance ». Tout en facilitant la possibilité d'investir dans une économie créatrice de richesse sur des bases très productivistes, en permettant cette prise de risque, elle exige des rendements complètement faramineux à court terme. Elle joue pour favoriser la croissance à long terme, mais, en même temps, du fait de son impatience, elle favorise des revenus à court terme et met en place des stratégies dans lesquelles des unités très technologiques, efficaces, avec de forts niveaux de productivité sont tout de même délocalisées, pour des raisons de rétablissement de la rentabilité. C'est le cœur de la contradiction du capitalisme contemporain mais ce n'est pas quelque chose d'absolument homogène. Il faut se méfier des débats qui recherchent des boucs émissaires, que ce soit le libre-échange ou la délocalisation.

Laurent MAUDUIT

Faut-il, dans ce nouveau capitalisme, réfléchir à une nouvelle régulation ?

John EVANS

Il existe des modèles encore différents. Voilà deux ans, des chiffres du BIT donnaient les pays où les travailleurs étaient les plus en sécurité du point de vue de leur travail, où ils avaient la meilleure protection, le moins de risques par rapport aux chocs économiques, où ils étaient les plus optimistes pour l'avenir. C'était la Finlande qui avait la meilleure place dans cette liste. La même année, des chiffres avaient été donnés sur la compétitivité, à Davos, et, paradoxalement, la Finlande était aussi en tête de liste.

Il y a des modèles avec des syndicats forts, un secteur d'Etat important, des services publics importants que l'on ne peut pas répéter ailleurs. Mais c'est aussi, dans un certain sens, un choix politique qu'il faut regarder. A l'autre extrême, on a le modèle anglo-américain. Il y a, là aussi, un paradoxe. D'un côté, l'OCDE dans un rapport intitulé « Objectif croissance », continue de considérer le revenu par tête, le

PIB par tête, selon le modèle américain, comme un objectif que les autres pays de l'OCDE devraient essayer d'atteindre, ce qui est très choquant. De l'autre côté, un débat se développe aux Etats-Unis sur cette explosion des inégalités. Depuis les années 70, le taux de productivité d'un travailleur, dans le secteur de la production, a augmenté, en plus ou moins 25 ans, de 70 %. En comparaison, les salaires sont restés pratiquement inchangés. Pour un travailleur, dans le secteur de la fabrication, l'augmentation a été de 20 %. Et, là également, la compensation salariale n'a pas évolué.

Une question se pose. Que s'est-il passé avec cet argent ? On peut faire la comparaison entre les salaires des chefs d'entreprise et ceux des travailleurs : il y a 25 ans, un patron américain gagnait environ 40 fois le salaire d'un travailleur, c'est, maintenant, 411 fois. Si on prend les cinq *top managers* dans les 1500 entreprises américaines les plus importantes, voilà dix ans, leur revenu correspondait à 5 % des profits des entreprises, maintenant, c'est 10 %. Dans ce modèle du capitalisme, il y a un pillage des bénéficiaires qui ne sont pas distribués.

Il est un peu étonnant d'entendre des économistes, assez libéraux dans le passé, comme Larry SUMMERS, dans son discours devant le Congrès sur la situation économique, dire que le défi qui leur semble le plus important pour l'économie américaine, c'est d'augmenter les salaires moyens des travailleurs. Un débat a bien lieu sur cette question de la distribution.

Les impacts de la mondialisation sont incontestables. On le voit, la main-d'œuvre a doublé depuis vingt ans. On a maintenant un marché du travail mondial d'environ 2,8 milliards de travailleurs. En 1980, c'était à peu près la moitié. Cela a certainement un impact sur les salaires, et pas seulement dans les pays de l'OCDE, aussi ailleurs. Il y a aussi une financiarisation du capitalisme qui devient un problème avec les *stock-options* et, derrière, ces inégalités. C'est un problème de soutenabilité du système. La prolifération des fonds d'investissement, qui, maintenant, semblent intéressés, pas par la fabrication des biens et des services, mais par la fabrication de certains profits artificiels, pose un problème, parce qu'il est impossible de sortir de l'entreprise productive un taux de rentabilité de 20, 25

ou 30 %, année après année, sans détruire ce type d'entreprise. Ces mutations sont importantes, mais il existe des modèles différents. Et on peut avoir, au niveau national ou au niveau international, une réglementation de ces modèles de capitalisme.

Capitalisme rhénan contre capitalisme anglo-saxon

Laurent MAUDUIT

J'ai le sentiment qu'en France l'émergence de ce nouveau capitalisme a pris une forme particulière parce que notre pays a souvent souffert d'une sorte de complexe libéral. On s'est ouvert par exemple très fortement aux fonds étrangers. Leur taux de détention des firmes françaises, dans le CAC 40, est de l'ordre de 45 %. Certains comportements, en termes de gouvernance d'entreprise, ont radicalement changé en dix, quinze ans avec des politiques salariales totalement nouvelles, de très fortes rémunérations au sommet (*stock options*), de nouvelles précarités en bas (travailleurs pauvres, travail flexible). Un autre indice est la vague présente des OPA, alors que dans le capitalisme d'avant, le capitalisme dit « rhénan », nous étions dans une économie sans OPA. En Allemagne, il y a eu le traumatisme de l'OPA sur MANNESMANN. En France, j'ai le sentiment que la puissance publique a toujours eu un comportement schizophrénique sur les OPA : à certains moments, on a pu connaître des bouffées d'ultralibéralisme : PECHINEY est parti sans même qu'on ait eu le temps d'y réfléchir ; à d'autres moments, on est retombé dans les travers du capitalisme de connivence : Monsieur DEHECQ étant l'ami personnel de Jacques CHIRAC, l'OPA de SANOFI sur AVENTIS s'est passée dans des conditions totalement différentes. En Allemagne, ce nouveau capitalisme plus actionnarial peut-il conduire à repenser la doctrine syndicale et à plaider pour de nouvelles régulations économiques ?

Andreas BOTSCH

D'abord, une remarque sur ce qui a changé dans le capitalisme allemand ou européen depuis l'ouverture des frontières.

Berlin se trouve à 80 kilomètres de la frontière polonaise. C'est justement cette ouverture des frontières qui a permis une redistribution colossale des richesses dans nos sociétés, parce qu'il y a une différence des prix « relative » entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. L'Europe de l'Ouest a toujours connu des différences internes, mais jamais de l'ordre de ce que l'on connaît depuis le début des années 90. Quand on regarde le taux des salaires dans le revenu national ou dans le revenu européen, dans la grande majorité des pays en Europe, il est au plus bas, surtout en Allemagne, on est arrivé à un taux de 65 % environ qui est le taux le plus bas depuis les années 50.

Il reste du capitalisme rhénan quelques principes de base, quelques lois, mais, dans la réalité, cela a beaucoup changé. Quand un marché devient plus grand, la tendance à la concentration est plus forte. C'est pourquoi il y a eu plus d'OPA. Mais le modèle allemand, sans OPA hostile n'était pas forcément une bonne chose, parce qu'en fait on avait un conglomérat entre les banques, assurances et les grandes entreprises qui se distribuaient des rentes entre eux. C'était un conglomérat où le capital se contrôlait. D'un point de vue économique, est-ce toujours le système le plus efficace ? Ne pouvait-on pas penser qu'un peu plus de concurrence permettrait plus de croissance ? Sans se faire l'avocat d'un capitalisme financier, purement financier, ce système qu'on appelait le système allemand n'était pas très bon en soi. Ce qui a changé depuis l'ouverture des frontières, c'est qu'il n'est plus besoin de se justifier quand on prend plus de parts dans la production des richesses. C'est pourquoi il y a eu un tel changement dans la répartition entre le travail et le capital.

Ce qu'on appelait le capitalisme rhénan était, en fait, un compromis de l'après-guerre : il y avait le danger de l'Est. Il fallait être meilleur que ce que le socialisme réel promettait. Les causes de cette justification ne sont plus là. Mais c'était un compromis social, un compromis entre capital et travail. Maintenant, dans certains secteurs, on voit plutôt une guerre du capital contre le travail. C'est le changement le plus visible dans le capitalisme européen contemporain.

Sur le modèle anglo-saxon : je ne suis

pas sûr que l'on soit en en train de « s'anglo-saxoniser ». Peut-être suit-on une tendance de « financiarisation » du capitalisme. Peut-être y a-t-il des risques d'instabilité financière. Nous n'avons pas le même régime monétaire ou budgétaire que nos amis anglo-saxons. C'est la différence. En Europe, on ne permet plus la croissance, parce qu'on pose une fausse alternative entre croissance et stabilité.

Emmanuel TODD

Les différences nationales dans les types de capitalisme approchent mon véritable champ de recherche et domaine de compétence qui est l'anthropologie. L'une des choses auxquelles se heurte la théorie économique - qui part d'un postulat et d'une axiomatique assez simple sur l'individu, acteur rationnel, homo economicus - et, en particulier, la théorie de l'échange international, c'est la réalité des nations. Il n'y a pas que des effets de frontière. Même si on se met en régime de libre-échange, les nations n'ont pas la même construction anthropologique, n'ont pas les mêmes valeurs. On puise ses valeurs dans l'ordre familial à l'origine. Il y a des nations individualistes, individualistes non égalitaires comme le monde anglo-saxon ; des nations plutôt individualistes avec de fortes composantes égalitaires comme la France ; des nations appelées, par certains, holistes, avec un sens collectif plus fort (en particulier l'Allemagne ou le Japon), où le modèle familial, la matrice familiale originelle est la famille souche avec une très forte intégration de l'individu au groupe. Bien entendu, dans les sociétés modernes, ces valeurs ont été relâchées et cela permet d'expliquer les différences de comportement.

L'ultra individualisme du monde anglo-saxon, c'est une famille très libérale en elle-même où la flexibilité des rapports humains, parents/enfants notamment, est la règle. Et on peut retrouver dans le mécanisme financier, l'obsession du court terme, etc., les valeurs de la famille anglo-saxonne.

Dans le principe de continuité industrielle qui a survécu, dans ces relations assez complexes entre les banques et l'industrie, y compris dans des comportements spécifiques de consommateurs, l'Allemagne et le Japon

restent différents. La meilleure façon de le voir, c'est de regarder les échanges internationaux. On a des pays qui sont structurellement déficitaires dans leurs échanges internationaux : pratiquement tous les pays anglo-saxons (les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Australie). D'autres sont structurellement excédentaires (l'Allemagne, le Japon). Aucune théorie du commerce international n'explique pourquoi certains pays se spécialisent dans la production et d'autres dans la consommation. La théorie du libre-échange dit que l'on doit se spécialiser dans ce pour quoi on est le meilleur. Apparemment, les Anglo-saxons sont meilleurs dans la consommation, mais ce n'est pas vraiment ce qui était envisagé.

Concernant la concurrence, cela a des implications très importantes à l'échelle mondiale et en Europe. Même si les règles sont les mêmes - je pense aux bureaucrates bruxellois qui s'efforcent d'homogénéiser toutes les règles, de créer des concurrences pures et parfaites à l'intérieur de l'Union -, les comportements des acteurs - que ce soient les acteurs possesseurs du capital ou les acteurs consommateurs - ne sont pas les mêmes.

L'un des problèmes de la France en particulier, c'est que c'est un pays égalitaire, assez universaliste et, en fait, assez peu nationaliste. C'est pourquoi, tout d'un coup, on s'ouvre et on ne réfléchit plus à ce qui est français et à ce qui n'est pas français. C'est pour cela que les consommateurs peuvent acheter des biens provenant de n'importe quel pays.

Dans des pays comme l'Allemagne et le Japon, les comportements des acteurs et consommateurs sont beaucoup plus nationaux. C'est ce qui a permis un certain type de protection. Cela pose des problèmes dans l'organisation mondiale du commerce ; cela pose aussi des problèmes à l'intérieur de l'Union européenne.

La théorie du capitalisme anglo-saxon et du capitalisme rhénan est apparue dans un livre de Michel ALBERT, mais il n'avait rien à dire sur la France. La France ne sait pas où se placer dans cette opposition. Il y avait un style anglo-saxon bien déterminé et il suffit de regarder la balance commerciale allemande pour voir que, même si les choses sont un peu ébranlées, on a toujours une structure économique très particulière.

Vers un protectionnisme européen ?

Jacques MAZIER

Ce que vient de dire Emmanuel TODD sur les aspects tenant à la spécificité nationale, etc., me semble important. On ne peut faire du protectionnisme que lorsqu'on a un espace géographique sur lequel on peut appliquer ce protectionnisme et sur lequel une forme de dimension nationale existe. Cela a été le cas de l'Allemagne ou des Etats-Unis.

Je suis assez d'accord avec cette dénonciation du libre-échange, mais mettre en œuvre le protectionnisme, au niveau européen, maintenant, me semble quand même délicat, car on n'a pas l'espace européen organisé et structuré correspondant. Quelques échanges que j'ai pu avoir en Allemagne sur ce sujet-là me semblent assez négatifs quant à cette possibilité. Et quand on regarde les petits pays européens extrêmement compétitifs comme la Suède, la Finlande, qui sont très ouverts sur l'extérieur, le problème est encore plus délicat. Cet appel au protectionnisme, je vois mal qu'il soit relayé au niveau européen dans les circonstances actuelles. En revanche, au niveau international, la question se pose. Le discours libre-échangiste, au niveau mondial, a des effets pervers multiples. Dans les pays en voie de développement, cela génère la rente, la corruption, etc. Mais, en même temps, le protectionnisme, c'est le moyen de développement de ces pays. Tous les pays asiatiques se sont développés principalement sur la base du protectionnisme. Il ne faut pas dire que le protectionnisme, c'est uniquement la corruption.

El Mouhoud MOUHOUD - Il faut être très pragmatique sur le protectionnisme et le libre-échange. Emmanuel TODD a parlé de LIST. LIST parlait des industries stratégiques. Je suis favorable à un protectionnisme stratégique sur des activités de recherche et développement. Mais le débat sur le libre-échange et le protectionnisme est bien plus complexe. La vision qu'a Emmanuel TODD du commerce international est une vision qui, finalement, ne correspond pas à la réalité. La réalité, ce

sont des échanges de biens similaires différenciés : 70 % du commerce entre l'Allemagne et la France, ce sont des mêmes biens qui sont échangés. Ce n'est pas le modèle de RICARDO, non plus le modèle traditionnel du commerce international selon lequel les pays se spécialisent dans ce qu'ils savent le mieux faire et échangent des biens complémentaires. Ce qu'échangent les pays, contrairement à ce qu'a dit RICARDO - et rendons hommage à Adam SMITH qui avait compris, dans la théorie de la division du travail, ce qu'était l'échange international -, ce sont des produits qui présentent les mêmes caractéristiques. Encore une fois, l'Allemagne, la France - et l'Espagne qui a rejoint ce groupe aujourd'hui -, le Royaume-Uni échangent entre eux les mêmes biens, des voitures contre des voitures, de l'électronique contre de l'électronique. Seulement, ces biens sont différenciés.

On a fondé la théorie de l'échange international sur une fausse croyance, selon laquelle, pour échanger, il faut être différent, c'est-à-dire ne pas avoir les mêmes technologies ou ne pas avoir les mêmes dotations en travail, en capital, etc. Et il fallait échanger des biens qui étaient différents également : du blé contre du drap, etc. La réalité des échanges internationaux est totalement différente. Ce sont des échanges qui sont concentrés sur des pays qui ont les mêmes caractéristiques, qui ont à peu près les mêmes niveaux de développement et qui échangent à peu près les mêmes biens. Et parce que la concurrence n'est pas une concurrence parfaite, mais une concurrence monopolistique, les firmes mettent beaucoup d'argent à différencier les produits, de sorte que l'on échange des variétés contre des variétés.

Il faut essayer d'évaluer l'impact du protectionnisme, qui sera relativement limité, parce que, précisément, les pays, les industriels entre eux échangent des biens similaires différenciés. L'impact est d'autant plus faible, relativement, que les échanges de biens intermédiaires, c'est-à-dire de composants qui rentrent dans les voitures, etc., représentent 70 % du commerce mondial. Chaque fois que nous voudrions taxer les productions, nous irions taxer nos propres emplois qui sont inclus dans les productions. C'est aussi la raison pour laquelle les emplois n'ont pas été détruits totalement quand on a eu l'intégration

européenne.

Jean-Gabriel BLIEK

La première confusion est entre l'économie de marché et la doctrine économique. Nous sommes tous pour l'économie de marché ; en revanche, nous pouvons ne pas être d'accord avec la doctrine que l'on a qualifiée d'ordolibéralisme ou de libéralisme autoritaire qui a cours en France. Cette doctrine économique, qui n'a rien à voir avec l'économie de marché, vise en fait à accroître les inégalités et privilégie les intérêts rentiers.

James GALBRAITH, dans son étude sur les Etats-Unis, a montré que, quand on regardait les inégalités salariales, c'est-à-dire les revenus tirés du travail aux Etats-Unis et en Europe, et l'Europe prise dans son ensemble, pour faire des comparaisons de même taille, les inégalités salariales étaient plus fortes en Europe qu'aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, on a, certes, une très grande flexibilité (c'est le modèle américain), mais, en même temps, on assure un volume suffisant de demande. On veut le plein emploi et on a mis au point toute une série de mécanismes pour qu'il y ait la plus forte demande possible, ce qui assure un nombre d'emplois conséquent, même s'ils sont plus ou moins bien payés.

On a en France, et en Europe, une doctrine économique inspirée par des économistes du type von HAYEK qui veulent propager un modèle économique qui n'a rien à voir avec le modèle du plein emploi que les Etats Unis essaient de mettre au point, avec plus ou moins de bonheur. On a, là, une imposture idéologique.

Jean-Claude MAILLY

Les contradictions du système capitaliste ont été soulevées. L'une de ces contradictions est que la financiarisation permet l'accès à l'investissement, à la croissance et, dans le même temps, de par son rendement à court terme, pénalise le système.

Les inégalités se sont fortement développées, y compris en Allemagne. Alors même qu'il y avait un compromis

capital/travail, aujourd'hui, dans certains secteurs, il y a une guerre capital/travail et une déculpabilisation des capitalistes qui refusent le compromis antérieur. Cette déculpabilisation s'explique notamment par l'effondrement du système soviétique, qui était un système liberticide mais d'une certaine manière, permettait un équilibre.

On considère, aujourd'hui le capitalisme libéral, comme un horizon indépassable, qu'il n'existe pas d'autre choix, pas d'alternative. Cela a décomplexé les employeurs, quels qu'ils soient, les capitalistes ou les actionnaires. C'est l'une des raisons de l'aggravation des inégalités, que ce soit en termes de travail, d'emploi, voire dans les échanges internationaux.

Capitalisme et Etat social

Christophe RAMAUX

Sur la question du libre-échange et du protectionnisme pèse un interdit assez fort. Je ne suis pas pour l'économie de marché ; je suis pour l'économie avec du marché et avec de l'intervention publique. Pourquoi la nuance est-elle importante ? Au 20^{ème} siècle, on a connu une vraie révolution, dont on n'a pas saisi l'importance. Face à l'échec des régulations libérales, essentiellement libérales - même si, quand on regarde dans le détail, c'est un peu plus compliqué - au 19^{ème} siècle, on a construit, sur la base d'un fondement politique qui est la citoyenneté démocratique, c'est-à-dire le pouvoir du peuple, ce que j'appelle l'Etat social. Suggérer qu'il faut « accepter l'économie de marché », c'est nier que d'ores et déjà aujourd'hui nous visons en fait, en France comme ailleurs (y compris aux Etats-Unis) dans des économies avec du marché et de l'intervention publique sous la forme notamment de Etat social. Le marché a du bon. Je suis économiste hétérodoxe, mais je pense que la concurrence a du bon. Le marché facilite l'innovation, motive, stimule, c'est incontestable. On ne peut pas le nier. Quand on s'en est passé, à l'évidence, cela a conduit à des catastrophes. Par ailleurs, le marché et le capital, ce n'est pas la même chose. Le capital a souvent tendance à tuer le marché. La libéralisation de ces vingt dernières années s'est traduite par un mouvement massif, non pas de libéralisation commerciale, mais de fusions/acquisitions

avec la constitution d'oligopoles à l'échelle, non plus nationale ou régionale, mais à l'échelle mondiale.

Il ne faut donc pas confondre marché et capital. Mais on ne peut pas confier au marché et, a fortiori, au capital, ce qu'il ne sait pas faire. C'est-à-dire en bonne partie, ce qui relève de l'intérêt général : le plein emploi, la réduction des inégalités, le développement durable, la protection sociale. L'histoire nous montre que le marché ne sait pas faire cela. C'est pourquoi, au 20^{ème} siècle, on a construit, de façon très laborieuse l'Etat social.

Par Etat social, j'entends quelque chose de très large, avec quatre piliers : la protection sociale, le droit du travail et les négociations collectives (ce sont les deux premiers piliers), mais aussi les services publics, troisième pilier, puis, quatrième pilier, les politiques économiques d'inspiration keynésienne. Ce quatrième pilier comprend les politiques budgétaire, monétaire, industrielle mais aussi commerciale. Où l'on retrouve la question du protectionnisme sur laquelle je reviendrai ensuite.

Je pense qu'on n'a pas la théorie de cet Etat social, on n'a pas la théorie de cette révolution du XX^e siècle pour plusieurs raisons :

D'abord, la théorie dominante, en économie, est incapable, par construction, de la donner. La théorie dominante en économie pense certes l'intervention publique. La plupart des économistes néoclassiques sont, en fait des socio libéraux. Ils sont pour l'intervention publique, mais pour réaliser le programme du marché. Cela consiste à dire : il existe des imperfections et, pour surmonter ces imperfections, il faut une intervention publique, mais pour réaliser le programme du marché.

Concrètement, la principale intervention publique préconisée par les néoclassiques, ce sont les aides à l'emploi. Il y a bien intervention publique. Mais l'intervention publique, ce sont les aides à l'emploi pour baisser le coût du travail, c'est-à-dire réaliser le programme du marché.

Je mets donc de côté la théorie néoclassique. Mais on paie aussi un autre héritage qui nous a empêchés de penser cet

Etat social, de construire cette théorie de l'Etat social, c'est MARX. C'est la principale théorie critique du capitalisme. Mais MARX est incapable de penser l'Etat, l'intervention publique. Chez MARX, l'Etat est toujours au service de la classe dominante, « en dernier ressort », comme aiment à le dire les marxistes. Or, avec l'Etat social, on a réussi à construire, pas simplement quelque chose qui est antilibéral, mais quelque chose qui est anticapitaliste. Dans l'Etat social, on a une dimension qui est proprement anticapitaliste. Les services publics, ce sont des sphères entières d'activité qui échappent au capital ; la protection sociale, ce sont des sphères qui échappent (en partie) au capital. D'ailleurs, le capital l'a bien compris.

Il faut saisir la cohérence d'ensemble de la remise en cause des quatre piliers de l'Etat social par les libéraux, la financiarisation des économies, le libre-échange

Pour en revenir à la question du protectionnisme, l'économiste hétérodoxe considère que le marché a du bon, mais il n'est pas libéral au sens économique, c'est-à-dire qu'il n'est pas pour confier au marché l'ensemble de la régulation économique.

L'économiste hétérodoxe est donc, par principe, pour dire : « Le marché, cela peut avoir du bon, mais il faut de l'intervention publique ». Et cela doit jouer pour tous les domaines : cela doit jouer pour la protection sociale, les services publics, etc. Pourquoi pas pour les échanges internationaux ? Je ne suis pas d'accord pour dire que le protectionnisme, c'est le principal levier, la mère de toutes les questions. En revanche, sur l'idée, il ne doit pas y avoir d'interdit.

Sur la financiarisation, je serai peut-être un peu plus nuancé sur l'utilité de la finance pour financer les activités. Dans certains secteurs, pour financer les entreprises, cela a du sens. Sinon, on sait que la bourse ne finance rien, strictement rien, y compris aux Etats-Unis. L'apport net de la bourse au financement de l'économie, c'est égal à zéro.

Mais pour revenir sur la question du libre-échange, la mondialisation d'aujourd'hui, ce n'est pas la même que celle du 19^{ème}. Si on regarde les statistiques globales sur les échanges commerciaux, on peut penser que c'est la même chose. Mais

ce n'est pas du tout la même. Au 19^{ème} siècle, on finançait les investissements de chemins de fer et de routes pour amener les matières premières dans les pays développés. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. De ce point de vue, il y a bien mise en concurrence généralisée des pays et de la main-d'œuvre, via, y compris le libre-échange commercial. Il ne faut pas le nier.

Quelle est la réponse par rapport à cela ?

Je suis favorable à un certain protectionnisme européen. Mais attention : celui-ci ne répond pas au fait que la concurrence joue aussi à l'intérieur de l'Europe, et pas seulement par rapport aux nouveaux pays membres. Elle joue aussi entre l'Allemagne et la France, on l'a vu ces dernières années. L'Allemagne en comprimant complètement sa consommation, en menant une politique d'austérité salariale drastique, a rétabli largement sa balance commerciale en prenant des parts de marché à ses voisins, ce qu'avait fait la France au cours des années 1980. On est bien dans un régime de mise en concurrence, de déflation généralisée par le bas.

Face à cela, je pense qu'il faut avoir un projet cohérent. Et ce projet, c'est de dire : l'Etat social n'est pas dépassé, il est toujours d'actualité. Il faut donc le réhabiliter et dans tous les domaines, y compris en matière d'échanges internationaux où l'on doit rétablir des règles.

Marie-Suzie PUNGIER

Parlerait-on de protectionnisme si les Etats réunis au sein de l'Union européenne avaient conservé une réglementation pour éviter que les échanges s'inscrivent dans une concurrence effrénée ? D'où vient le libre-échange ? A quoi est-on confronté ? A l'organisation mondiale du commerce.

Il se fait dans les conditions que l'on sait : on a un commissaire, des négociateurs qui négocient, mais qui le font sur la base d'un mandat que l'on ne connaît pas. Et ce mandat tend, au fur et à mesure que des décisions sont prises, à s'inscrire dans cette concurrence. Or, la concurrence n'est pas pure et parfaite. Elle est de plus en plus effrénée, elle est de plus en plus débridée, à partir du moment où l'on refuse de mettre des verrous pour faire en sorte d'être dans

un espace qui soit acceptable par tout le monde. Elle est aussi de plus en plus éprouvante pour les salariés, eu égard notamment à la question des salaires.

Néanmoins, la concurrence ne s'entend pas de la même manière par tout le monde. Je prendrai l'exemple des Etats-Unis : lorsque leurs intérêts sont en jeu, ils n'hésitent pas à faire du protectionnisme. Quand la Chine a commencé à progresser au niveau du commerce de l'acier, les Etats-Unis ont rétabli les droits de douane. En matière d'énergie, les Etats-Unis passent des accords bilatéraux avec les pays producteurs, sans aucun scrupule, sans aucun complexe.

La question est donc celle de l'inégalité dans laquelle se trouvent les Etats par rapport au commerce mondial et par rapport au libre-échange. La question est aussi celle de l'impuissance dans laquelle est l'Union européenne en se dessaisissant de tous ses moyens, de toutes ses prérogatives.

On semble, somme toute, heureux de voir cette concurrence débridée se jouer sur une espèce d'océan commercial où filent, petit à petit, toutes nos activités, toutes nos industries, alors que, pendant des années, en Europe, on avait connu un capitalisme raisonnable, le capitalisme rhénan dans le cadre duquel l'Etat avait réussi à faire le lien entre la politique et l'économie et s'était donné des moyens d'action pour répartir, entre les acteurs, à la fois les moyens et les rôles.

La question qui est posée est celle du rôle de l'Etat et de savoir si l'on va laisser perdurer cette situation

Jean-Claude MAILLY

Je retiens la formule qui a été utilisée qui correspond, même si on ne le dit pas comme cela, à ce que nous exprimons de manière régulière et qui est celle de l'Etat social, dont Christophe RAMAUX a parlé.

C'est une économie avec du marché, mais avec aussi un espace important et des activités qui ne doivent pas relever du marché. C'est toute la notion de service public.

Et nous faisons, nous, le lien entre service public, au sens large (services publics, protection sociale, etc.), et ce que

l'on appelle la spécificité française, à savoir le modèle républicain. Il ne saurait y avoir de modèle républicain, même s'il est écorné depuis quelques années, sans services publics, sans une certaine manière de négocier, y compris dans le secteur privé qui assure un minimum de solidarité et d'égalité de droits. Tout cela fait partie du modèle républicain.

Cela englobe également, sous le vocable « Etat social », le droit du travail, la pratique contractuelle, les conventions collectives, la sécurité sociale, les services publics et la politique macroéconomique.

Les régimes de protection sociale existent encore, fort heureusement. Ils ont été rognés ces dernières années, et pas seulement en France, ils l'ont été un peu partout dans les pays les plus industrialisés. Mais vous avez relevé que quelqu'un ce matin ou cet après-midi disait qu'aux Etats-Unis, certains réfléchissaient à la mise en place d'un système de protection sociale « à la française », c'est-à-dire avec des droits collectifs.

Délocalisations et emploi

El Mouhoub MOUHOUD

Le vrai débat est faut-il, oui et non, du protectionnisme ? Qu'est-ce qui est le plus efficace pour les travailleurs. Est-ce le protectionnisme ? Les droits de douane sur le commerce international ? Est-ce un autre type d'intervention ?

Aujourd'hui, il faut être extrêmement pragmatique. On a du protectionnisme très ciblé, de la politique commerciale stratégique, des subventions en amont. Les Etats-Unis, notamment, le pratiquent beaucoup.

La question des délocalisations touche particulièrement les travailleurs. Les délocalisations, dans l'ensemble des investissements directs à l'étranger, représentent 4 %. C'est peu, mais cela ne passe pas uniquement par les investissements directs à l'étranger ; cela passe par la sous-traitance internationale, l'importation directe. En prenant en compte l'ensemble de ces éléments, on arrive à des taux qui peuvent être de 16, 17 % jusqu'à 30 % de la production, dans certains secteurs, dans certains produits.

La question centrale est celle des relations avec les pays émergents. En principe, un économiste libéral dira : « Quand on a délocalisation, on détruit des emplois localement ou sectoriellement, mais cela finit par être compensé au niveau global ou au niveau macroéconomique ». Or, il y a des blocages à la compensation. Quels sont ces blocages ?

Les entreprises, compte tenu de leur organisation, peuvent concilier, par une logistique extrêmement perfectionnée, une délocalisation de l'assemblage dans les pays à bas salaires et une réimplantation du produit final dans les pays du Nord, avec des produits vendus aux prix de production français et non aux prix de production des pays de délocalisation, c'est-à-dire qu'il y a un comportement de marge qui est généralisé dans les industries de biens de consommation.

Ce phénomène de comportement de marge empêche les effets de compensation de la destruction de l'emploi local, parce qu'on ne répercute pas ces baisses de prix sur les productions. Ce n'est pas vrai pour le bas de gamme. Pour le bas de gamme, on répercute très bien ces baisses de prix. En revanche, pour tout ce qui est moyen et haut de gamme, dans la plupart des industries de transformation, vous avez des prix de production, des prix de vente qui restent alignés sur les prix de production français. Cela n'est pas une question de protectionnisme, mais une question de stratégie des firmes, une question de stratégie de l'Etat, d'aveuglement de l'Etat.

Comment les entreprises peuvent-elles le faire ? Elles peuvent maquiller la délocalisation en ne délocalisant pas tout. Elles ne délocalisent qu'une partie qu'elles intègrent dans leurs ventes. De ce fait, l'intervention de l'Etat doit passer d'une logique de produits à une logique de processus. Il faut intervenir en amont au lieu d'intervenir en aidant les entreprises, comme on le fait sans arrêt, quand les zones d'emploi sont touchées.

Dans une étude sur les 400 zones d'emploi françaises, bassins d'emploi nous avons examiné la vulnérabilité de ces zones face au commerce international et face aux délocalisations. Quel en a été le résultat ? Peu de zones d'emploi sont vulnérables (10 % de l'ensemble), mais lorsque ces zones d'emploi subissent le choc de la mondialisation, elles le subissent à 100 %.

Au niveau national, au niveau macro, c'est 1 % ou 0,5 %, c'est-à-dire rien, mais au niveau micro et au niveau local, ce sont des chocs très importants.

Or, que font les pouvoirs publics depuis 30 ans ? On aide les entreprises, on les renfloue pour mettre encore plus en difficulté les territoires. On a une politique d'aide qui, au lieu d'être tournée vers les travailleurs et les territoires, est tournée vers les entreprises, dans une logique de fausse compréhension de la concurrence par les coûts et par les prix.

C'est le débat que nous devons avoir, avec une vision pragmatique des choses et pas idéologique, pour discuter des logiques, pour en finir avec ces phénomènes de polarisation, de concentration et d'inégalités croissantes.

Si l'on pensait, par le protectionnisme sur les produits, par les droits de douane, régler les choses, on se tromperait de volet d'action et on n'aiderait pas forcément ceux que l'on cherche à aider, c'est-à-dire les travailleurs ; on aiderait davantage les entreprises qui, elles, font des profits, parce que ces logiques de maintien des prix et de non répercussion des coûts de délocalisation sur les prix de vente sont aussi des logiques liées aux logiques financières et actionnariales.

Il y a des cohérences dans ce libéralisme, mais ces cohérences n'entrent pas dans les vieux schémas, c'est-à-dire les schémas régulationnistes des années 70 où l'on pouvait avoir des politiques de régulation nationales, qui fonctionnaient, où l'on pouvait avoir des leviers d'intervention.

Il faut sortir d'une espèce de nostalgie quant à la possibilité de pouvoir, au niveau national, agir avec les mêmes politiques de régulation. Aujourd'hui, les biens sont échangeables et les services, qui n'étaient pas échangeables par le commerce, le sont aujourd'hui grâce aux délocalisations.

Ce n'est pas la question du commerce qui est primordiale, mais celle de la mobilité des activités. L'intervention de l'Etat doit se faire en amont, en particulier sur les territoires, et pas sur les entreprises, pas nécessairement non plus sur les produits.

John EVANS

Concernant le protectionnisme et le libre-échange, d'un point de vue théorique, on peut imaginer de bonnes et de mauvaises interventions en matière d'échanges, mais d'un point de vue pratique, on a l'impact sur les travailleurs. Et comme le TUAC représente les syndicats à un niveau international, nous regardons cet impact et pas uniquement dans un seul pays. Aux Etats-Unis par exemple, au moment des restrictions des importations d'acier, on avait, d'un côté de la table, les syndicats américains, de l'autre côté, les syndicats allemands, français ou belges et on posait la question : « Quel est l'impact en termes d'emploi ? ».

Et la question se pose également, même pour des interventions que l'on pourrait penser opportunes, par exemple en matière de restriction des importations de textile et de chaussures de Chine parce que l'impact est beaucoup plus complexe que ce que l'on pense. D'un côté, les travailleurs au Bangladesh pouvaient être dans une meilleure situation avec une moindre pression et donc une amélioration de leurs conditions de travail. Mais c'est quelque chose de temporaire, c'est l'introduction de quotas temporaires.

De l'autre côté, dans certains secteurs, certaines chaînes de production, on manquait de produits pour, ensuite, pouvoir vendre. Je pense donc qu'il convient plutôt d'exercer une certaine pression pour changer les comportements et les règles.

C'est, par exemple, la question du travail des enfants. L'approche doit être de fixer des règles, des règles au niveau du monde du travail, des syndicats, de la liberté syndicale, des règles aussi au niveau du comportement des multinationales et du capitalisme financier, etc.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que certains secteurs et certaines activités doivent être sortis du marché, ne doivent pas obéir aux mêmes règles du jeu. Mais personnellement, je ne me réjouis pas de l'idée de retourner vers un certain capitalisme national en pensant, là, trouver une solution. C'est beaucoup plus complexe. Il faut essayer de reconstruire une réglementation internationale, mais aussi nationale.

Xavier TIMBEAU

Sur la pratique de l'Etat social, qui s'est installée après la deuxième guerre mondiale, il ne faut pas opposer trop violemment les Etats-Unis et l'Europe, parce qu'il y avait quand même de grandes similitudes dans cette pratique de l'Etat social. Et le keynésianisme a été, avant tout, appliqué dans les Etats-Unis de l'après-guerre.

Tout cela s'est disloqué après la chute du mur de Berlin et l'arrivée d'un certain nombre de révolutions technologiques. On a perdu 400 millions d'oppressés, même si on a encore en « stock » un certain nombre d'oppressés de par le monde. On a toutefois perdu un ciment à ce compromis autour de la pratique de l'Etat social.

La question aujourd'hui, c'est : pour refonder cet Etat social, a-t-on une ambition universaliste - et c'est un peu celle que dessine John EVANS - avec une réglementation internationale du travail qui passerait par des organisations de type OMC, avec, éventuellement, un protectionnisme raisonné, mais, avec, globalement, un objectif de libre-échange et de libre circulation totale des capitaux, des idées et des personnes ?

L'espace européen peut-il être celui dans lequel ce nouveau compromis entre le travail et le capital se crée ? Cet espace européen a-t-il besoin d'ennemis ou peut-il être suffisamment fort pour bâtir cette utopie sans ennemis ?

Tout le débat autour du protectionnisme, au fond, pose la question de savoir si l'on veut se créer des ennemis, si l'on veut un protectionnisme qui définit un espace dans lequel on peut appliquer un compromis entre le capital et le travail, dans lequel on peut définir un compromis autour de la redistribution, de la production de biens publics, puisque c'est ce dont il s'agit ?

Et l'espace européen est-il un espace suffisamment étanche ou pas ? L'ambition doit-elle être universaliste ou pas ?

**La Confédération Syndicale
Internationale (CSI)**

Jean-Claude MAILLY

Très schématiquement, Le syndicalisme international s'organise aujourd'hui autour d'une organisation syndicale internationale dominante, qui a été créée à Vienne en novembre 2006 : la Confédération syndicale internationale (C.S.I.) issue du rassemblement de deux organisations internationales qui existaient auparavant, la C.I.S.L., à laquelle F.O. appartient depuis l'origine, et la C.M.T. qui était l'organisation syndicale internationale de tendance chrétienne.

La nouvelle internationale est composée à 80 % des anciennes organisations de la C.I.S.L. et à 20 % des anciennes organisations de la

Confédération mondiale du travail, plus 10 organisations qui n'avaient plus d'adhésion nulle part. Il persiste un noyau au niveau international qui est la FSM et qui était l'ancienne organisation communiste. Les syndicats des PECO et des pays de l'Est n'y sont plus. Restent Cuba et d'autres pays. Pour la Chine, ce sont toujours les syndicats officiels. La liberté syndicale n'existe pas en Chine.

Enfin, au niveau européen, nous appartenons à la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.). Même si les débats à l'intérieur de la C.E.S. ne sont pas toujours simples, parfois conflictuels, nous considérons, et c'est une analyse de F.O., que cette organisation devrait être plus syndicale et moins institutionnelle.

QUEL RÔLE POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Laurent MAUDUIT

De mon expérience de journaliste au Monde où j'ai tenu la chronique de la macroéconomie française pendant des années et des années, j'ai retiré un sentiment totalement dépressif. C'est un peu l'allégorie de la caverne de Platon. On se dit que, dans la caverne, des ombres bougent, on pense que ce sont des hommes réels qui s'agitent et qui, en l'occurrence, actionnent les manettes, celles de la politique publique ; or, en fait, on se rend compte qu'ils ne maîtrisent plus rien ou en tous cas plus grand chose et que les marchés, dehors, dictent leur loi.

Plus généralement, j'ai eu le sentiment d'une contraction des marges de manoeuvre : contraction des marges de manoeuvres fiscales, budgétaires, monétaires... En lisant en l'occurrence Jacques MAZIER, j'ai trouvé le propos très optimiste. Cela bousculait mon propre pessimisme profond. J'aimerais que vous m'expliquiez que vous avez vraiment raison et qu'on peut garder espoir.

Jacques MAZIER

Le papier tel qu'il a été distribué résume les travaux que l'on mène depuis un certain nombre d'années avec un groupe d'économistes européens pour proposer des politiques économiques différentes au niveau européen et qui sont, grossièrement, d'inspiration keynésienne. Au préalable, ce que je voudrais montrer, c'est que les politiques économiques menées depuis les années 80 en Europe sont, pour une très grande part, responsables du retard de croissance et du chômage de masse que l'on connaît en Europe.

Politiques économiques européennes, retard de croissance et chômage de masse

C'est une histoire qui remonte au début des années 80. Lorsque François MITTERRAND est élu, il essaie de faire une politique de relance keynésienne en France

qui se heurte, en fait, à un déficit extrêmement important. On a eu, en 1982, un premier colloque européen « *Out of crisis* » où étaient réunis un certain nombre de dirigeants européens, des syndicalistes qui proposaient une politique de relance au niveau européen. Cette politique de relance, en fait, n'a jamais vu le jour.

Un tournant important est intervenu en France en 1983. Ensuite, au niveau européen, en 1985, le choix a été fait de la relance de l'Europe par le marché avec l'Acte unique, le renforcement des politiques de la concurrence au niveau européen et l'abandon de toutes politiques vraiment organisées, structurées au niveau européen, alors que ces questions se posaient encore au début des années 80.

Cet appel au libéralisme pour relancer l'Europe, c'était avant la chute du mur de Berlin et cela a été fait de manière assez consciente par un certain nombre de dirigeants européens. La chute du mur de Berlin en 1989, avec la réunification allemande, a entraîné une accélération du processus. Cela a été amplifié par la montée de la libéralisation financière qui, à l'époque, a rendu extrêmement difficile la conduite des politiques monétaires qui existaient au sein du système monétaire européen.

Un deuxième pas a été franchi en 1991 avec la décision de passer à la monnaie unique, qui ne s'imposait pas de manière mécanique, mais qui a été le choix fait à Maastricht, ratifié ensuite en 1992. Quel problème posait ce passage à la monnaie unique ?

D'abord, on a choisi une stratégie de transition longue à la monnaie unique (1992/1998, même 1999), avec une politique de convergence vers la stabilité budgétaire et l'inflation basse. On a donc mené une politique extrêmement restrictive, à la fois au plan monétaire et au plan budgétaire, au lieu de mener des politiques de relance, comme cela était proposé à l'époque par certains.

L'enlèvement dans le chômage de masse en Europe est lié à ces choix de politique économique. Les effets très négatifs de ces politiques ont été soulignés. Et il est intéressant de voir que même Jacques DELORS en était conscient, puisqu'en 1991, il avait proposé un plan de relance au niveau européen qui avait été

approuvé par le Conseil Européen. Mais ce plan de relance n'a jamais vu le jour, parce que les ministres des Finances européens ont ensuite décidé de ne pas l'appliquer au nom de l'austérité budgétaire. Seule a subsisté cette politique extrêmement restrictive qui a enlisé l'Europe dans la stagnation durant les années 90.

Les choses se sont encore accentuées en 1997 quand, à Amsterdam, on a essayé de réfléchir sur ce que seraient des règles de fonctionnement durables de l'Europe. On a notamment accepté de pérenniser le pacte de stabilité et de croissance et les conditions extrêmement contraignantes qui en résultent. Cela a été le premier acte politique du gouvernement JOSPIN.

Pourquoi l'a-t-on fait ? On avait beaucoup souffert pour passer à la monnaie unique, mais on pensait qu'une fois la monnaie unique en place, on bénéficierait d'effets positifs et que, de manière un peu naturelle, la croissance reviendrait. C'est ce que l'on espérait naïvement. D'ailleurs, entre 1998 et 2000, on a connu une embellie au niveau européen, une croissance soutenue, une baisse du chômage. On a pensé que c'était la conclusion logique de quinze années de convergence européenne.

Les facteurs de blocage européens

En fait, on a vite compris que ce n'était pas le cas. L'Europe a été incapable de réagir à la crise boursière survenue au niveau international en 2001. Les Etats-Unis depuis les années 80, ont mené des politiques, que l'on peut contester, mais qui ont été capables de soutenir la croissance et de réduire le chômage, alors qu'en Europe, on a abouti au blocage. Quels sont ces facteurs de blocage ?

C'est le pacte de stabilité, le caractère excessif de l'indépendance de la banque centrale européenne, les politiques salariales concurrentielles qui sont menées et dont l'exemple le plus récent est, bien entendu, celui de l'Allemagne. Mais ce sont des politiques qui ne sont pas particulières à l'Allemagne, sinon que l'Allemagne est le plus grand pays à les mener. C'est inscrit dans la logique même de la construction européenne telle qu'elle a été mise en place et cela a été aggravé par la concurrence

fiscale qui est exacerbée avec l'élargissement aux PECO actuellement.

On a tout un faisceau d'organisations institutionnelles en Europe qui conduisent à la croissance lente et qui font qu'il est extrêmement difficile de sortir de cette situation.

Il y a cependant quelques aspects positifs qu'il faut souligner, même s'ils ne sont pas nombreux. Il y a eu des rattrapages, même si cela a été obtenu avec des politiques qu'on peut contester. L'Irlande a été un exemple de rattrapage par une politique de *dumping* fiscal attraction des investissements étrangers. Cela a donné des résultats favorables. Cela va être copié par les PECO, les ex-pays socialistes qui prennent le modèle irlandais comme exemple, ce qui risque de conduire à la poursuite de politiques très concurrentielles et plutôt déstabilisatrices.

L'autre élément favorable, c'est l'Espagne. L'Espagne connaît un rattrapage important, une croissance forte, mais avec un déficit extérieur abyssal de 8 ou 9 % du PIB, ce qui serait totalement insoutenable dans d'autres circonstances. Que se passe-t-il pour l'Espagne ? L'Espagne joue à plein la carte de la zone monétaire avec un financement de son déficit extérieur grâce à l'euro, ce qui lui permet de mener une politique de soutien de la demande très forte mais fragile, parce que c'est très largement basé sur le bâtiment, la construction de grands travaux, etc, sans réel progrès en matière de productivité.

Globalement, ce sont les effets très défavorables de la construction européenne qui dominent au niveau particulièrement des grands pays. Les petits pays, la Suède, la Finlande, le Danemark sont dans une situation plus favorable. Pourquoi ? Traditionnellement, ils étaient très ouverts sur l'extérieur. Ils étaient donc habitués aux règles de la concurrence internationale et ont su s'adapter plus facilement. Les politiques restrictives étaient plus facilement compensées par les gains qu'ils pouvaient faire à l'extérieur.

La situation en Europe est compliquée car les grands pays (France, Allemagne et Italie) sont davantage touchés, que les petits pays européens, les pays du Nord en particulier. Dans cette situation globalement défavorable, les perdants sont les chômeurs, les salariés dont le pouvoir

d'achat a stagné avec une évolution du rapport salaires/profits qui est extrêmement défavorable, les travailleurs précaires, les victimes des délocalisations, etc. Les perdants sont nombreux.

Pourquoi cette politique a-t-elle pu s'imposer depuis 25 ans de cette façon ? Parce que l'on a aussi des gagnants. Ce sont les groupes européens, les banques et la finance européenne qui ont su tirer profit de cette évolution, puisque l'Europe telle qu'elle est correspond au monde rêvé des libéraux. C'est une Europe sans Etat, une Europe avec une banque centrale totalement indépendante, une Europe où la politique budgétaire est strictement encadrée, où l'on a plutôt une attraction vers le bas de la fiscalité du capital, où les règles de la concurrence se sont imposées.

Tout cela fait que cette élite européenne, tire profit de cette situation. Elle n'a pas besoin de mettre en place de stratégie de protectionnisme européen. Il n'y a pas de nation européenne. C'est quelque chose de plus informel. Cette situation convient aux gagnants de la construction européenne.

N'y a-t-il pas des risques ? Il y a des perdants. Mais ce sont des perdants qui ont une grande difficulté à s'organiser politiquement pour trouver les réponses appropriées.

Pour les gagnants de cette construction européenne, des incertitudes existent malgré tout. La première concerne les déséquilibres internationaux qui sont importants, notamment entre les Etats-Unis, la Chine et le reste du monde. Le risque est que ces déséquilibres se résolvent essentiellement sur le dos de l'Europe. Il peut y avoir une dévaluation du dollar avec une réévaluation modérée du yuan et un euro servant en quelque sorte de variable d'ajustement. Cette situation pourrait aggraver considérablement les positions européennes.

De ce fait, les couches dirigeantes européennes peuvent être sensibles à ce risque potentiel de résolution des déséquilibres internationaux sur le « ventre mou » de l'économie mondiale qu'est, actuellement, l'économie européenne.

Un autre aspect concerne les déséquilibres financiers avec un risque de crise financière internationale, si les

déséquilibres actuels ne sont pas encadrés, notamment en termes de régulation financière. C'est également quelque chose qui peut amener l'élite européenne à réfléchir.

Quelles marges de manœuvre ?

Pour terminer sur une note plus positive dans le papier distribué, nous esquissons ce qui peut être fait au niveau européen de manière réformiste et progressive pour enclencher des politiques, à la fois de soutien de la demande, de préservation du modèle social européen et d'interventions structurelles.

Tout cela implique un accroissement modéré du budget européen qui est actuellement extrêmement faible à 1 % du PIB européen. Mais faire passer ce budget européen à 5 % du PIB, à un horizon de quelques années, apparaît comme quelque chose de très utopique dans le contexte politique actuel. Il faut donc être bien conscient de la grande difficulté à proposer, au niveau européen, quelque chose qui soit d'une ampleur suffisante.

Il faudrait sans doute explorer les voies d'une Europe à plusieurs vitesses en préservant, grâce à une politique de redistribution, une certaine cohésion au niveau de l'Europe à 27 et en ayant une zone euro qui serait un peu plus réactive. Mais c'est extrêmement difficile, compte tenu des pesanteurs et des positions de chacun des pays européens. La coordination des politiques économiques dont on parle beaucoup est en pratique difficile sinon impossible à mettre en œuvre.

L'autre élément concerne des projets mobilisateurs plus spécifiques, c'est-à-dire de grands programmes européens très ciblés qui pourraient être mis en place.

En dernier lieu, au niveau national, au niveau français, certaines marges de manœuvre existent. Si on prend, d'abord, la fiscalité l'Etat n'a plus de marge de manœuvre actuellement car cela fait dix ans que l'on baisse les impôts, que l'on allège les charges sociales. Alors, évidemment, l'Etat n'a plus de moyens. Ceux qui ont d'ailleurs commencé à baisser les impôts, ce sont des gouvernements socialistes. La baisse des prélèvements obligatoires est quelque chose qui remonte loin. Il conviendrait d'avoir un

discours moins démagogique sur ce point.

Dans toute une série de domaines, au niveau national, il est possible d'infléchir les interventions en matière de recherche, d'éducation, de stratégie industrielle, de politique des banlieues, de politique des territoires. Une politique du territoire intelligente est possible. C'est quelque chose qui a déjà été mis à l'œuvre avec succès dans d'autres pays. Pourquoi la Suède et la Finlande s'en sortent-elles mieux ? Elles ne font pas de protectionnisme, mais elles ont fait des politiques de reconversion des territoires efficaces. C'est ce qu'il faut faire.

Il existe donc certaines marges de manœuvre au niveau de la politique nationale comme au niveau européen, mais il faut être conscient des difficultés qui sont considérables.

Laurent MAUDUIT

Quelles sont les marges de manœuvre ? Sont-elles réelles ou pas ? N'y a-t-il pas une sorte d'inversion du climat ?

Sur la banque centrale, le débat, public bouge : la politique de l'euro fort est souvent contestée. Le débat fiscal, lui aussi a également fortement évolué. Les logiques de « moins-disant fiscal » ne sont plus forcément dominantes et même à droite certains suggèrent qu'il faut sinon réhabiliter l'impôt en tout cas avoir pour objectif non plus une baisse mais une stabilité des prélèvements obligatoires.

Emmanuel TODD

Le climat évolue, y compris sur les notions de préférence communautaire et de protectionnisme européen. Cela étant, on a aussi un grand sentiment d'incrédibilité sur les possibilités pratiques, en un sens politique.

En un sens technique, la notion de protectionnisme européen tient le coup. Si on oublie les problèmes politiques, d'idéologie, on a un ensemble de 450 millions d'habitants, de consommateurs, de producteurs qui est, dans l'instant, redevenu temporairement le centre de gravité industriel et technologique dans le monde. C'est là où l'on a le plus d'ingénieurs, de scientifiques. Bientôt, on a aura plus d'immigrés en Europe qu'aux

Etats-Unis.

S'il ne se posait pas la question de la diversité nationale, la question du conformisme idéologique des économistes, il est évident qu'un ensemble de cette taille pourrait s'auto organiser, se protéger et recréer les conditions, non seulement d'une croissance des salaires, d'une répartition plus égalitaire des revenus, mais aussi, paradoxalement, d'une relance du commerce international. Si vous arrivez à relancer les salaires dans un ensemble protégé et à relancer la demande intérieure, au final, vous aboutissez à une relance d'un autre type du commerce international.

Il faut recentrer le débat sur les possibilités sur les grands pays leaders politiquement. Et dans ce débat sur le libre-échange, il faut oublier les Britanniques. Pour les Britanniques, le libre-échange, c'est comme le service public pour les Français, c'est identitaire. Ce n'est même pas la peine d'en discuter. De nombreuses élections ont été perdues en Angleterre sur ces questions.

La vraie question, c'est l'Allemagne, qui est très libre-échangiste, mais en apparence, parce que les comportements effectifs des acteurs économiques sont beaucoup plus efficacement protectionnistes. Il y a aussi le fait que l'Allemagne est un acteur plus fort en termes d'échange international et un acteur qui a, ces derniers temps, choisi le monde par rapport à l'Europe dans ses échanges, choisi en apparence, l'existence de la zone euro lui permettant de se torturer elle-même et plus efficacement que la France et l'Italie. Nous, peuples latins, sommes moins doués pour la déflation salariale, c'est une tradition. Cela donne ces problèmes de gains de parts de marché sur les pays plus à l'Ouest ou plus au Sud. Il faut vraiment poser la question. Pour moi, l'avenir du dialogue franco-allemand se pose là.

A la conférence sur l'emploi, j'avais dit que les Français devaient admettre plusieurs choses dans ce débat très important avec l'Allemagne.

D'abord, ils doivent arrêter de refuser de voir que l'Allemagne est le cœur économique de l'Europe, est le pays le plus puissant et qu'à ce titre, elle a des responsabilités particulières. Il faut que les Français mettent de côté leur orgueil national, qu'ils acceptent de voir la réalité.

Les Français, en effet, ne veulent pas admettre la réalité de la puissance économique allemande. Dans les élites françaises, ils ont des raisonnements de compensation ; ils se racontent que les Allemands sont très rigides, ne peuvent rien comprendre, sont incapables d'adaptations. On disait des Allemands que jamais ils ne renonceraient au droit du sang. Or, ils l'ont fait. Au regard de l'immigration, ils ont renoncé au droit du sang. L'Allemagne est tout à fait pragmatique, à la manière de la France, parfois plus. On disait aussi : « Jamais l'Allemagne ne cessera d'obéir aux Etats-Unis », la guerre d'Irak est une illustration assez spectaculaire du contraire.

Et nous sommes maintenant de nouveau dans la même posture : « Jamais l'Allemagne n'acceptera de discuter de la possibilité d'un protectionnisme européen, alors qu'elle pourrait y trouver des avantages ». Il faut faire les calculs économétriques sur les gains de demande intérieure qu'on pourrait obtenir en Europe dans un grand marché protégé par rapport aux gains de demande extérieure, à ces gains mythiques dans les rapports avec la Chine, avec l'Inde, etc.

Une Allemagne, au centre de l'Europe prenant ses responsabilités, réfléchissant, parce que, après tout, l'Allemagne ne va pas bien (l'Allemagne fait partie des pays qui se torturent le mieux, et c'est cela, les succès économiques de l'Allemagne actuelle), ce n'est pas impossible. Il n'est pas du tout évident que l'Allemagne en soit incapable, même si c'est difficile.

Du côté français, cela demande moins d'arrogance en termes de perception des choses et, de la part des hommes politiques, plus de courage qu'ils n'en ont. J'ai vu de nombreux hommes politiques parler de protectionnisme européen. Soutenus par des économistes, beaucoup seraient prêts à se lancer, mais il y a toujours cette espèce de peur d'affronter la discussion avec l'Allemagne. On achoppe toujours sur ce point. C'est le complexe allemand de la France qui recommence, qui n'en finit pas d'empêcher les dirigeants français de chercher des solutions pragmatiques et de négocier sérieusement.

Quelle négociation ?

L'Allemagne peut trouver de l'intérêt à jouer son rôle pleinement dans la restabilisation, dans la redynamisation de

l'Europe. Il faut le lui proposer comme une alternative, mais il faut aussi être capable de dire clairement que si elle ne veut pas, on ne peut pas continuer comme cela.

Dans votre exposé très intéressant sur la distribution des souffrances en Europe, la conclusion, c'est que, si l'Allemagne ne prend pas en charge ses responsabilités, l'euro n'a plus de raison d'être. La seule solution pour la France, ce ne sont pas des marges de manoeuvre internes, c'est la fin de l'euro. C'est de cela que l'on parle en fait. C'est, soit le protectionnisme européen, soit la fin de l'euro.

Dans la mesure où ces phénomènes de concurrence internes à l'Europe sont exacerbés par la concurrence externe à l'échelle mondiale, on ne va pas pouvoir tenir.

Il existe des solutions alternatives. Je vois trois solutions possibles pour un pays comme la France : le « *happy ending* », le protectionnisme européen, 10 % de chances ; la sortie de l'euro, 50 % de chances ; la suppression du suffrage universel. Dans la perspective à 10 ou 20 ans d'un libre-échange qui n'en finit pas de déstructurer, de torturer, de faire pression sur les salaires, on ne pourra pas tenir en régime de suffrage universel. D'ailleurs, on sent déjà que le système démocratique français est en cours de dislocation.

Christophe RAMAUX

Le clivage principal dans le débat économique n'oppose pas les partisans du protectionnisme à ceux qui y sont opposés ; le clivage principal oppose deux cohérences, les libéraux, ceux qui sont partisans du libéralisme économique et ceux qui sont partisans, non pas de tuer le marché mais d'une économie avec du marché et de l'intervention publique. Je pense que c'est là le clivage principal qui existe en économie. Dans cette cohérence, il ne faut s'interdire, sans être un partisan acharné du protectionnisme, aucun débat.

Pour l'instant, l'essentiel des échanges commerciaux sont intra européens. Et c'est la même chose pour les investissements directs. Mais cela va évoluer avec, notamment, l'émergence de la Chine et de l'Inde. La Chine n'est pas seulement capable de produire des jouets de mauvaise qualité. Quand vous avez des entreprises qui

investissent en Chine, elles ne le font pas avec des technologies chinoises, elles le font avec les technologies les plus performantes. Ce sont les firmes multinationales, bien sûr, qui le font, pour augmenter leur taux de marge. Elles sont aujourd'hui capables de bénéficier d'une main-d'œuvre extrêmement mal payée pour produire des biens relativement complexes et les mettre en concurrence ou sous la menace de la concurrence. Il ne faut pas le sous-estimer.

Sur le protectionnisme, il va consister à mettre des règles dans les échanges commerciaux. Mais quand l'euro se réévalue de 50 % par rapport au dollar en quelques années, il est clair qu'on a, là, un instrument qui peut être beaucoup plus efficace que de réintroduire le tarif extérieur commun. Cela étant, on peut ajuster par la dévaluation, mais si les Etats-Unis, le Japon et la Chine font la même chose, que fait-on ?

El Mouhoub MOUHOUD

Je voudrais compléter l'exposé fait par Jacques MAZIER sur les politiques européennes, prises d'un point de vue macroéconomique, qui ont engendré les résultats qu'il a énoncés mais je ne partage pas la sur-détermination des échanges extra-européens qui sont affectés dans la proposition d'une politique commerciale extra-européenne protectionniste, car les problèmes sont davantage intra-européens qu'extra-européens. Deux tiers des échanges sont encore intra-européens.

L'absence de politique régionale européenne

Jusqu'à l'élargissement de l'Union européenne, on avait réussi, relativement, à faire converger les pays, même si, à l'intérieur, cela posait beaucoup de problèmes. Le problème, c'est que l'on a fait l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe centrale et orientale à coûts constants, à moyens constants. D'où les résultats que nous avons aujourd'hui, des concurrences intra-européennes extrêmement fortes.

Le schéma européen de l'achèvement du marché unique, puis, ensuite, de la construction de la zone euro, avec l'idée

qu'il fallait simplement favoriser les convergences nominales des critères de Maastricht, les autres pourraient converger ensuite, rattraper facilement, ce schéma a volé en éclats, parce que les pays sont très divergents du point de vue structurel, n'ont pas les mêmes niveaux de productivité, les mêmes niveaux technologiques, les mêmes types d'échanges, etc. Le modèle européen, dans lequel les pays rattrapaient à volé en éclats, déjà avec certains pays d'Europe du Sud, mais encore plus aujourd'hui avec les pays d'Europe centrale et orientale.

Les vrais problèmes ne sont pas des problèmes extra-européens. Encore une fois, l'Europe est relativement autocentrée dans son ensemble. En termes d'investissements directs, de commerce, les échanges intra-européens et les investissements directs intra-européens représentent près des deux tiers de l'ensemble des flux. Il ne faut donc pas exagérer le côté extraverti de l'Union européenne. En revanche, il me semble que les concurrences intra-européennes posent un problème de risque de sortie de l'euro, pas pour tous les pays, mais pour les pays de l'Europe du Sud, le Portugal qui est en position de difficultés extrêmes avec un taux de change surévalué par rapport à ses niveaux de spécialisation internationale qui sont des niveaux de pays en voie de développement, pratiquement. Les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir, de la chaussure subissent des coups assez durs. C'est donc un pays qui risque de décrocher. La Grèce, également. Un certain nombre de pays sont divergents structurellement. Et ne parlons pas des nouveaux entrants. Mises à part la Hongrie et la République tchèque, les autres sont en situation de divergence majeure.

Pourquoi a-t-on ce problème ? Quelle est la nouveauté par rapport au fonctionnement de l'Union européenne ? Un problème majeur, c'est, par rapport à l'intégration des pays de l'Europe du Sud, Espagne, Portugal et Grèce, que les niveaux de PIB par habitant de ces pays sont beaucoup plus faibles que ceux de l'Union européenne. Les fonds structurels n'ont pas augmenté, on n'a donc pas d'effet de rattrapage. Le budget européen est un budget restrictif.

On a donc un phénomène nouveau : jusqu'à présent, l'Europe fonctionnait avec une convergence des nations et des

inégalités intra régionales (entre les régions à l'intérieur des nations), ce phénomène s'accélère de manière extraordinaire. Si vous regardez, au niveau des nouveaux pays entrants, les écarts entre les grandes agglomérations et le reste du pays (par exemple, la région de Prague et le reste du pays) s'accroissent formidablement, c'est-à-dire que les inégalités intra nationales, intra régionales s'accroissent à tel point qu'elles remettent en cause le principe de la convergence même des nations vers les pays du noyau dur.

Le risque d'éclatement de la zone euro et de l'Union européenne n'est pas un risque dû aux échanges extra européens ou à une surexposition de l'Europe à la concurrence internationale, mais un risque dû aux concurrences internes. On est face à quelque chose de nouveau. Les pays d'Europe centrale et orientale ont des niveaux de productivité qui sont bons pour des niveaux de coût unitaire qui sont très bas.

Juste un exemple pour être concret : le Portugal, c'est un pays qui réussissait à attirer quelques investissements directs intra européens avant de bénéficier des fonds structurels ; il bénéficie des fonds structurels ; certaines régions, qui étaient enclavées, sont désenclavées ; l'ensemble des investissements directs qui allaient vers le Portugal se sont déplacés vers d'autres zones intra européennes. Toute la sous-traitance d'assemblage (textile, habillement, cuir, chaussure, etc.), tout ce qui est sensible à la concurrence par les prix et par les coûts, s'est déplacée vers l'Est. Ce pays est maintenant en position d'utiliser l'immigration, l'immigration moldave, ukrainienne, comme un moyen d'ajustement macroéconomique, compte tenu des problèmes structurels qu'il rencontre aujourd'hui.

Je prends l'exemple du Portugal, parce que c'est le cas le plus typique, mais la Grèce, c'est la même chose. Pour l'Espagne, c'est un peu moins vrai, parce qu'ils ont réussi à rattraper sur de nombreux terrains, mais des menaces courent. Certaines régions de l'Europe méridionale, de la France, de l'Italie sont soumises aux mêmes problèmes.

Pour moi, le problème essentiel, c'est l'absence de politique régionale européenne. On a une politique de saupoudrage de fonds structurels qui est

absolument impuissante à faire quoi que ce soit, à budget constant, et on a une politique de Lisbonne qui est une politique complètement ahurissante, stupide, car on a, là, dupliqué les principes de convergence des critères de Maastricht.

Que dit-on aux pays ? On leur dit : « Rattrapez votre niveau de recherche/développement en pourcentage du PIB » ; « Ayez 3 % de votre PIB en recherche et développement ». On le demande à chacun des pays sans aucune politique structurelle de fond, technologique de fond. Plutôt que de dessiner des régions complémentaires sur le plan technologique entre elles, pour qu'elles soient puissantes à l'échelle mondiale face aux Etats-Unis, à la Chine, au Japon, on renoue avec l'idée - c'est la méthode de coordination ouverte de l'Europe - qu'il suffirait de faire converger les pays vers un *benchmark*, une norme. Ce qui m'oppose aux préconisations externes, c'est que, pour moi, la vraie problématique est une problématique intra européenne.

Dégager des marges de manœuvre budgétaire

Jean-Gabriel BLIEK

Il existe des marges de manœuvre, à condition toutefois d'être particulièrement clair sur le constat. Or, en France, avec le rapport de la Commission PEBEREAU, on a une mise en scène de la doctrine libérale autoritaire visant à culpabiliser les personnes et à instaurer une politique régressive.

La Commission PEBEREAU explique que l'endettement français a augmenté de manière vertigineuse, car les déficits budgétaires ont augmenté, en raison d'une hausse non maîtrisée des dépenses publiques. Ce constat-là est faux, d'une part, parce que les dépenses publiques n'ont pas augmenté. Si on compare les dépenses publiques au produit intérieur brut, en 1985, c'était de l'ordre de 53,4 % ; en 2005, c'était 53,5 %. Il n'y a pas augmentation des dépenses publiques. En revanche, il y a eu une baisse des recettes fiscales. Et cela a été un acte volontaire, politique.

Le deuxième point, qui est aussi un acte politique volontaire, qui ne dépend

d'aucune fatalité, c'est qu'à partir de 1980, on a augmenté les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire le taux d'intérêt net du taux d'inflation, à tel point que le taux d'intérêt réel a été supérieur au taux de croissance. Si le taux d'intérêt réel est supérieur au taux de croissance, le rapport endettement public/PIB ne va cesser d'augmenter, passant de 20 % en 1980 à 65 % aujourd'hui.

Ce qui doit faire réfléchir, ce sont les causes de l'augmentation. En passant sous silence le taux d'intérêt, on passe sous silence l'essentiel de l'explication. Or, le taux d'intérêt, dans tous les pays du monde, dépend de la banque centrale, c'est-à-dire d'une politique.

Ces questions sont débattues depuis très longtemps. Les Etats-Unis, en 1944, avaient un endettement public très important, 120 % du PIB. Ils se sont posé la même question : faut-il rembourser la dette, ou au contraire, augmenter le PIB ? En 1944, un article de DOMAR explique que c'est une folie de rembourser la dette et que ce qu'il faut, c'est baisser le taux d'intérêt en dessous du taux de croissance. Dès lors, on développe l'économie et on diminue le taux d'endettement. Ce qui fut dit fut fait. Regardez l'évolution de l'endettement public américain à partir de 1944, il a diminué et ils n'ont pas remboursé la dette.

Il faut voir les choses de manière lucide. Il n'y a pas d'irresponsabilités des Français, mais, il y a au contraire une politique délibérée à remettre en cause. On nous dit : « Il y a des pays magnifiques, il faut faire comme eux ». Et ces pays, c'est, par exemple, le Canada. Ils ont baissé leur endettement public de 68 % à 38 % en l'espace de dix ans, c'est extraordinaire. Il faut faire comme eux, parce qu'ils ont diminué le taux de chômage. Là encore, il s'agit d'une imposture. Que s'est-il passé au Canada ? Ils ont, premièrement, baissé le taux d'intérêt ; les Canadiens se sont massivement endettés ; deuxièmement, les exportations canadiennes représentent 27 % du PIB canadien, exportations qui sont dirigées vers les Etats-Unis où la machine économique tourne à plein régime, grâce à l'endettement public.

Un dernier exemple, le Danemark : c'est le pays où la dette publique est la plus faible par rapport au PIB, 43 %, . Mais regardons ce que font les Danois en tant qu'individus : ils ont la dette privée la plus

forte de toute l'Europe. Par tête d'habitant, c'est 40 000 €. Nous sommes, nous, à 11 000 €. Ils ont un endettement qui correspond à trois fois leur revenu disponible brut. Le notre est de l'ordre de 65 % du revenu disponible brut.

Pourquoi ne donne-t-on pas ces chiffres ? On se focalise sur cette dette publique comme si c'était un péché, alors que, finalement, l'économie, pour bien fonctionner, doit avoir de l'endettement, qu'il soit public ou privé. Et on ne peut pas dire que les pays qui réduisent l'endettement public fonctionnent mieux, leur réussite repose sur un autre endettement.

La politique économique a des marges de manœuvre. D'une part, il faut baisser le taux d'intérêt réel. Il n'y a pas de raison d'avoir un taux d'intérêt réel aussi élevé. Il faut éventuellement modifier la parité de l'euro et, surtout, il faut avoir un déficit budgétaire primaire, hors les charges d'intérêt, plus fort.

Pour terminer sur une note de grand optimisme, c'est l'euro. On nous dit aujourd'hui que le déficit commercial français est énorme, mais c'est 1,6 % du PIB ; si on prend l'Espagne, c'est 7,2 %. Dit-on pour autant que l'Espagne est en faillite ?

Nous appartenons à un ensemble où nous avons la même monnaie. Nous avons des déficits entre nous, mais nous commerçons principalement entre nous, alors où est le problème ? Nous avons les moyens économiques, monétaires, financiers d'assurer une autre politique économique et de favoriser, ce qui paraît beaucoup plus important que le ratio endettement/PIB, le plein emploi.

Dans l'ouvrage rédigé avec Alain PARGUEZ, nous nous sommes intéressés au sous-emploi français en ajoutant, au taux de chômage officiel, tous ceux qui travaillent à temps partiel, quelques heures, les Rmistes, etc. On arrive quand même à un taux de sous-emploi de l'ordre de 33 % de la population active, c'est-à-dire 9 millions de personnes.

Quand on en arrive là, on doit se saisir de ce problème. Et c'est, je crois, l'ambition du syndicat, car, si on continue sur cette pente, on n'aura bientôt plus rien à négocier et on n'aura plus besoin de syndicat.

L'évolution de la politique économique est donc nécessaire à la fois pour résoudre les problèmes économiques, pour éviter des solutions politiques qui risquent d'être dures et pour retrouver une citoyenneté pleine et entière.

Déflation salariale et non-coordination des politiques économiques en Europe

Xavier TIMBEAU

Dans les phénomènes qui me paraissent très importants aujourd'hui dans l'Europe et qui sont à la fois à combattre et à maîtriser d'une certaine façon, c'est cette notion de déflation salariale qui a pris sa source dans les petits pays européens et qui est aujourd'hui appliquée par les grands pays européens, en tout cas par l'Allemagne, mais qui l'a été aussi en son temps par la France qui a été capable, même en étant un pays latin, de pratiquer la déflation salariale. Cela montre qu'on peut arriver, en se forçant, à aller contre sa nature. Ces phénomènes sont très présents et il est très difficile aujourd'hui d'y mettre un frein.

Ce n'est pas que les peuples aient envie de se torturer, mais, dans cette Europe qui a une croissance molle, face à ces problématiques que sont le financement des régimes sociaux, le financement de la dette publique, le chômage ou le sous-emploi, les Etats, responsables devant leur électeurat, doivent faire quelque chose.

Comme il n'y a pas de croissance et que l'on ne peut pas faire grand-chose au niveau de cette croissance au niveau européen, les instruments qui restent, c'est d'aller en piquer un peu aux voisins. Quand on est un petit pays, qu'on en prend aux voisins, personne ne s'en rend compte et on est érigé en modèle ; quand on est un gros pays, on déclenche une catastrophe à l'échelle du continent et on pose des questions. C'est l'une des racines du mal.

La deuxième racine du mal dans lequel les Allemands, mais aussi les Portugais et d'autres sont impliqués, c'est que, dans le cadre d'une monnaie unique, il n'est plus possible de faire des ajustements de change raisonnés. C'est très compliqué de faire des ajustements de change raisonnés. Peut-être, d'ailleurs, n'y est-on jamais arrivé. En tout cas, avec une monnaie unique, on n'y arrive

pas mieux.

Un des éléments, c'est la déflation, mais pour que la déflation fonctionne, elle doit être concertée et co-actée par l'ensemble des partenaires. Il faut que la France, l'Italie, l'Espagne disent à l'Allemagne : « Vous aviez 20 % de surévaluation quand le pays est entré dans l'euro. On est d'accord. Faites de la déflation salariale jusqu'au moment où vous rétablissez votre compétitivité. Et ce jour-là, vous arrêtez de faire de la déflation salariale. En retour, on s'engage à ne pas en faire à notre tour quand on considérera que notre déficit ou notre chômage est trop élevé ».

Cette coordination, a minima, est nécessaire aujourd'hui en Europe. Je pense que c'est l'un des premiers piliers de cette utopie européenne à reconstruire.

On pourrait avoir un débat très riche sur le protectionnisme et sur la façon de le mettre en œuvre mais je voudrais pointer un élément, à savoir que l'on a un instrument sous la main, qui est opérationnel, qui permet de faire exactement la même chose et qui s'appelle le taux de change de l'euro.

Le taux de change de l'euro a, de ce point de vue, tous les avantages. D'abord, ce n'est pas considéré comme du protectionnisme. Cela pourrait presque satisfaire tout le monde. Ensuite, on a des institutions pour le mettre en œuvre. C'est de la responsabilité institutionnelle du Conseil européen. La mise en œuvre se fait dans le cadre de la banque centrale qui est censée, dans ce cadre, répondre aux injonctions du Conseil européen.

Donc, les institutions sont en place ; le traité donne les règles de fonctionnement ; il ne reste qu'à le mettre en œuvre. Et pour le mettre en œuvre, il suffit d'avoir un consensus politique au sein du Conseil européen et de faire plier quelques éléments de doctrine au niveau de la banque centrale européenne. Si on ne la prend pas trop de front, c'est peut-être éventuellement possible.

A ce moment-là, on aura un instrument qui permettra d'augmenter la compétitivité de l'Europe, sans toucher à la compétitivité entre les pays européens - on aura un instrument assez efficace de ce point de vue - et de diminuer le surplus de

valeur que l'on exporte à l'extérieur. Quand on fabrique une BMW moins cher, on ne va pas forcément vendre plus de BMW, mais ceux qui achètent des BMW auront un peu plus d'argent qu'ils pourront utiliser pour acheter autre chose. Au total, on n'aura pas vendu plus de BMW, on les aura vendues moins cher. J'ai parlé des BMW, mais vous avez aussi les AIRBUS, différents produits sur lesquels on pourrait jouer.

Rétablir les bases d'une fiscalité de l'épargne européenne

Dernier point qui me paraît extrêmement important, ce sont les questions de fiscalité. On aime l'impôt en France, on l'aime moins dans les autres pays. C'est un débat complexe, parce qu'on peut arriver à des niveaux d'impôt dissuasifs.

Mais la problématique de l'impôt en Europe me paraît plus relever d'un manque d'équilibre entre, d'un côté, l'imposition du travail au sens très large (le travail de l'entrepreneur, le travail du salarié ou la rémunération du retraité) et, de l'autre côté, l'imposition du capital.

On a mis en place, en Europe, une fiscalité de l'épargne et une mobilité de l'épargne qui font que, grossièrement, il est impossible d'augmenter la fiscalité sur l'épargne.

Comme par ailleurs, on vit dans une société mondialisée dans laquelle on tolère, y compris sur le territoire européen, des paradis fiscaux, il est possible d'aller la localiser dans des endroits où, globalement, elle va échapper à cette fiscalité. Et la simple menace de cette délocalisation suffit à justifier qu'on renonce à taxer l'épargne. Cela dit, aujourd'hui, en France, 80 % des revenus de l'épargne sont soumis à des prélèvements libératoires qui sont « capés » sur les taux de la fiscalité européenne et 20 % sont soumis à la fiscalité progressive.

On a là, un vrai problème. Aujourd'hui, quand on augmente l'impôt sur le revenu en France, on ne rétablit pas un équilibre entre le travail et le capital, mais un équilibre entre les revenus du travail directs, comme les salaires, et les revenus par exemple de remplacement, retraite ou chômage.

Quand on transfère des cotisations sociales vers l'impôt sur le revenu, on taxe plus les retraités et moins les salariés, mais l'imposition du capital, dans ce cadre, n'est pas touchée.

Par ailleurs, les très riches peuvent être mobiles, habiter à Bruxelles et à Luxembourg, être à quelques heures du centre de Paris et ainsi échapper à l'ISF, à une partie des contributions obligatoires du système de protection sociale, d'autant qu'une partie de la rémunération peut être capitalisée et ne pas être prise en compte dans les systèmes de protection sociale.

Ainsi, ces éléments de solidarité fondamentaux, par la fiscalité sur le capital et les revenus du travail au sens très large, ne sont plus garantis. Ce que l'on organise, c'est une espèce de compétition ou de bataille rangée entre, d'un côté, les retraités, de l'autre, les salariés, avec des salariés qui gagnent un peu plus que ceux-ci ou un peu moins que ceux-là, sans avoir la possibilité de trouver un équilibre satisfaisant sur le plan de la fiscalité.

Quels sont les instruments pour arriver à ce qui constituerait le troisième pilier d'une utopie européenne ?

C'est de supprimer définitivement les paradis fiscaux qui se trouvent sur le territoire européen. Il n'y a aucune raison de tolérer des zones franches en matière de fiscalité. Il n'y a aucune raison de le faire, cela n'a aucun intérêt. Il faut, d'un autre côté, être extrêmement ferme sur les mouvements de capitaux entre le territoire européen et les paradis fiscaux à l'extérieur du territoire européen.

Par ailleurs, il faut aussi rétablir les bases d'une fiscalité de l'épargne européenne qui redonneraient à chacun des pays des marges de manoeuvre dans le choix qu'il va établir entre revenus du travail et revenus du capital.

Cela signifie, par exemple, une transparence complète entre les pays européens sur la façon dont est rémunérée l'épargne. A ce moment-là, le choix de résidence conditionnera la façon dont vous êtes imposé, y compris sur vos revenus d'épargne.

Aujourd'hui, on est dans une situation très avantageuse pour celui qui vit de rentes, puisqu'il peut localiser ses rentes à un endroit et se localiser lui-même à un

autre endroit, bénéficier de services publics financés par un impôt qu'il ne paie pas.

Très bien, mais mettons-le le face à son choix, appliquons la proposition de Nicolas SARKOZY : « La France, soit on l'aime, soit on la quitte ». Et à ce moment-là, laissons Johnny HALLYDAY aller vivre six mois par an à Gstaad. Il a choisi de passer six mois de l'année à Gstaad. S'il passe une partie de ces six mois en déplacement, ce n'est pas compté. Il doit être effectivement six mois de l'année à Gstaad. Même si on est très riche et que l'on a des distractions multiples, je pense que, six mois de l'année à Gstaad, on finit par s'ennuyer. Mais si c'est là, la condition pour être beaucoup plus riche, pourquoi pas.

Laissons les individus faire ces choix, mais rétablissons le principe : quand je choisis un lieu de résidence, je paie la fiscalité, quelle que soit la source de mes revenus, qui correspond à ce lieu de résidence.

Il ne s'agit pas d'interdire la mobilité de l'épargne. Simplement, il faut une mobilité parfaite de l'information sur les revenus de l'épargne pour pouvoir organiser, sur chaque territoire de résidence, une fiscalité opérationnelle.

Cela ne demande pas que l'on uniformise la fiscalité au niveau européen. C'est simplement appliquer le principe : je choisis un territoire et j'en paie la fiscalité.

Pourquoi ne pas imaginer à ce moment-là une véritable concurrence fiscale et sociale, au sens noble, entre les pays européens, à savoir qu'un certain choix de prélèvement correspond à une forme de solidarité, à un ensemble de production de biens publics, et ceux qui veulent en profiter en paient le coût, ceux qui ne veulent pas en profiter, qui veulent aller vivre dans un autre espace, peuvent le faire et, à ce moment-là, en paient le coût éventuellement moindre ?

Si on ne met pas en place les conditions de ce choix, on arrivera à une situation ubuesque où le nivellement se fera par le bas.

Le bilan des réformes libérales

Christophe RAMAUX

Je voulais intervenir sur la question du désarmement théorique. La principale victoire du libéralisme économique, ce n'est pas simplement ce qu'il fait, mais ce qu'il arrive à inscrire dans nos têtes, c'est-à-dire l'idée selon laquelle il n'y aurait plus aucune marge de manoeuvre. Et cela peut prendre différentes formes.

Cela peut s'exprimer sous l'idée que le libéralisme a tout emporté et que la seule réponse qu'on puisse lui opposer - on le trouve dans certains discours hétérodoxes -, c'est une réponse d'emblée à l'échelle internationale, c'est-à-dire qu'il faut construire des syndicats mondiaux pour, un beau jour, via les syndicats mondiaux, opposer une réponse cohérente à l'échelle internationale, parce que si la réponse n'est pas à l'échelle internationale, tout est perdu.

L'Etat social existe encore, y compris aux Etats-Unis. Certaines thèses disent que l'Etat social était adapté aux Trente glorieuses au fordisme et qu'il est dépassé avec lui. Or, l'Etat social est toujours d'actualité avec ses quatre piliers : protection sociale, droit du travail, services publics et politiques macroéconomiques et ce pour plusieurs raisons.

En premier lieu parce qu'il est « toujours là ». Les politiques libérales se sont appliquées, elles ont écorné, déstabilisé l'Etat social, mis à mal l'Etat social, mais la protection sociale existe toujours en France, également le droit du travail, les services publics. Le seul pilier qui a peut-être été mis à mal le plus durement, en France et en Europe, c'est le pilier « politiques macro ».

La seconde raison qui permet de dire que l'Etat social est toujours là, c'est le bilan des réformes libérales.

Quelque chose qui m'étonne toujours, avec mes étudiants qui n'étaient pas nés en 1981, 1982 ou 1983, c'est, quand on prononce le mot de KEYNES. Ils l'associent toujours à « l'échec des politiques de relance de 1982 et de 1983 ». Cette expression est quasiment rentrée dans le langage commun. Ce qui m'étonne également, c'est que ne soit pas entré dans le langage commun, l'échec des politiques libérales depuis 1983. Cet échec peut se lire pilier par pilier.

Ainsi, les pays qui sont allés le plus

loin dans la remise en cause du pilier « politiques économiques », sont ceux de la zone euro. Et l'échec est patent, en matière de croissance, d'emploi, mais aussi en matière de comptes publics. Quelques mots sur ce dernier volet : ce ne sont pas les politiques keynésiennes qui creusent les déficits. Nous avons, sur vingt ans, un recul suffisant qui nous permet de voir que ce qui creuse les déficits, c'est d'abord l'absence de recettes, accessoirement les contre-réformes fiscales réactionnaires, les cadeaux fiscaux faits aux riches. Ce qui creuse le déficit et la dette, c'est, d'abord, l'absence de croissance. Et, d'un point de vue keynésien, ce qui provoque l'absence de croissance, c'est, bien entendu, l'absence de dépenses publiques, de soutien à la croissance.

On peut prendre un autre volet : la protection sociale aux Etats-Unis, parce que l'on a tendance, en France, à s'auto flageller sur le thème « On n'est qu'un petit pays, on ne peut plus rien faire, etc. ». Aux Etats-Unis, il y a eu un débat, qui continue d'ailleurs, sur la question de la protection sociale. Une grande partie des Américains dit qu'il faut créer une protection sociale « à la française », parce que l'on sait bien que le système de santé et le système de retraite américains sont des systèmes plus coûteux et moins efficaces que le système de protection sociale, qui n'est pas sans défaut, français.

Donc, la seconde raison pour laquelle l'Etat social est toujours d'actualité, c'est le bilan de la politique libérale. Là où on est allé le plus loin dans les politiques libérales, on a rencontré l'échec économique, sans parler de la justice sociale.

Troisième raison - et c'est pourquoi il faut faire attention sur les marges de manoeuvre nationales -, ce qui justifie l'Etat social, c'est l'idée que l'intérêt général n'est pas réductible au jeu des intérêts particuliers et que, donc, il est besoin d'une intervention publique.

Certains soutiennent, pour telle et telle raison, que l'Etat social, « c'est dépassé ». Or, ce n'est pas dépassé. Cela ne veut pas dire qu'il faut revenir à l'Etat social des Trente glorieuses qui présentait d'ailleurs de nombreux défauts, l'un d'entre étant la bureaucratie, (j'ai parlé des défauts du marché, mais il y a aussi des défauts d'Etat, et l'un des défauts d'Etat, c'est sa bureaucratie). Il faut évidemment refonder

l'Etat social. Mais le refonder ne veut pas dire l'enterrer en laissant entendre par exemple qu'il n'existe plus aucune marge de manoeuvre nationale

Certaines choses doivent être faites à l'échelle internationale. Les questions de l'écologie, du développement durable exigent des réponses internationales. D'autres doivent être faites à l'échelle européenne. Et des marges de manoeuvre existent à l'échelle européenne. L'offensive libérale est telle à ce niveau que cela suppose une certaine radicalité dans les réponses. Mais on peut le faire de façon très tranquille : on est quand même allé très loin dans l'application des dogmes libéraux à l'échelle européenne. Qu'on ait interdit, à l'échelle de l'Union européenne, le fait que l'Union européenne elle-même puisse faire du déficit, ce que proposait Jacques RUEFF à l'échelle nationale au début du siècle, qu'on ait interdit cela, cela montre qu'on est allé très loin en matière d'application des dogmes libéraux.

Troisièmement, des marges de manoeuvre existent à l'échelle nationale. Quand Jacques MAZIER parlait de politiques différenciées à l'échelle de l'Union européenne, cela plaidait dans le sens de coopérations renforcées à l'échelle de certains Etats. Ces marges de manoeuvre existent.

Mais il y a aussi des marges de manoeuvre à l'échelle nationale. En 1997/2001, en France, 2 millions d'emplois ont été créés (moins 1 million de chômeurs). On n'a pas eu ces chiffres en Allemagne, non plus en Italie. De mon point de vue, c'est parce que la gauche plurielle, dans un premier temps, sans le systématiser, l'assumer comme tel malheureusement, a pris des libertés avec les politiques libérales. Et cela a fonctionné. Cela explique les 2 millions d'emplois créés en France et que n'ont pas connus l'Allemagne, l'Italie, etc.

Des marges de manoeuvre existent donc bien à l'échelle nationale. Il faut articuler toutes ces réponses, réponses à l'échelle nationale, coopérations renforcées, réponses à l'échelle européenne, réponses éventuellement à l'échelle mondiale.

Or, on a tendance, y compris chez les économistes hétérodoxes, pour des raisons qui renvoient à d'autres histoires, à remettre en cause de façon forte l'échelle de

l'Etat nation. Il y a une forme de détestation, dans une certaine gauche, de l'Etat et de la nation. Il y a là quelque chose qu'il faut retravailler entre nous.

Quelle action syndicale pour l'emploi en Europe ?

John EVANS

Les thèmes de réflexion de la Confédération européenne des syndicats ne sont pas théoriques : quelles sont les thèses que l'on défend au niveau syndical en Europe en matière d'action pour l'emploi ?

En réalité, actuellement, c'est l'Europe qui est en surplus pour le moment et les Etats-Unis qui sont en déficit. Le risque principal, dans la situation actuelle, ce n'est pas de ne pas avoir les moyens pour arriver à limiter les échanges, c'est que les Etats-Unis deviennent beaucoup plus protectionnistes et qu'ils introduisent des restrictions par rapport à l'importation de produits européens.

Comment réduire le déséquilibre dans l'économie mondiale tout en soutenant l'emploi ? Comment le faire également tout en orientant la Chine sur un modèle de développement durable plus soutenable sur le moyen terme ?

Toute la discussion porte sur les politiques monétaires et fiscales à l'intérieur de l'Europe, compte tenu de l'action de la banque centrale européenne qui monte les taux. C'est cela le défi macroéconomique, de créer les conditions pour permettre la relance en Europe pour créer de l'emploi.

Cela n'a pas grand-chose à voir avec l'idée que, pour arriver à cela, il faut prendre des mesures de limitation des importations extérieures. Peut-être, à un moment, le faudra-t-il, mais pour le moment, non.

Le deuxième défi, c'est aussi le modèle social à l'intérieur des pays. Vous avez huit pays européens qui ont des taux d'emploi plus élevés qu'aux Etats-Unis. Je ne défends pas le modèle nordique en disant que c'est parfait, mais c'est la preuve qu'un modèle, avec des taux de syndicalisation de 80, 90 %, des dépenses importantes dans le domaine social, des politiques actives en matière de main-d'œuvre et, également, une concertation sur les problématiques

macroéconomiques, peut fonctionner.

Et je suis d'accord avec l'idée que l'Etat doit disposer de marges de manœuvre. Je ne voudrais pas trop parler de l'Angleterre mais je dirai que peut-être des choses sont à prendre du côté britannique, par exemple, que la banque d'Angleterre est plus flexible que la Banque Centrale Européenne. Par ailleurs, une grande partie de la croissance britannique étant basée sur le secteur financier, l'aléa est important dans ce domaine et il peut en résulter une meilleure réglementation des marchés financiers, surtout dans le domaine des services financiers.

Andreas BOTSCH

Quelques remarques sur le fonctionnement interne de l'Europe, sans être masochiste, sans tomber dans le travers de l'auto torture des Allemands. Il faut regarder ce qui se passe au sein de *l'Eurogroupe*, parce qu'on risque un éclatement de l'Union économique et monétaire dans le moyen terme, si le cap actuel est maintenu.

Pour cela, il faut regarder ce que l'on a fait depuis 1999 et comment cela fonctionne en termes de gouvernance économique. Et là, on constate que des erreurs fondamentales ont été faites. Quand on regarde l'attribution des rôles macroéconomiques au sein de *l'Eurogroupe*, on constate que c'est la banque centrale qui est responsable de la stabilité des prix, alors que, normalement, ce sont les partenaires sociaux qui devraient en être responsables.

Pour ce qui est de la responsabilité au niveau de l'emploi et du chômage, selon le modèle de gouvernance économique au sein des pays de l'euro, cela relève de négociations collectives avec les partenaires sociaux. Or, le taux d'emploi et le taux de chômage dépendent de la politique monétaire, donc de la BCE et, dans une moindre mesure, de la politique budgétaire.

Troisièmement, dans *l'Eurogroupe*, le rôle des Etats ou des gouvernements, c'est d'avoir des budgets équilibrés, voire excédentaires. Or, on sait que la politique budgétaire, c'est aussi avoir des politiques conjoncturelles.

Quatrième élément (je ne parlerai pas

de commerce extérieur, mais de taux de change) : on n'a pas de politique de change dans *l'Eurogroupe*, et c'est une carence que l'on mesure actuellement avec le risque que l'euro s'apprécie du jour au lendemain tandis que les monnaies asiatiques se dévaluent. Dans la période 2002/2004, l'euro s'est apprécié de plus de 50 % par rapport au dollar, alors que le yen s'est apprécié uniquement de 25%. C'est un élément important.

C'est pourquoi - et ce n'est pas mon opinion personnelle, mais une position officielle du DGB - il faut se concentrer sur *l'Eurogroupe*. Dans ce contexte, on a fait des propositions très concrètes sur ce que l'on peut améliorer en termes de gouvernance économique.

Quant à la fiscalité en Europe, on n'a pas de fiscalité commune. Or, il nous en faudrait une, surtout une fiscalité pour les entreprises pour que, s'il y a délocalisation, il y ait un seuil commun minimal de fiscalité qui s'applique aux entreprises partout en Europe.

Quand vous regardez la réforme fiscale en Allemagne, vous pouvez quand même constater un tournant, il n'est plus question

de baisser les dépenses de l'Etat, mais d'augmenter les recettes. C'est quand même un tournant important.

C'est, d'un côté, une augmentation de la TVA et, de l'autre côté, des abattements importants qui ont été supprimés, des exonérations, surtout pour les entreprises, qui ont été supprimées, ce qui va considérablement augmenter les recettes de l'Etat en Allemagne.

Sont plus importantes encore les relations entre les politiques salariales, les négociations collectives dans les pays membres de l'euro et les deux autres piliers macroéconomiques. On constate, là, une divergence de plus en plus importante.

Comme on n'a plus la possibilité de dévaluer la monnaie au sein de *l'Eurogroupe*, on organise la concurrence sur les marchés du travail. Le mouvement de « déflation salariale » a été lancé. En analysant les coûts salariaux unitaires, on peut constater une dévaluation réelle de « l'euro allemand » par rapport à « l'euro portugais », italien, espagnol très importante, de l'ordre de 25 à 40 % en l'espace de 10 ans. Cela ne peut pas fonctionner.

LA QUESTION SOCIALE AUJOURD'HUI

Laurent MAUDUIT

Un rappel pour lancer le débat, qui est un mauvais souvenir de journaliste. C'était le 18 avril 2002. Nous avons eu, ce jour là, un débat au *Monde* pour savoir ce qu'on allait mettre en « manchette » ; on avait le choix entre deux actualités ; on avait deux informations fortes, une enquête sur la présence éventuelle de LE PEN au deuxième tour de la présidentielle, et un scoop, l'éviction de Pierre LESCURE de CANAL PLUS. Nous avons fait finalement la manchette sur Pierre LESCURE.

Après le 21 avril, nous nous en sommes beaucoup voulu : nous nous sommes dit que nous n'avions pas trouvé les bons « capteurs » pour comprendre ce que ce vote du 21 avril révélait en termes de fracture sociale dans le pays. Nous nous sommes dit après coup : « Il faut que nous ayons un regard critique sur nous-mêmes, sur notre activité, sur le fait que l'on manque à ce point de capteurs ».

Tout le débat de la campagne de l'époque était très focalisé sur les couches moyennes, les privatisations avec le débat sur la privatisation d'EDF et Gaz de France. Et puis, on a redécouvert après le 21 avril, qu'il y a 7 millions d'ouvriers, 8 millions d'employés en France. Certes, ce ne sont pas les mêmes que voilà vingt ans. Ce sont des couches sociales beaucoup plus fragmentées, mais malgré tout des couches sociales très homogènes avec 40 % des enfants français qui ont des parents, soit employés, soit ouvriers.

Nous nous sommes dit : « nous avons manqué la couverture de l'événement, parce que l'on était branché sur la vie des petits appareils politiques et non sur le pays, les fractures qui le traversaient ».

Si je fais ces rappels, c'est pour souligner ce que j'espère de notre débat. Car j'imagine bien que vous allez nous parler de la politique de l'emploi, de la flexibilité (en faut-il un peu ? Pas du tout ?), de la « flexisécurité », du code du travail, etc. Mais surtout, j'aimerais entendre votre diagnostic sur l'état du pays, la fracture

sociale, la nouvelle question sociale. Ce diagnostic, depuis le 21 avril, a-t-il changé ? Quels sont vos capteurs ? Que sentez-vous de ces fractures sociales ? Que sentez-vous de l'état du pays ?

Une représentation déformée du monde du travail

Christophe RAMAUX

En France, est quand même massivement inscrite dans les esprits l'idée qu'on ne peut plus rien faire, c'est-à-dire l'idée que, même si on n'est pas libéral, avec la mondialisation, tout se décide à l'échelle du monde et que, comme on n'a pas de prise sur l'échelle du monde, on ne peut rien faire. On peut, à la rigueur, contester, se lamenter, mais, en termes de politique alternative, on ne peut rien faire. Après, bien entendu, tout se tient.

Quelque chose de très spécifiquement français, qui n'existe pas en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, c'est une représentation de la société elle-même avec un déni d'existence des classes populaires. Quand je dis à mes étudiants qu'en France, environ 60 % des personnes qui travaillent sont, soit ouvriers, soit employés, au sens strict, ils sont surpris. C'est exactement le même chiffre qu'il y a 30 ans, avec moins d'ouvriers, plus d'employés, moins d'ouvriers non qualifiés, mais aussi plus d'employés non qualifiés.

Les choses ont considérablement changé en termes de travail, de conditions de travail, mais le poids des classes populaires, au sens strict, je ne parle pas des professions intermédiaires, ni non plus des cadres, c'est près de 60 % (58 %). C'est exactement le même chiffre qu'il y a 30 ans.

Les étudiants en 1^{ère} année, qui sont issus de couches populaires dans certaines filières, n'en reviennent pas. On est dans un pays où, si on n'est pas cadre, on n'est rien, on a raté sa vie.

Pour les cadres justement : leur part a augmenté, puisque l'on est passé de 7 % en 1975 à 15 % aujourd'hui. Mais seulement 15 % des personnes qui travaillent sont cadres. Et encore, dans les cadres, on met tous les enseignants, y compris les professeurs des écoles qui, par convention statistique, sont passés du statut de

professions intermédiaires à cadres, sans le savoir d'ailleurs, quand ils sont passés d'instituteurs à professeurs des écoles.

On a donc, en France une représentation du monde du travail qui est complètement déformée.

Je me demande ainsi si ce qui est en jeu dans ce qu'on appelle la mondialisation, ce n'est pas, d'abord, un problème de représentation, on met dans l'esprit de chacun l'idée que les principales décisions se prennent aujourd'hui à une échelle qui est l'échelle du monde sur laquelle, par définition, on n'a pas de prise. On n'a pas de prise, parce qu'il n'y a pas de citoyenneté à l'échelle du monde. Il n'y a pas de citoyenneté mondiale, pas de République mondiale. Et on peut souhaiter qu'il n'y en ait pas. Ce serait lourdement bureaucratique.

La dépossession de soi, de son destin est généralisé : « on ne peut donc rien faire », parce qu'il y a la mondialisation : en matière de travail, « si l'on n'est pas cadre, on n'est rien ».

Reprenons ce dernier point : il y a l'idée que les classes populaires sont « en voie de disparition », et que, par conséquent, c'est par la débrouillardise individuelle, qu'on va peut-être pouvoir, pour soi-même et surtout pour ses enfants - d'où la pression considérable mise sur les enfants, qui est hallucinante -, éventuellement accéder au statut de cadre. Avec en creux, l'idée que le destin collectif, c'est l'exclusion. D'où le fait que l'exclusion soit devenue la principale question sociale à la place du monde du travail, ou de l'exploitation comme on le disait avant.

Le piège des politiques de l'emploi

Cette représentation s'articule avec la tendance à se focaliser sur les seules politiques sociales ou les politiques de l'emploi. C'est un redoutable danger.

Comme évoqué plus haut, il y a deux cohérences. La cohérence néoclassique, libérale ou socio libérale, socio libérale le plus souvent, qui se représente l'économie comme un jeu d'échanges. Tout est réductible à l'échange, y compris le travail. Il y a donc l'idée qu'en matière d'emploi, il y a un marché du travail avec une jolie courbe

d'offre des « offreurs » de travail, les travailleurs, et une courbe de demande, la demande de travail des entreprises qui décroît avec le prix.

Et tous les néoclassiques sont d'accord - alors même qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre eux sur les causes du chômage, non plus sur ce qu'il faut faire - sur les points suivants : premièrement, s'il y a du chômage, c'est parce que le coût du travail est trop élevé (ils sont tous d'accord sur ce point, sans exception) ; deuxièmement, le seul moyen de réduire le chômage, c'est de réduire le coût du travail. Là où ils ne sont pas d'accord, c'est que les libéraux disent que, pour réduire le coût du travail, il faut supprimer le SMIC, alors que d'autres disent : « Pour des raisons de justice et d'équité, on ne peut pas supprimer le SMIC. Il faut de l'intervention publique ». « On n'est pas des libéraux, mais des néokeynésiens » (comme ils se proclament eux-mêmes, en fait, ce sont des néoclassiques) ». Mais l'intervention publique, ce n'est pas n'importe laquelle, c'est celle consistant à baisser le coût du travail et ce sont les aides à l'emploi.

En dix ans, les aides à l'emploi sont devenues l'un des principaux instruments de politique économique.

Donc, un néoclassique, quand il entend « emploi », raisonne sur le marché du travail, ne pense qu'au marché du travail.

On pourrait faire deux heures, dix heures, vingt heures, une semaine entière de formation sur les théories néoclassiques du chômage, sans quasiment jamais parler du mot « croissance ». On donnerait les mille et une théories sur le coût trop élevé du travail. Le fonds est inépuisable. On pourrait présenter les mille et une façons de baisser le coût du travail, libérales, socio libérales. C'est pourquoi les politiques sociales ou les politiques de l'emploi sont un véritable piège.

Quand on est keynésien, c'est l'autre cadre théorique, la cohérence consiste à dire que l'emploi est, d'abord et avant tout, déterminé par la croissance. Et la croissance dépend, avant tout, des politiques économiques mises en œuvre, monétaire, budgétaire, industrielle, commerciale. L'histoire l'a montré, l'histoire longue du capitalisme. La performance en matière d'emploi aux Etats-

Unis est liée au fait que le keynésianisme n'y est pas dépassé.

Pourtant, on s'occupe de politique de l'emploi. Mais il faut avoir une boussole : d'un point de vue keynésien, il faut sortir du marché du travail. Regardez la cohérence des politiques européennes. C'est transparent par rapport au débat sur les politiques économiques.

Que se passe-t-il à l'échelle de l'Union européenne ? On interdit les politiques budgétaires de relance, On les interdit strictement. On les interdit à l'échelle des Etats nations avec un déficit de 3 % du PIB et de la dette à 60 % du PIB. Et on interdit toute politique de déficit du budget européen, limité par ailleurs à un peu plus de 1 % du revenu national brut de l'Union européenne.

Sur le site de la banque centrale européenne, on vous dit que si vous voulez vous occuper d'emploi, il faut mener des politiques « structurelles » sur le marché du travail.

Quand, en 1997, enfin, la stratégie européenne pour l'emploi a été relancée, certains économistes se sont dit : « Enfin, l'Europe s'occupe de l'emploi ». Mais quelques mois après, je me suis rendu compte, même si je le redoutais déjà un peu, que cette politique justifiait en fait l'abandon des politiques macroéconomiques et la focalisation sur les supposées « rigidités structurelles » du marché du travail.

La logique de la « flexicurité »

Quelque part, l'objectif des libéraux est que l'on dise : « La politique économique, c'est dépassé ; au mieux, c'est ringard ; au pire, c'est inefficace. Il ne faut donc faire que de la politique de l'emploi centrée sur le marché du travail ». C'est toute la logique de la « flexicurité ». Et cela explique que la politique de l'emploi soit devenue centrale.

La « flexicurité », qui est devenu le nouveau concept à la mode, quels que soient les termes que l'on utilise, va devenir - et il y a déjà le livre vert de l'Union européenne qui vient de paraître -, dans les mois qui viennent, l'axe central de l'Union européenne, avec l'idée suivante qu'il faut de la flexibilité pour tous les emplois.

Or, l'OCDE, qui a pourtant essayé, n'a pas réussi à sortir de chiffres montrant que, quand la protection de l'emploi augmente, cela crée du chômage.

L'Union européenne passe outre ce constat, plutôt nuancé de l'OCDE, et dit, dans le livre vert : « La flexibilité de l'emploi crée de l'emploi ; en revanche, il faut contrebalancer cela par des mesures qui sécurisent les travailleurs entre deux emplois ».

La flexicurité met certes le doigt sur un vrai problème.

Quel est-il ? Vous l'avez compris, je suis plutôt keynésien, j'ai la conviction qu'en menant des politiques de relance, cela fonctionne. Cela étant, on ne peut pas avoir comme discours par rapport aux chômeurs : « Attendez qu'il y ait des politiques keynésiennes, après, cela ira mieux ».

Cela ce serait pas audible pour deux raisons : peut-être que je me trompe, que ce sont les libéraux qui ont raison (restons modestes) ; deuxièmement, les chômeurs ne peuvent pas attendre la mise en place de ces politiques.

Dans tous ces travaux sur la « flexicurité » ou dans les travaux sur la « sécurité sociale professionnelle » de la CGT, une vraie question est donc posée : quel statut donne-t-on aux sans-emploi, en sachant que le statut de sans-emploi a toujours été, historiquement, le parent pauvre de la protection sociale ?

En France, et c'est valable dans tous les pays, les dépenses pour les chômeurs, c'est moins de 10 % des dépenses de protection sociale en incluant le RMI. Les gros postes, ce sont les retraites, puis, la santé, la famille et le dernier, c'est toujours le chômage.

Pourquoi ? Le chômage a été reconnu à la fin du 19^{ème}. Jusqu'à la fin du 19^{ème}, la société, y compris dans ses statistiques de recensement, ne reconnaissait que les travailleurs qui, de temps en temps, « chômaient ». Autrement dit, jusqu'à la fin du 19^{ème}, le chômage était considéré comme un attribut du travail lié, notamment, aux saisons mortes agricoles, etc. On avait donc les travailleurs qui, de temps en temps, chôment ; ceux qui n'étaient pas en âge de travailler, les vieux et les jeunes ; les handicapés qui ne peuvent pas travailler, mais qui doivent vraiment montrer les

stigmates de leur handicap ; et les vagabonds enfin, c'est-à-dire ceux qui sont en âge de travailler, qui peuvent travailler, mais qui ne veulent pas et qu'il faut donc pourchasser ou forcer à travailler.

A la fin du 19^{ème}, on a une véritable révolution, et c'est d'ailleurs l'un des fondements de l'Etat social, on reconnaît qu'à côté de ces catégories, il en existe une autre, celle des chômeurs, au sens nouveau du terme.

Et qu'est-ce qu'un chômeur ? C'est quelqu'un qui est sans emploi, qui cherche un travail, mais qui n'en trouve pas, parce qu'il n'y en a pas, pas assez, parce que la société est incapable de fournir suffisamment d'emplois.

Pourquoi est-ce une vraie révolution ? Parce qu'on entre dans le registre de la responsabilité sociale. On sort du registre de la responsabilité individuelle pour dire que c'est aussi de l'ordre de la responsabilité sociale. Et s'il y a une responsabilité sociale, c'est à la société d'indemniser.

Pourquoi, malgré cette reconnaissance à la fin du 19^{ème}, le chômage a-t-il toujours été le parent pauvre ? Parce que le chômage, c'est une faute « extrêmement lourde » à porter pour la société.

On vit dans des sociétés dites capitalistes. De mon point de vue, je l'ai dit, les rapports capitalistes dominent, mais ce ne sont pas des sociétés mono capitalistes. Dans nos sociétés, et y compris aux Etats-Unis, il y a de l'Etat social. Les rapports capitalistes dominent, mais il y a aussi de l'intervention publique qui, parfois, pas toujours, a une dimension anti-capitaliste, avec la protection sociale, les services publics, etc.

Mais revenons à ce qui nous occupe ici : pourquoi le chômage est-il lourd à porter, lourd à porter par les gouvernements, etc. ? Parce que l'on vit dans une société capitaliste et que ce qui fait la légitimité du capitalisme, c'est l'idée que c'est un système qui, bien qu'il soit source d'inégalités, de gaspillages, est le meilleur système pour créer de la richesse. Or le chômage vient directement percuter cette idée. Le chômage, c'est l'interdiction faite à 10, 15, 20, 30, 40 % parfois de la population de créer de la richesse.

Qu'est-ce que cette société, qui

prétend être la plus efficace et qui interdit à 5, 10, 15, 20, 30 % de la population de créer de la richesse ? On conçoit alors que la société - et quand je parle de la société, ce sont les gouvernements - soit encline à dire que les chômeurs, ce ne sont pas de vrais chômeurs, mais de faux chômeurs.

D'où toute la problématique des « trappes à chômage », des « trappes à inactivité », des « chômeurs volontaires » qui ne sont rien d'autre, si l'on y réfléchit bien, que les vagabonds du 19^{ème} siècle. C'est la résurgence de la figure du vagabond du 19^{ème} siècle. Avec la flexicurité, on reste prisonnier du « marché du travail », d'un raisonnement sur le marché du travail.

Les effets de la flexibilité sont bien connus. Avec des dispositifs comme celui du CNE ou du CPE, plus d'emplois peuvent être créés dans les phases de reprise économique et plus de chômeurs dans les phases de décélération. Je ne suis pas contre la flexibilité. En revanche, sur l'idée que la flexibilité de l'emploi va permettre de créer de l'emploi, je pense que ce n'est pas vérifié.

D'ailleurs, on connaît la flexibilité de l'emploi en France depuis un certain temps et cela n'a pas créé d'emploi. Le problème n'est pas donc pas un problème de flexibilité de l'emploi. Mais je ne suis pas pour autant contre la souplesse.

Là où je pense qu'il y a un piège, y compris dans les thèses de la CGT, même si ne sont pas du tout les mêmes que celles de SARKOZY, c'est que, dans tous les cas, que ce soit dans la variante libérale ou dans la variante non libérale (CGT, rapport SUPLOT), on reste prisonnier d'un raisonnement sur le marché du travail et que, donc, tous les débats de politique économique sont évacués.

Je pense en outre qu'il faut rejeter l'idée que ces thèses offrent un « nouveau modèle social ». En revanche, ce qui est juste dans ces thèses, c'est que la question du statut des sans-emploi se pose vraiment. Un autre piège, c'est la représentation du travail.

Les néoclassiques représentent l'ensemble des relations économiques et sociales comme des relations d'échange. Vous avez aujourd'hui une vision néoclassique de la famille, du sport, de la drogue, du crime, etc. Tout peut être

analysé sur le mode de l'échange.

Et les thèses sur la « flexicurité » confortent cette idée. Il y a là l'idée que le travail doit être flexible et que l'on doit contrebalancer cette flexibilité, parce que l'on est un peu social, par des mesures de sécurité. Il y a donc l'idée que les travailleurs vont être de plus en plus instables et qu'il faut assurer une sécurité entre deux emplois, qu'il faut leur donner un statut entre deux emplois.

Que faut-il penser de cela ?

D'abord, le diagnostic sur l'emploi instable qui se généraliserait est faux. L'emploi aujourd'hui n'est pas plus instable qu'il y a 30 ans. En France, l'ancienneté dans l'emploi, y compris en mettant les emplois précaires, qui font baisser la moyenne, est la même. Elle est même légèrement supérieure à ce qu'elle était voilà trente ans. En moyenne, l'ancienneté dans l'emploi, en France, c'est 11 ans. Et ce n'est pas l'ancienneté finale, c'est l'ancienneté constatée au moment de l'enquête. En moyenne, les personnes sont déjà depuis 11 ans dans leur poste. On est bien loin de l'image du travailleur instable.

Donc, l'idée que les emplois sont, intrinsèquement, par nature, plus instables, est fautive. Vous avez des éléments qui poussent dans le sens de l'instabilité et d'autres qui poussent dans le sens de la stabilité.

On a évoqué l'économie de la connaissance. Qu'est-ce que cela signifie ? Quelles sont les formes d'organisation du travail ? Les syndicalistes sont mieux placés pour le savoir. C'est travailler en équipe, en coopération ; c'est la polyvalence ; c'est l'apprentissage ; c'est la capacité d'innovation. Tout cela suppose du temps. Cela ne se fait pas avec des « salariés sandwichs ».

Des éléments poussent, bien sûr, dans le sens de l'instabilité. Mais l'idée que, par nature, l'emploi est plus instable, c'est une idée fautive. Or, toutes les thèses sur la « flexicurité » laissent entendre que l'emploi serait plus instable. Et le danger, c'est de laisser entendre que l'on peut appréhender le travail sur le mode de l'échange. Pour répondre à cela, je reviendrai à un volet plus marxiste.

A la théorie néoclassique qui invite à appréhender le travail sur le mode de

l'échange, vous avez une théorie marxiste, qui était déjà présente chez les classiques et qui est présente chez KEYNES, qui est l'idée que le capitalisme met en rapport des rapports d'échange, ceux du marché, mais aussi des rapports de production. Et les rapports de production ne peuvent pas être réduits à l'échange. Un marché, cela peut faire beaucoup de choses, mais un marché ne produit rien. Sur un marché, vous achetez quelque chose qui a été produit en amont.

Il y a donc un espace, qui est celui de la production, qui est irréductible à l'échange. Quel est cet espace de production ?

C'est l'utilisation de ressources, de la force de travail et la création de nouvelles ressources. Et ce moment de la production est, par définition, irréductible à l'échange. Dit autrement : travailler suppose du temps, du temps pour produire, pour apprendre comment produire, comment innover. En raisonnant en termes de flexibilité, on gomme cette dimension, cette épaisseur de la production.

Et tout se tient. Le capitalisme actionnarial veut faire de l'entreprise un objet de propriété au service des actionnaires. Il y a l'idée qu'on réduit l'entreprise, l'espace de la production à un objet de propriété au service des actionnaires. C'est l'idée de l'entreprise liquide avec de nouvelles normes comptables qui invitent à appréhender les entreprises simplement sous le mode de leur liquidation financière immédiate : à combien peut-on liquider l'entreprise ou une partie de l'entreprise avec les nouvelles normes comptables ? C'est l'évaluation à la valeur de marché.

Que peut-on opposer à cela ?

Et là, je m'éloigne de MARX. Contre l'entreprise actionnariale, il y a une autre théorie de l'entreprise qui est la théorie institutionnelle de l'entreprise qui s'est développée en France dans les années 30, 40, 50 et qui dit que l'entreprise, ce n'est pas un objet de propriété au sens commun. Face à cette théorie institutionnelle de l'entreprise, portée par les juristes, vous aviez les libéraux, les néoclassiques qui disaient : « Non, l'entreprise, cela doit dégager de l'argent pour les actionnaires ». Mais vous aviez aussi, les marxistes qui disaient : « Attention, collaboration de

classes ».

On a des entreprises sans actionnaires. Cela existe. En revanche, on n'a jamais connu d'entreprises sans travailleurs.

Dans l'entreprise, vous avez plusieurs partenaires, qui peuvent être en conflit, les travailleurs, les cadres dirigeants, les actionnaires éventuellement, les collectivités locales, les clients, les usagers, l'Etat. Tous ceux-là sont intéressés.

L'entreprise, c'est une institution sociale pour produire de la richesse. Et c'est en partant de là, je pense, qu'on doit remettre en cause le pouvoir du capital, le pouvoir actionnarial.

Et tout se tient. Il faut aussi réhabiliter le débat sur la citoyenneté dans l'entreprise, la démocratie dans l'entreprise. Mais cela, aussi, suppose du temps. On ne fait pas cela avec des « salariés sandwichs ».

Faire le bilan des réformes structurelles du marché du travail

John EVANS

Comment s'est présentée la discussion sur la « flexicurité » ? C'est parti du modèle danois. Cela devient le centre des débats pour promouvoir cette « flexicurité ». Tout le danger de la flexibilité, c'est que c'est à la carte et qu'on n'a pas de sécurité de l'emploi. Simplement pour revenir sur ce qui fonctionne dans ce système, c'est le fait que l'on a un taux de syndicalisation de 85 %, aussi une consultation sur les politiques macro-économiques, des négociations sur la croissance, sur la politique monétaire, la politique fiscale avec, donc, un certain niveau de concertation entre les syndicats, le gouvernement et le patronat.

Dans ce système, on a des allocations de chômages élevées. Egalement, 6 % du PNB sont dépensés pour des programmes actifs pour l'emploi. L'un des défis au niveau du système, c'est l'intégration des nouveaux citoyens du Danemark, des migrants qui arrivent sans avoir cotisé, sans expérience dans le système.

Cela devient un leitmotiv dans les discussions. Mais contre un modèle de flexibilité extrême, le modèle américain, on peut opposer un autre modèle et montrer

que certains pays européens ont réussi, avec une forte syndicalisation, à mettre en place un autre modèle, en ne partant pas uniquement du marché du travail, mais en élaborant une politique.

Christophe RAMAUX

Sur le Danemark, on dit souvent que ce pays a la flexibilité de l'emploi la plus élevée. Il a une flexibilité légale élevée, mais quand on ajoute les dispositions conventionnelles, on voit que les durées de préavis, de licenciement au Danemark sont plus longues que celles de la France. Et on oublie toujours de dire que le taux de chômage, au Danemark, en 1993, était de 10 %. Il était monté à 10 %, parce qu'ils avaient des taux d'intérêt à trois mois, en 1993, qui étaient montés à 18 points. Ils avaient une politique monétariste complètement folle.

Qu'ont-ils fait en 1994 ? Un changement complet de politique économique, ils ont mené une politique de relance, y compris par l'investissement public. Et on oublie toujours, dans les exposés sur le Danemark, de dire qu'en 1994, le Danemark a connu un taux de croissance de 5,5 % de son PIB, puis, les trois années suivantes, une croissance de près de 3 % de son PIB. Donc, face à un choc négatif lié à des politiques libérales, ils ont mené un contre-choc keynésien qui a fonctionné et ils ont stabilisé leur taux de chômage à un niveau autour de 5 %. Et ce, grâce à des politiques de relance massives. On oublie toujours de le dire quand on fait l'éloge du modèle danois.

Andreas BOTSCH

Ce que nous vivons depuis au moins dix, quinze ans, ce sont des réformes structurelles ou soi-disant structurelles qui sont, tout d'abord, des réformes sur le marché du travail qui ont été conçues et menées dans la perspective de créer des emplois et de répondre aux dysfonctionnements du marché du travail. On « marchandise » des biens, c'est-à-dire de la force de travail comme n'importe quel produit.

Aujourd'hui, on se rend compte que l'effet de ces réformes est nul. C'est une question de politique macroéconomique

plus que de marché du travail.

Ce qu'on peut constater, et peut-être pas uniquement en Allemagne, aussi peut-être dans d'autres pays d'Europe, c'est l'émergence d'un nouveau prolétariat auquel s'ajoute ce que MARX aurait appelé le lumpenprolétariat. Le problème, c'est que ces personnes ne sont pas syndiquées. Dans leur grande majorité, en Allemagne, ces personnes ne se syndiquent pas, parce qu'elles se sentent à l'extérieur du fonctionnement institutionnel.

Quelles conséquences en tirer ? Après quinze ans de réformes structurelles, le risque est grand, si la politique macroéconomique faisait encore défaut, que ces personnes paient la facture deux fois. Elles ont déjà payé en étant victimes de ces réformes structurelles.

Je donnerai un chiffre : l'emploi public en Allemagne a été réduit de 1 million de personnes, non comprises les privatisations. Ce sont les emplois directs d'Etat. Vous pourriez dire qu'en RDA, on n'avait que des emplois publics. Mais c'est un chiffre net. C'est la fonction publique, au sens strict, qui a perdu 1 million d'emplois en raison de la pression sur la fiscalité, sur les politiques budgétaires, etc. Aux réformes structurelles, s'ajoute la modération salariale, parce qu'il est beaucoup plus difficile de mener des négociations collectives quand le chômage est élevé.

Dans le débat au niveau du syndicalisme, y compris du syndicalisme allemand, il y a un malentendu, à savoir qu'on dit qu'il faut, pour contrer cette situation, plus de social et moins d'économie. Or, c'est le contraire. Il faut lutter contre l'exclusion de ces millions de chômeurs ou de sous-employés, contre l'exclusion de ces personnes qui sont dans des situations précaires. Il faut leur donner la possibilité de s'intégrer dans la société. Et cela ne se fait pas uniquement par l'augmentation des transferts sociaux, cela se fait surtout par une politique de croissance et donc une politique macroéconomique. C'est même une condition *sine qua non* pour lutter contre l'exclusion. C'est sur cette condition que le syndicalisme européen, surtout dans la zone euro, devrait se concentrer.

Avant-dernière remarque sur la « flexicurité » : si on regarde de près ce qui

s'est passé au Danemark, 9,2 % de la population active au Danemark est classée en « invalidité ». C'est une question de définition. En Allemagne, avec les réformes HARTZ, on vient d'augmenter le nombre d'actifs de 1 million de personnes du jour au lendemain, c'est-à-dire que celles qui bénéficiaient d'une assistance sociale sont maintenant classées comme « employables », donc disponibles pour le marché du travail. Et, dans le même temps, on a réformé les allocations.

Ce sont des développements complètement divergents qui vont dans des sens opposés.

Il faudrait organiser un débat pour discuter de la « flexicurité » en Europe. On peut bien sûr faire beaucoup de choses, de bonnes choses au niveau de l'ajustement du marché du travail, de la formation. Ce que font les danois est remarquable, mais il ne faut pas oublier qu'ils arrivent à ce chiffre en classant une très grande partie de leur population active en « invalidité », alors que ce sont des personnes qui apparaîtraient, en France, en Allemagne, comme cherchant un emploi.

La précarisation de l'emploi

Laurent MAUDUIT

En matière de création d'emplois, sur dix emplois créés, huit sont des formes particulières d'emploi. Entre intérim, CDD, stage, les emplois créés en France sont désormais marqués par une très grande précarité. Comme on a déjà une très forte précarisation de l'emploi en France, le débat sur les contreparties ne permettrait-il pas d'aboutir à des protections supplémentaires ?

Christophe RAMAUX

On confond les flux et les stocks dans les statistiques. Dans les contrats signés, que ce soit en Allemagne, en France, au Danemark, comme partout dans le monde, les deux tiers des contrats signés sont des CDD, de l'intérim. Mais le chiffre le plus important est autre : par rapport aux personnes qui travaillent à un instant t, combien sont en CDI, combien sont en CDD et combien sont en intérim.

Et de ce point de vue il faut prendre garde à ne pas noircir la situation. La

précarité a augmenté, certes. On est passé de 3 % d'emplois précaires (CDD, intérim) en 1970 à 12 % aujourd'hui, mais 88 % des personnes qui travaillent aujourd'hui en France sont en CDI. La norme de l'emploi, aujourd'hui, c'est encore le CDI. 90 % des personnes qui travaillent sont des salariés. 10 % sont des indépendants. On n'a jamais eu autant de salariés en France dans l'histoire du travail.

Soit dit en passant durant les Trente glorieuses, vous aviez aussi des formes particulières d'emploi. C'étaient des emplois familiaux (femmes de commerçants, femmes d'agriculteurs). Le nombre de formes particulières d'emploi durant les Trente glorieuses était plus important qu'aujourd'hui.

La précarité s'est développée, elle est déjà trop importante, certes, mais il ne faut pas noircir. Pourtant, dans la tête de certains, la norme de l'emploi, c'est l'emploi précaire. Pour les jeunes, c'est le cas. Il faut leur enlever cette idée de la tête. C'est l'affaire du CPE. Le gouvernement a dit : « Tous les jeunes sont précaires », « il faut donc inventer quelque chose ». C'est la même chose pour le chômage des jeunes. On dit qu'« un jeune sur quatre est au chômage ». Ce n'est pas vrai. C'est un jeune actif sur quatre et donc un jeune seulement sur douze.

Jean-Gabriel BLIEK

Une étude de la BCE montre que la France est le pays le plus flexible en Europe, c'est-à-dire qu'à chaque augmentation du taux de chômage, il y a une baisse du salaire réel. Et la BCE s'en félicite. Elle dit : « Voilà le bon élève de la classe euro ». Simple, cela ne résout pas la question du chômage.

Quand on regarde les deux grands exemples qui reviennent (pour la dette, le Danemark et le Canada ; pour la flexibilité, le Danemark et les Etats-Unis ; à chaque thème, ses modèles), ce que l'on oublie de dire, c'est qu'aux Etats-Unis, on a une grande flexibilité, mais on a aussi une demande très forte, donc une création d'emplois très forte. On peut changer d'emploi facilement. Cela joue d'ailleurs dans les deux sens employeur/employé. On trouve de l'emploi, parce que l'on a des moteurs macroéconomiques.

Au Danemark, on ne le dit pas, mais on a un régime indemnitaire du chômage qui est très favorable. Et on n'insiste pas non plus sur le fait qu'on a un endettement des ménages danois qui est extraordinaire. Tout cela soutient l'activité.

Ce débat sur la flexibilité est un faux débat comme souvent, en France, les débats économiques, parce qu'on ne veut pas attaquer de front le problème.

Le véritable problème, c'est un problème de demande. On essaie de biaiser en disant qu'on n'est pas assez flexible, on essaie de culpabiliser les personnes en leur disant : « Vous êtes trop rigides ». Or, on s'aperçoit qu'en Europe, les pays qui ont le moins de chômage sont justement les pays les moins flexibles, les plus égalitaires. Les faits parlent d'eux-mêmes. Les pays danois et autres pays scandinaves sont les pays les plus égalitaires. Et c'est là où l'on a le moins de chômage.

L'approche syndicale

Jean-Claude MAILLY

Laurent MAUDUIT rappelait son expérience de journaliste au *Monde*, la Une du 18 avril 2002 et posait la question de savoir si notre perception de la situation était que les choses avaient beaucoup changé depuis. Fondamentalement, non. Au niveau de la situation économique et sociale, nous n'avons pas le sentiment, loin s'en faut, que les choses se soient beaucoup améliorées, que ce soit en termes de croissance économique, d'emploi, de salaire.

Cela étant, il est vrai que le syndicaliste a toujours tendance à prendre ce qui ne va pas et à le mettre en exergue, sans non plus laisser entendre que c'est seulement en France que l'on connaît des problèmes.

Par exemple, pendant la bagarre contre le CPE, nous nous sommes battus, y compris sur le plan statistique, pour réfuter le taux donné par les pouvoirs publics à l'époque selon lequel un jeune sur quatre serait au chômage. Comme il a été dit tout à l'heure, c'est faux.

Et quand on regarde les statistiques européennes, en matière de chômage, le taux de jeunes au chômage en France, dans

le cadre de l'harmonisation européenne, se situe entre 8 et 9 %. Tout dépend du calcul que l'on fait.

Mais, là, on n'est pas dans une situation atypique. Même si, bien sûr, le nombre de jeunes au chômage est trop important.

Il ne faut certes pas tout noircir, parce que cela a un aspect démobilisateur. Nous avons des problèmes en France, mais nous n'en avons pas plus que dans d'autres pays, à économie comparable.

Quand nous en discutons avec nos camarades allemands, ils ont, eux aussi, des problèmes. Et même si, historiquement, le mode des relations sociales en Allemagne est différent du mode des relations sociales en France ou au Danemark ou ailleurs, on sent très bien que, dans chacun de nos pays, les tendances sont comparables.

Un seul exemple : c'est la tendance à vouloir, de plus en plus, négocier au niveau le plus bas possible. C'est la décentralisation des négociations. C'est vrai en France, mais c'est une question qui est posée également en Allemagne où, depuis longtemps, le niveau national de la branche était le principal niveau de négociation. Je prends cet exemple, mais on pourrait le multiplier.

J'évoquerai également deux ou trois éléments par rapport à la « flexicurité ».

Christophe RAMAUX faisait référence à juste titre, au livre vert de la Commission européenne. Nous avons une lecture très critique de ce livre vert de la Commission européenne qui vise à vendre la « flexicurité », mais qui, en même temps, déconnecte complètement la question du travail des questions économiques.

Cela conduit tout simplement à dire : le droit du travail n'a plus pour objet de définir des garanties collectives et individuelles. Le droit du travail doit répondre à des objectifs économiques qui sont ceux fixés dans le cadre de la politique européenne. On fixe des objectifs économiques et, après, il faut adapter le code du travail à des objectifs économiques qui ont été fixés par ailleurs. Dans cette logique, le droit du travail n'existe plus. On a donc une lecture très critique de ce livre vert.

Nous sommes très prudents, voire

opposés à certains dispositifs de « flexicurité ».

L'un des thèmes abordés, non pas dans la négociation, mais dans les groupes de travail avec le patronat - dont nous verrons bien s'ils débouchent sur l'ouverture de négociations -, c'est la sécurité sociale professionnelle pour les uns, la sécurisation des parcours professionnels pour les autres. Nous n'avons pas, pour notre part, de formule. Mais au-delà des formules, nous sommes très prudents, parce que, effectivement, c'est une manière de déconnecter complètement le social des questions économiques et de ne traiter qu'un seul aspect, celui du marché du travail.

Maintenant, que l'on regarde comment éviter la rupture, non pas dans la carrière d'un salarié, mais dans la vie d'un salarié, comment éviter que quelqu'un qui travaille, qui se retrouve au chômage, donc indemnisé par les ASSEDIC et qui, à la fin de ses droits, bascule en allocation spécifique de solidarité, donc aux minima sociaux, entre dans la spirale de l'exclusion et ne s'en sorte pas, c'est très bien, parce que c'est un vrai problème.

Nous, nous sommes attachés au fonctionnement paritaire des systèmes, mais, par exemple, entre le système d'assurance chômage, y compris dans sa structure paritaire, et les systèmes de formation professionnelle, on peut regarder pour qu'il n'y ait plus cette étanchéité que l'on connaît aujourd'hui.

Dans le même temps, nous ne voudrions pas que cette notion de « flexicurité » - nous y serions opposés - conduise à créer des logiques qui seraient uniquement des logiques individuelles. Le danger est qu'à un moment donné, on soit dans une logique essentiellement individuelle - que l'on garantisse socialement certaines choses, économiquement, ce n'est pas notre problème - et qu'on en vienne, d'une certaine manière, à légitimer le revenu minimum d'existence. C'est : « Les riches, il y en aura toujours, mais ne vous plaignez pas, si vous êtes pauvres, vous aurez toujours quelque chose pour manger, même si c'est insuffisant ». C'est, pour nous, l'un des dangers du dossier de la « flexisécurité ».

Il est juste de rappeler, et cela faisait

partie des chiffres qu'on se lançait à la figure gouvernement/syndicats pendant la bagarre contre le CPE, que 88 ou 89 % des personnes qui travaillent ont un contrat à durée indéterminée, même si, c'est vrai, les offres de travail proposées, bien souvent, sont des contrats précaires. Mais en stock, c'est 11 à 12 % des contrats de travail dans le secteur privé qui sont des contrats dits précaires. C'est trop, c'est évident. Cela ne veut pas dire non plus qu'il ne faut pas qu'on regarde ce que l'on peut faire dans ce maquis des contrats de travail, avec le CDD, l'intérim, le contrat d'usage et, j'ajoute, problème clé pour les jeunes, les stages.

Pour nous les stages, c'est un problème important. Nous avons, en la matière, proposé quelque chose. Grossièrement, on a 800 000 étudiants stagiaires par an. Selon nous, ou le stage entre dans le cadre d'un cursus, quel qu'il soit, universitaire ou autres et, à partir de là, il doit relever, d'une manière ou d'une autre, du contrat de travail, même si on négocie la manière dont il relève du contrat de travail. Et l'entreprise en question, comme c'est un cursus universitaire obligatoire, pourra demander une aide à l'Etat. Ou le stage ne rentre pas dans le cadre d'un cursus, donc de l'acquisition d'une formation ou d'un diplôme et, dans ce cas, il doit être interdit, parce que, là, c'est un vrai travail.

Nous avons tous de nombreux exemples, les uns et les autres, d'étudiants qui ont fini leurs études et qui ne trouvent comme seul travail, pour entrer dans l'entreprise, que le stage où ils travaillent dix ou douze heures par jour, sans que ce soit de la formation et sans être payés ou quasiment rien. Deuxième exemple, et c'est ce que vous disiez également, c'est tout le débat avec le patronat sur la séparabilité.

Vous parliez du travail comme d'une valeur qui relèverait de l'échange, qui relèverait de l'échange commercial d'une certaine manière. Au-delà du terme « séparabilité », c'est le débat de fond sur la séparabilité. Certains voudraient, notamment le patronat, que le contrat de travail ne relève plus du code du travail, mais du code civil ou du code de commerce, comme si on était à égalité de droits. Et cela, par définition, relève aussi de la « flexisécurité ». Pour nous, aujourd'hui, c'est inacceptable, c'est évident.

Andreas BOTSCH

Un mot sur les stages. la fondation des syndicats allemands a publié récemment une étude sur la durée moyenne des stages pour les jeunes diplômés d'universités. En moyenne, un diplômé de l'enseignement supérieur travaille, sans être payé, dans des stages, pendant trois à quatre ans, avant de trouver un premier emploi. C'est une substitution pure et dure des emplois réguliers. On ne peut pas dire autre chose : c'est de l'exploitation.

Quelle dimension européenne ?

Jacques MAZIER

Deux commentaires sur la dimension européenne :

Au niveau européen, un point important concerne les salaires. Une forte contrainte pousse à une concurrence des salaires par le bas, surtout depuis l'élargissement. Pour lutter contre cette évolution, il serait nécessaire que les négociations salariales soient davantage prises en compte au niveau macroéconomique dans les discussions sur la politique économique.

Au niveau européen, la banque centrale européenne est indépendante, un peu à l'image de ce qu'était la Bundesbank du temps de l'Allemagne et du deutschemark. Mais la Bundesbank avait une politique monétaire, le gouvernement, une politique budgétaire, et, d'autre part, on avait une dimension négociations salariales avec les syndicats qui était centrale. Les trois volets étaient discutés au niveau de la politique économique. On a, en Allemagne, cette habitude d'associer les partenaires sociaux. Et des négociations salariales à ce niveau me semblent importantes.

Au niveau européen, la non prise en compte de la politique salariale est fondamentale, même si des rencontres entre la banque centrale et les partenaires sociaux sont organisées d'une manière purement formelle dans le cadre du processus de Cologne.

Dans la perspective d'une Europe à géométrie variable où l'on chercherait à avoir une relance européenne entre pays qui seraient prêts à marcher ensemble, cette

dimension de la politique salariale serait importante à prendre en compte pour ne pas se limiter aux seuls aspects budgétaires.

Deuxième point : l'idée de définir un certain nombre de minima sociaux, en termes relatifs pour tenir compte du revenu moyen de chaque pays est actuellement absente alors qu'elle pourrait être mise en avant, de manière à éviter ce processus de nivellement par le bas. Parce que les nouveaux entrants, les PECO, sont très éloignés des minima sociaux auxquels on est habitué dans les vieux pays européens, on pourrait imaginer un fonds social européen qui aiderait ces pays à définir une progression des minima sociaux pour les faire converger vers le haut.

El Mouhoub MOUHOUD

La mondialisation a ses limites et il faut les connaître. Mais on confond deux choses : on confond le fonds d'ajustement européen, pour favoriser les convergences structurelles entre les nouveaux pays membres et les pays plus anciens et le fonds d'ajustement à la mondialisation pour anticiper les chocs. Ce dernier fonds d'ajustement doit être européen, mais également national pour faire en sorte qu'il touche directement, au niveau local les travailleurs qui en ont besoin. Ce serait en quelque sorte une sécurité pour les travailleurs qui sont soumis à des chocs très asymétriques, c'est-à-dire qui touchent certains territoires et pas d'autres.

Quelle était la nouveauté ou le glissement depuis 2002 ? Dans les travaux menés en économie internationale ou en économie du travail, nous constatons une accélération formidable des inégalités territoriales, en plus des inégalités sociales.

Sur une carte de France, zone d'emploi par zone d'emploi, on peut identifier les zones dans lesquelles on observe des poches de chômage résiduelles et cumulatives liées au fait que ces régions sont soumises à la mondialisation de manière spécifique, car elles accueillent des activités très vulnérables, seules, sans autres activités. Quand elles reçoivent un choc, elles le reçoivent à 100 %, brutalement. En outre, elles cumulent le désavantage d'avoir des travailleurs peu mobiles géographiquement et relativement peu formés.

La préconisation faite par le

gouvernement, qui était de proposer une prime de 1 000 € pour que les personnes puissent aller d'une région à l'autre, est, au mieux, une plaisanterie. Ce n'est pas avec 1 000 € que l'on peut inciter des travailleurs, qui ont été mis au chômage dans telle région frappée par la mondialisation ou la délocalisation, à aller se relocaliser ailleurs là où les demandes d'emploi sont plus importantes.

Il y a une réalité : des régions sont en pénurie relative de main-d'œuvre et d'autres sont en situation de chômage de masse. C'est une réalité qui s'aggrave et qui ne fera que s'aggraver, compte tenu de la structure sociale, des qualifications, de la structure de la formation, de la nature de ce capitalisme extrêmement sélectif, compte tenu du fait également que beaucoup d'entreprises choisissent les délocalisations comme une forme de reconquête de marge.

En effet, il existe des zones en difficulté pour lesquelles on peut imaginer de prendre un peu à contre-pied les propositions en termes de « flexicurité » pour parler de sécurité des territoires. Et même si, au niveau global, cela ne représente pas grand-chose - les pertes d'emploi au niveau global, représentent 7 % de l'ensemble de l'emploi industriel global - territoire par territoire, c'est extrêmement coûteux en misère sociale, en chômage cumulatif, etc.

Il est important que ce débat sur la « flexicurité » généralisée débouche, notamment, sur quelque chose qui serait un fonds d'ajustement de la mondialisation au niveau local qui aiderait vraiment, à long terme, les personnes qui sont mises au chômage.

Et cette question ne doit pas forcément venir après coup. Quand on fait l'évaluation des politiques publiques en France, on voit qu'elles souffrent d'une certaine myopie. Les interventions se font après coup, une fois que le choc a eu lieu et en direction des entreprises. Il faut en revenir, parce que c'est un schéma complètement pervers par lequel les collectivités locales, aidées par l'Etat et les fonds européens, favorisent l'attraction de ce que j'appelle les entreprises tayloriennes flexibles, c'est-à-dire celles dont l'objectif essentiel est de rechercher les exonérations fiscales, les exonérations de charges, les primes, etc. Cela existe. Toutes les délocalisations ne sont pas de cette nature.

Cela en concerne une partie. Des travaux sur des données relativement fines nous permettent de savoir quelles caractéristiques sectorielles, technologiques font que, quand on essaie de les attirer par des exonérations fiscales - comme la proposition de crédit d'impôt sur les entreprises qui reviendraient en France, qui relocaliseraient -, les entreprises viennent avec l'idée de rester de manière transitoire et de pouvoir repartir tout aussi vite.

Attirer des entreprises qui restent, c'est miser l'ensemble des aides sur les avantages du territoire lui-même. Or, lorsque l'entreprise est indépendante, du point de vue de sa compétitivité, du territoire sur lequel elle est, elle est extrêmement volatile. Elle peut aller ici, ou là, surtout qu'elle est très bien équipée pour être très flexible.

Donc, attirer des entreprises en les exonérant fiscalement et socialement, ce que nous faisons depuis maintenant une trentaine d'années, ne donne pas vraiment de résultat. On est au-dessus de nos moyens dans les financements qu'on donne aux entreprises. Il y a une révolution à faire dans la nature des aides. Les marges de manoeuvre sont grandes.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas de marges de manoeuvre dans la mondialisation, mais qu'au contraire il ne faut pas surestimer la mondialisation. Des territoires entiers demeurent nationaux. Il existe des cohérences régionales et nationales très fortes. Il suffit de voir la part de l'Ile-de-France dans l'accueil des investissements directs étrangers. C'est la première région d'Europe. Il ne faut pas considérer que tous les territoires sont dilués dans la mondialisation. Certains sont particulièrement vulnérables. Et l'Etat a pour responsabilité fondamentale d'anticiper les chocs et pas seulement d'intervenir après coup. Anticiper les chocs signifie avoir une vraie politique, pas seulement locale, mais centrale et européenne. Par exemple, les fonds structurels européens devraient pouvoir financer du logement, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

La mobilité ne se décrète pas à coup de 1 000 € par travailleur mis au chômage. C'est vraiment une politique d'aide véritablement tournée vers les personnes.

Quand on réfléchit aux marges de

manoeuvre de l'Etat dans la situation actuelle du capitalisme contemporain, on voit que les choses sont plus complexes, mais le fait qu'elles soient plus complexes n'empêche pas de réfléchir sur des solutions, et il existe des solutions alternatives.

En tout cas, ce qui est vraiment fort et commun à beaucoup de pays industrialisés, c'est cette superposition aujourd'hui entre les inégalités territoriales et les inégalités sociales entre le chômage et l'exclusion de certains territoires.

Jean-Claude MAILLY

La question des inégalités en termes de territoires évoquée par El Mouhoub MOUHOUD, est importante. Nous le voyons très bien. A certains endroits, le taux de chômage, dans notre pays ou ailleurs, est moins important, parce que l'on a des activités de haute technologie, ou autres ; à d'autres endroits, le taux de chômage est plus important, et c'est, par exemple, une zone industrielle au sens large avec des activités beaucoup plus fragiles. Nous le voyons depuis quelques semaines dans certains départements où ont été organisées des manifestations pour l'emploi industriel. Dans ce type de zones, les travailleurs subissent de plein fouet toutes les difficultés.

Et c'est une clé supplémentaire dans notre raisonnement.

On dit qu'il faut conditionner les 60 ou 65 milliards d'euros d'aides publiques et sociales qui sont accordés en France, aux entreprises, mais il faut aussi travailler en amont.

Cela signifie qu'il existe des marges de manoeuvre, y compris sur cet ensemble d'aides : peut-être faut-il les distribuer différemment ? Peut-être ne faut-il pas les donner aux entreprises, mais à d'autres ?

Il faut donc travailler sur les aides.

QUESTIONS/REPONSES

A-t-on un droit d'inventaire sur l'emploi par rapport au serpent monétaire créé en 1979 ? A-t-on créé plus d'emplois ou moins ?

Jacques MAZIER

Tout d'abord, sur la comparaison SME/euro depuis 1999, les comparaisons sont toujours délicates, puisque ce qui joue beaucoup, c'est l'état global de la conjoncture ou encore le niveau du change des différentes monnaies.

Nous pouvons cependant faire les remarques suivantes. Dans le cadre du SME, durant les années 80, puisque le SME commence en 1979 et qu'à partir de 1992, on décide de passer à la monnaie unique, des contraintes fortes ont pesé sur la croissance française du fait d'une surévaluation du franc. L'emploi a été pénalisé en raison du fonctionnement asymétrique du système monétaire européen.

L'idée était que, peut-être, la monnaie unique allait assouplir ces contraintes.

L'erreur qui a été commise, dans la décision de passer à la monnaie unique, a été d'adopter des politiques extrêmement restrictives avec Maastricht de 1992 à 1998. L'une des raisons de l'envolée du chômage, très forte en France, est liée à ce problème. Des prévisions avaient été faites, avant que le choix ne soit fait d'appliquer ces critères de convergence, et toutes les prévisions montraient que cette politique était catastrophique. D'ailleurs, avant le référendum de 1992, le gouvernement de BEREGOVY avait bloqué la publication de ces prévisions qui étaient extrêmement pessimistes. Et de fait, entre 1992 et 1997, on a eu cette envolée du chômage liée aux politiques mises en œuvre.

De 1999 à 2001, l'euro a fortement baissé, ce qui a contribué à la relance de l'économie européenne. Puis, l'euro, s'est apprécié de manière importante, notamment par rapport au dollar, et ceci a pesé sur la croissance européenne.

Il n'y a pas de réponse simple à la

question de savoir, quand on passe du SME à l'euro, si cela a un impact direct. C'est lié aux politiques qui accompagnent le régime monétaire mis en place. Peut-on peser sur le cours de l'euro ou le laisse-t-on flotter, comme c'est le cas actuellement ? Quand il flotte vers le bas, c'est bien pour la croissance, mais la banque centrale européenne est un peu triste ; quand il flotte vers le haut, on a un euro fort, mais c'est mauvais pour la croissance.

A-t-on les moyens d'intervenir pour avoir une parité de l'euro qui soit plus juste ? Cela pose des problèmes extrêmement difficiles, d'autant que cette question de la politique de change, actuellement, n'est pas clairement traitée dans le cadre de la politique économique européenne. En théorie, la politique de change relève du Conseil européen, donc des dirigeants européens. Les orientations de la politique de change n'appartiennent pas à la banque centrale européenne. Mais, en pratique, les dirigeants européens ne prennent pas véritablement position sur cette question et, en définitive, c'est la banque centrale qui pilote, ou plutôt qui ne pilote pas, qui laisse l'euro fluctuer au gré de la conjoncture mondiale.

Ces fluctuations sont accentuées, ou non, selon le taux d'intérêt que pratique la banque centrale européenne. Dans la période récente, les taux étant plutôt trop élevés, cela tend à renforcer la surévaluation de l'euro.

Il faudrait donc, sur ce point, des réformes. Mais c'est délicat. Comment *l'euro group*, c'est-à-dire les ministres des Finances de la zone euro pourrait-il constituer un contrepois par rapport à la BCE ? Il faudrait sans doute qu'il y ait une personnalisation plus forte. Je rappelle qu'aux Etats-Unis, ce n'est pas le président de la banque fédérale américaine qui pilote la politique de change. Dans les négociations internationales, c'est le secrétariat d'Etat au Trésor, donc le gouvernement.

En Europe, la représentation internationale de la zone euro n'est pas clairement traitée, ce qui donne lieu souvent à des situations un peu comiques dans les rencontres internationales. Il faudrait peut-être qu'il y ait un « Monsieur euro » qui soit le représentant du Conseil, des chefs d'Etat de la zone euro, qui, véritablement, ait cette personnalité

politique. Cela suppose des changements complexes, mais c'est un point important.

D'ailleurs, même si cette question de la personnalisation de la politique de change était réglée pour l'Europe, cela ne suffirait pas pour contrôler le taux de change de l'euro, parce que, pour intervenir sur les marchés des changes internationaux, il faudrait qu'il y ait des formes de concertation avec les autres gouvernements et, notamment, les Etats-Unis, le Japon, la Chine. C'est une question complexe, mais qui n'a jamais été abordée clairement.

Des progrès sont donc à réaliser en ce sens, parce que, comme ce n'est pas abordé clairement, l'Europe est le « ventre mou » au niveau international. On a un déséquilibre majeur au niveau de l'économie mondiale entre les Etats-Unis, la Chine et l'Europe. Face à ces déséquilibres mondiaux, les Etats-Unis et la Chine constituent deux poids lourds, deux entités nationales fortes avec des politiques fortes et l'Europe est un « ventre mou », sans politique. Il existe donc un risque réel que l'ajustement se fasse sur l'Europe qui n'a pas de positions claires.

Il est donc impératif que, sur ces questions de change, des progrès soient réalisés. Mais il ne faut pas sous-estimer la difficulté à progresser dans cette direction. Ceci d'autant plus que certains partenaires européens, notamment Allemands sont beaucoup moins concernés par le problème de l'euro. Les Allemands vendent des produits moins sensibles aux prix. Ils vendent des BMW, des MERCEDES, des machines-outils, des biens d'équipement qui sont beaucoup moins sensibles au cours de l'euro. Nous avons une vraie difficulté sur ce point au niveau européen. Ce problème doit être résolu, mais il n'est pas abordé de front.

Comment articuler l'idée de croissance et la question écologique ?

Andreas BOTSCH

Le DGB a rédigé un programme de réformes sociales et écologiques, de développement durable en identifiant des secteurs de croissance et en chiffrant le potentiel de changement structurel.

Les syndicats allemands ont toujours été favorables au changement structurel et l'ont soutenu, par tradition, activement, en pensant être mieux placés en le soutenant qu'en voulant le bloquer.

Quelques exemples : il y a en Allemagne, un besoin de renouvellement de toute la production d'électricité ; toutes les centrales sont à refaire dans les années à venir. Cela représente un volume d'investissement de 40 milliards d'euros qui correspond à 1,8 % du PIB allemand.

Deuxièmement, et peut-être cela va-t-il être considéré par certains comme une provocation, on a décidé de sortir du nucléaire. Et remplacer le nucléaire par des énergies renouvelables demande un investissement réel considérable. Le programme le plus important, c'est la réduction des émissions de CO² dans les immeubles et bâtiments. Cela représente un volume très important. En produisant moins de CO², on peut développer la croissance, la demande intérieure et l'emploi. En plus, c'est favorable à l'environnement.

Jean-Gabriel BLIEK

On peut très bien intégrer les préoccupations environnementales, investir dans l'environnement tout en gardant une croissance. Mais je crois qu'il faut garder une croissance forte, si on veut, à la fois réduire le taux de chômage et les inégalités. Plus on aura un taux d'emploi fort, plus les inégalités salariales diminueront. Et c'est, je crois, un point qui peut nous intéresser.

Marie-Suzie PUNGIER

Le plein emploi serait-il incompatible avec le développement durable ?

A écouter aujourd'hui certains raisonnements économiques, on a le sentiment que la question du développement durable et de la protection de l'environnement peut constituer un obstacle supplémentaire à la réalisation du plein emploi.

Si on s'en était donné les moyens, des réponses auraient déjà pu être apportées à la question de l'environnement, de la protection, du renouvellement des ressources naturelles absolument

indispensables à l'économie. On touche là aux politiques économiques, avec toutes leurs restrictions : en particulier le sous investissement dans la recherche publique, dans l'enseignement supérieur et la recherche privée.

Pour ce qui est de la recherche publique, on a sous investi en termes de crédits budgétaires sous la contrainte de répondre aux critères de convergence pour réaliser la monnaie unique.

Et dans les entreprises, notamment les grands groupes, les firmes multinationales, on a désinvesti dans la recherche et le développement pour privilégier le rendement pour l'actionnaire. Quand on investit dans la recherche et le développement pour innover, cela demande du temps. Le capital investi dans la recherche et développement n'est pas rentable à court terme, ce dont les actionnaires ne veulent pas.

Par rapport aux contraintes actuelles posées par Maastricht, durcies par le pacte de stabilité et de croissance, la question est de savoir si, oui ou non, on veut se donner les moyens de réinvestir ce champ de la recherche, du développement pour l'innovation et concrétiser, le plus tôt possible, des modes de production qui ne seront pas polluants.

Avec la révision du pacte de stabilité et de croissance en 2005, seules de petites retouches ont été faites, qui ne changent rien aux contraintes que subissent les économies européennes. Les critères n'ont pas bougé de manière sensible en permettant de dégager des crédits budgétaires sur le long terme. Or, le développement durable, c'est comme l'éducation, la formation, ce sont des investissements de long terme. Il faut donc faire le choix d'y consacrer des crédits.

On retrouve toujours le même blocage, au niveau de la recherche et du développement, mais aussi de la protection sociale collective. L'état est toujours là, qui nous enserre et personne, aujourd'hui, ne manifeste l'intention de le desserrer sensiblement pour que les Etats, même à l'échelle européenne, puissent reprendre leur respiration, donner de l'oxygène et inverser les politiques économiques.

John EVANS

Regarder simplement les chiffres de la croissance, cela ne suffit plus. Pour ce que je vois aux Etats-Unis, si les fruits de la croissance bénéficient simplement à 1 ou 2 % des salariés un petit groupe dans le marché du travail, cela ne tient plus. La question de la distribution est devenue un problème macroéconomique. Cela touche aussi à la question de la durabilité de la croissance.

Deuxièmement, il est communément accepté que le changement climatique est un fait. Ce n'est pas une illusion, c'est un fait et cela pose la question suivante : Comment changer la structure de la croissance pour qu'elle soit durable ?

Il faut aussi le maîtriser ou faire en sorte que l'impact sur la vie de chacun soit le moins dangereux, le plus acceptable.

On a abordé la question de la politique énergétique qui est très importante. Et il faut apprécier cette politique au regard de ce qui se passe en Chine où l'on connaît une croissance forte et aux Etats-Unis où l'on n'a pas le même souci en termes de politique énergétique.

La volonté politique et des politiques existent déjà en Europe en matière de développement durable. Et il s'agit de continuer à aller dans ce sens, comme Andreas BOTSCH l'a évoqué, en matière de recherche, de type de développement industriel avec de nouvelles formes d'énergie.

Cela pose aussi la question de l'emploi. Et il est important que, dans ce débat sur le changement climatique et le développement durable, les préoccupations syndicales soient reprises. Pour l'instant, l'aspect social de la discussion environnementale est souvent oublié. Cela a vraiment besoin d'être développé au niveau de la politique de l'emploi. Cela revient à ce que l'on a déjà dit sur les chocs au niveau de l'emploi et de leur traitement.

D'un point de vue positif, c'est le développement des « cols verts » et des autres travailleurs sur le marché du travail.

Dernier point sur le nucléaire, nos affiliés ont des positions différentes mais il faut avoir cette discussion au niveau international. Elle doit intervenir au niveau international, parce que si EDF a une

production qui est à 80 % nucléaire, qu'elle l'exporte en Allemagne et qu'elle fait recycler ses déchets en Grande-Bretagne, dans cette hypothèse, on ne peut pas dire que l'on n'a pas de nucléaire en Grande-Bretagne, non plus en Allemagne. C'est un sujet dont il faut que l'on discute entre nous pour l'avenir.

Jean-Claude MAILLY

Qui dit développement dit croissance. On n'est donc pas la logique qui était celle du Club de Rome dans les années 70 où c'était la croissance zéro. Dans la notion de développement durable, on a bien la notion de développement, donc de croissance.

Dans le même temps, un développement durable, cela veut dire un développement respectueux ou prenant en compte, au niveau international, les normes sociales, donc les normes internationales du travail - ce que nous appelons, nous, cela fait longtemps que nous en discutons avec John, tout en avançant, la clause sociale -, les normes internationales fondamentales du travail (la liberté de s'associer, la liberté de négocier, la non discrimination, l'interdiction du travail forcé, du travail des enfants), mais aussi les normes environnementales.

Ensuite, tout est une question d'équilibre.

L'absence de règles favorise le *dumping*. Nous le voyons, y compris dans l'environnement. Quand certains pays signent le protocole de Kyoto, d'autres pas, cela crée une concurrence qui n'est pas pure et parfaite, qui ne l'est d'ailleurs jamais.

Peut-on avoir, aujourd'hui, une politique de relance tout en restant dans le cadre des critères de Maastricht, c'est-à-dire du pacte de stabilité ?

Jacques MAZIER

Sur les problèmes de relance au niveau européen, le pacte de stabilité constitue un carcan. Beaucoup de personnes sont favorables à sa réforme, à son assouplissement. Tel qu'il fonctionne, le pacte de stabilité impose aux Etats un équilibre budgétaire à moyen terme, alors

que cela n'a jamais été réalisé dans le passé. Quand on regarde l'évolution des finances publiques des Etats sur une longue période, il y a toujours un déficit, parce qu'il est normal qu'un Etat soit en déficit pour financer ses investissements, investissements qui sont créateurs de richesses dans le futur.

Les choix qui ont été faits sont ultra conservateurs et sont tellement absurdes qu'ils ont été violés. Quand les enjeux ont été vraiment critiques pour l'Allemagne et la France, le pacte de stabilité a été violé. Pendant une période, cela a été une situation de non droit où la loi européenne n'a pas été respectée.

Il existe des possibilités de dépassement des contraintes du pacte de stabilité, si on en a la volonté politique. Mais je rappelle que l'adoption du pacte de stabilité et de croissance a été la première décision politique du gouvernement JOSPIN en 1997, ce qui est quand même assez préoccupant. Si on dépasse les problèmes des contraintes actuelles du pacte de stabilité, en considérant que c'est quelque chose qui, sur le plan institutionnel, n'est pas encore gravé dans le marbre, en particulier parce que la constitution a été rejetée, il serait envisageable d'avoir des politiques de croissance plus fortes en Europe. De ce point de vue-là, toutes les gammes d'actions sont envisageables.

Je ne voudrais pas les détailler, mais il existe des marges de manœuvre, que ce soit au niveau des politiques à court terme de relance ou des politiques de grands programmes publics avec, à la fois une dimension nationale et une dimension européenne. De nombreuses propositions existent dans les différents programmes de relance qui ont été préparés. Mais ce qui manque - et cela a été un choix de stratégie de croissance -, c'est la volonté de s'engager dans ces processus.

Il y a une différence importante entre l'Europe et les Etats-Unis. Pourquoi les Etats-Unis ont-ils globalement une situation plus favorable depuis les années 80 ? Parce qu'ils ont toujours fait le choix de la croissance. On peut critiquer REAGAN, mais REAGAN a relancé l'économie américaine dans les années 80. Ensuite, les années 90 ont également été des années favorables aux Etats-Unis pendant que l'Europe s'enlisait dans la

stagnation. Puis, lors de la crise de 2001, peut-être par un hasard des circonstances, BUSH a mis en œuvre également une politique de relance. La politique monétaire américaine a joué un grand rôle dans ce domaine. On a donc toujours eu, aux Etats-Unis, des politiques fortes de soutien de la croissance qui se sont avérées efficaces.

Il existe donc bien des marges de manœuvre lorsqu'on veut les mettre en œuvre et lorsqu'on ne s'enferme pas dans des politiques d'austérité excessives. Le drame de l'Europe, c'est que, pour différentes raisons, les politiques d'austérité sont privilégiées pratiquement depuis vingt ans. Dans le papier qui a été distribué, vous avez quelques éléments qui portent sur cette dimension européenne. En définitive, c'est plus un problème de choix politique que, véritablement, un problème technique de définition de cette politique de croissance.

Jean-Gabriel BLIEK

Un dernier mot sur l'Europe : il faut bien voir le choix politique cohérent qui a été fait, sans nous le dire : entre la politique de flexibilisation du marché du travail, les critères de Maastricht et la volonté que l'Etat arrive à l'équilibre budgétaire, il y a une grande cohérence : c'est le modèle de l'entreprise qu'on veut appliquer à l'Etat. L'Etat doit, au minimum, être à l'équilibre, voire dégager un profit, un excédent budgétaire et il ne doit pas intervenir dans la régulation du marché, il doit être très flexible. Tout cela est très cohérent.

Ce qui me frappe, c'est qu'on veut s'inspirer des Etats-Unis pour la flexibilité du marché du travail, mais on ne veut pas s'inspirer des Etats-Unis pour tout ce qui est la politique macroéconomique de croissance. Or, les Etats-Unis utilisent à la fois le taux de change, la baisse du dollar, quand cela les arrange, le déficit budgétaire, quand c'est nécessaire. Et ils ont inscrit, dans les statuts de la FED, l'objectif du plein emploi. Ils modifient donc le taux d'intérêt pour arriver au plein emploi.

Il y a matière à s'inspirer des Etats-Unis et à appliquer à l'Europe les mêmes instruments de politique macroéconomique pour arriver à une réduction du taux de chômage. Et c'est possible.

Par rapport aux contraintes actuelles

posées par Maastricht, durcies par le pacte de stabilité et de croissance, la question est de savoir si, oui ou non, on veut se donner les moyens de réinvestir ce champ de la recherche, du développement pour l'innovation et découvrir, le plus tôt possible, des modes de production qui ne seront pas polluants.

Dans la logique des choses, c'est ainsi que la politique devrait fonctionner.

Pourtant, après la révision qui a été faite du pacte de stabilité et de croissance en 2005, on peut dire que seules de petites retouches ont été faites, retouches qui ne changent rien aux contraintes que subissent les pays, les économies, parce que l'on n'a pas fait bouger les critères de manière sensible en permettant de dégager des crédits budgétaires sur le long terme. Or, le développement durable, c'est comme l'éducation, la formation, ce sont des investissements de long terme. Il faut donc faire le choix d'y consacrer des crédits.

On a aujourd'hui toujours le même blocage. Et c'est un blocage que l'on retrouve au niveau de la recherche et du développement, mais aussi de la protection sociale collective.

L'étau est toujours là, nous enserme et personne, aujourd'hui, ne manifeste l'intention de le desserrer sensiblement pour que les Etats, même à l'échelle européenne, puissent reprendre leur respiration, donner de l'oxygène et inverser les politiques économiques.

Jean-Claude MAILLY

Nous avons toujours condamné les critères de Maastricht. Au moment où les 3 % ont été décidés, tous les pays étaient en dessous de 3. On a donc pensé qu'on n'atteindrait jamais les 3 %. Depuis, cela a volé en éclats, mais on a quand même gardé les 3%.

Ce n'est qu'une norme. Cela pourrait être 2, 2,5, 3,5. C'est comme les effets de seuil pour la désignation de délégués. On a toute la stupidité et le danger des effets de seuil.

Maintenant, cela a joué comme une contrainte sur l'économie et sur la croissance, non seulement dans notre pays, mais aussi au niveau européen. Et nous sommes de ceux, y compris dans le cadre de

la Confédération européenne des syndicats, qui revendiquons régulièrement une remise en cause, une réorientation profonde du pacte de stabilité, des critères de convergence économiques, qu'on se donne de la respiration au niveau européen, ce qui n'est pas le cas depuis longtemps.

C'est un vieux débat, mais qui va se poursuivre, parce qu'il nous paraît essentiel.

Marie-Suzie PUNGIER

La question de la relance a été vite soldée en 1982. On a mis cela sur le dos des politiques keynésiennes qui auraient été totalement impuissantes. Cela étant, quand on revient en arrière, la politique de relance de 1982 a évité la récession en France, mais on ne l'a pas trop dit, alors que la plupart des Etats européens connaissent, eux, la récession.

Donc, sous son caractère iconoclaste, cette relance, dans un contexte de montée en puissance des marchés financiers, a eu un aspect positif.

Mais cette politique de relance a été transformée en désinflation compétitive. La désinflation compétitive, c'est ce que l'on appelle aujourd'hui la « modération salariale ». On dit que l'on modère les salaires, mais quand on regarde l'évolution des salaires sur le long terme, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat des salariés a notablement diminué.

C'est donc une question de volonté, de choix. Il faut soutenir la consommation et cela passe forcément par une politique de relance, c'est-à-dire une politique d'augmentation des salaires. Mais là, on est en opposition radicale avec la politique conduite par la banque centrale européenne, c'est-à-dire une politique de modération salariale.

Andreas est parti, mais j'ai siégé, avec lui, à ce fameux Comité social de dialogue macroéconomique et je puis vous assurer que la faiblesse de la croissance, les ralentissements successifs n'ont jamais soulevé aucun émoi au niveau de la banque centrale européenne, non plus au niveau de la Commission.

Un choix est à faire, un choix économique. Et c'est aussi une question de dignité des individus, de juste retour de tout ce que l'on met dans le travail.

Il me semble que l'on doit opérer un nouveau développement. Il s'agit de redonner à la politique économique tout son sens, de faire des politiques sociales et de trouver en tout état de cause un équilibre entre les deux.

Mais la question qui se pose aussi est celle de la rémunération du capital, dont on n'a pas parlé. Quand on est entre 15, 21 et 23 % de rémunération du capital, avec des taux de croissance de 2 %, on peut comprendre la situation faite aux salariés. Et c'est une question de fond qui doit être posée au niveau international.

CONCLUSION

Jean-Claude MAILLY

Comme je le dis régulièrement dans mes discours, nous en avons assez qu'on nous présente l'économie comme une science exacte pour dire, in fine : « Circulez, il n'y a rien à voir » et que toutes les marges d'ajustement portent sur le social (précarité, flexibilité, salaires, emploi, etc.). Cette journée de réflexion, ce colloque, pour nous, c'est une étape. Ce n'est pas : on fait une opération et, après, on n'en parle plus.

Il faut que nous poursuivions notre réflexion au sein de l'organisation sur ces questions-là, d'une certaine manière que nous nous réappropriions pleinement le débat économique, en lien avec la question sociale. Si nous voulons être plus percutants dans nos revendications, y compris sur les questions sociales, il faut que nous nous réappropriions pleinement le débat économique et les questions économiques telles qu'elles ont été évoquées ici ou là par confrontation avec les universitaires et avec d'autres.

Nous sommes très ouverts. Nous sommes une organisation démocratique. Nous sommes prêts à défendre nos positions devant tout le monde. Le problème n'est pas là, mais il faut que nous fassions le lien entre les questions économiques et les questions sociales. Je ne parlerai pas de la campagne électorale. Nous sommes indépendants, nous ne donnerons pas de consigne, même pas de consigne « contre ». Cela étant, comme je

l'ai indiqué à plusieurs reprises, ce n'est pas parce qu'on a une campagne électorale et des élections, que nous allons fermer les portes, les fenêtres et que nous allons nous taire.

Les revendications continuent pendant la campagne. Le 8, nous avons une manifestation dans la fonction publique avec les cheminots ; les camarades d'AIRBUS, aujourd'hui, font une heure de débrayage en France par rapport aux risques qui pèsent sur l'avenir d'AIRBUS ; nous avons des actions également en Allemagne, vraisemblablement en Espagne sur AIRBUS.

Nous allons donc, sur ce plan, continuer. Nous sommes indépendants, mais il importe aussi que les vrais débats aient lieu. Nous avons des choses à dire. Nous rencontrerons, et nous avons commencé, les candidats démocratiques, pas pour discuter de leur programme, c'est leur problème, mais pour leur faire part de nos analyses, de nos revendications, de nos façons de concevoir les choses.

Nous ne comprendrions pas que les politiques, par exemple, ne s'interrogent pas sur le fait que, depuis 30 ans, il y a un zapping électoral ; sur le 21 avril 2002, ce que les médias ont appelé le choc émotionnel et démocratique ; sur le 29 mai 2005 où les deux plus grandes formations ont, d'une certaine manière, été désavouées. Cela doit les interpeller.

S'il est vrai - et cela ne me surprend pas en tant que militant syndicaliste - que les questions de pouvoir d'achat, d'emploi, de chômage, de protection sociale, à travers par exemple le dossier des retraites, sont des questions essentielles, si l'on en croit les sondages - avec toute la prudence dont il convient de faire preuve par rapport aux sondages -, en particulier pour les travailleurs qui représentent la frange la plus importante de la population, nous ne pouvons y répondre.

Nous ferons, nous, notre travail syndical habituel sur ces questions et nous allons continuer. Mais ce dont les citoyens auront besoin, quand ils auront à se prononcer individuellement, ce n'est pas de catalogues de promesses, quels qu'ils soient, c'est de cohérence et de visibilité.

Comment peut-on aujourd'hui aborder sereinement les questions de salaire, de

protection sociale collective, d'emploi ou de chômage sans aborder la question de la politique macroéconomique, sans aborder la question des modalités de la construction européenne ? Ce n'est pas possible, ou alors c'est autre chose. Chacun prendra ses responsabilités.

Nous n'allons pas intervenir dans la campagne, mais nous allons rappeler quelles sont nos analyses, quelles sont nos revendications, quelles sont nos positions. Si c'est pour nous dire que les problèmes sociaux, c'est parce qu'il n'y a pas de syndicalisme obligatoire en France, ou encore que le problème des retraites, c'est aussi celui du maintien des régimes spéciaux, c'est une mauvaise façon de voir les choses, de les voir par le petit bout de la lorgnette.

Si on veut une cohérence, que les débats soient cohérents - et même si le débat sur l'Europe n'est pas une priorité dans les sondages -, il faut passer par le débat européen : quel type de construction européenne ? Nous avons, nous, nos idées sur ce point. Nous les avons exprimées maintes et maintes fois. Nous sommes Européens, mais pas dans les conditions où cela se passe.

Il faut aussi poser la question : quel type de politique macroéconomique ?

Et nous avons vu tout au long de la journée que nous avons syndicalement tout intérêt à faire cette connexion entre l'économique et le social et que si nous ne faisons pas cette connexion, les débats continueraient à porter sur la flexibilité, la précarité, la baisse des salaires, la baisse du coût du travail, la compétitivité prix, mais pas la compétitivité hors prix.

Si on veut que le débat ne porte pas uniquement sur cet aspect, il faut faire le lien avec les questions économiques, y compris avec la démarche keynésienne telle qu'elle a été exposée aujourd'hui. Comme je le dis, quand on marche, il nous faut deux jambes. Là, on a une jambe économique et une jambe sociale.

Considérons qu'aujourd'hui, c'est une première étape dans notre réflexion, campagne électorale ou non, qui marque notre volonté de nous réapproprier, pas le terrain social que nous occupons, mais le terrain économique.

CONTRIBUTIONS ÉCRITES

LE VRAI MODELE AMERICAIN

JAMES GALBRAITH, Professeur à l'Université du Texas

UNE RUPTURE RADICALE EST NECESSAIRE EN CE QUI CONCERNE LA SITUATION ECONOMIQUE EN FRANCE

INTERVENTION D'EMMANUEL TODD - Conférence emploi - revenus (14/12/2006)

CROISSANCE MONDIALE : LE GEANT AUX PIEDS D'ARGILE SUR DES SABLES MOUVANTS ?

XAVIER TIMBEAU - OFCE

POUR UNE POLITIQUE ECONOMIQUE KEYNESIENNE DE PLEIN EMPLOI

JEAN-GABRIEL BLIEK, Economiste

L'UTOPIE DU TRAVAIL FLEXIBLE

CHRISTOPHE RAMAUX, MATISSE, Université Paris I

L'EUROPE : DES POLITIQUES ECONOMIQUES ALTERNATIVES REALISTES

JACQUES MAZIER, CEPN-CNRS, Université paris nord

DELOCALISATIONS ET VULNERABILITE DES TERRITOIRES : ANTICIPER LES CHOCS DE LA MONDIALISATION ET REORIENTER LES AIDES PUBLIQUES VERS LES PERSONNES !

E. M. MOUHOUD, Professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine

RESISTER A L'OFFENSIVE DU NEO-CONSERVATISME LIBERAL ET AUX OUVRANCES DU CAPITALISME FINANCIER

JEAN-CLAUDE MAILLY, Secrétaire Général de Force Ouvrière

Le vrai modèle américain¹

James GALBRAITH

L'ancien candidat à la Présidence américaine, John Edwards, nous a parlé il y a deux ans de deux Amériques, une Amérique des riches et une Amérique des pauvres. Cette division existe, mais je veux parler d'une autre division entre l'Amérique telle qu'elle est, l'Amérique réelle, et une Amérique imaginaire qui n'existe que dans les imaginations, actives, de certains économistes, de la presse et de la classe politique.

L'Amérique imaginaire est le pays du marché libre, des salaires abyssaux, de l'industrie entièrement privée, de l'entreprise et de l'initiative individuelle. C'est un pays qui bénéficie de l'absence quasi-totale de gouvernement. C'est un pays qui est arrivé au plein emploi bien sûr, mais par le mécanisme du marché du travail singulièrement efficace qui a ajusté les salaires tout en augmentant de façon radicale les inégalités afin de réconcilier l'offre et la demande face aux changements technologiques rapides. Ceci est la vision surtout d'une génération d'économistes plutôt autrichienne : de Friedrich von Hayek, Ludwig von Mises et de leurs descendants intellectuels.

Si vous acceptez cette vision vous êtes obligés de croire qu'en Europe on se trouve devant un dilemme, face à un choix diabolique : soit vous acceptez le chômage comme le prix qu'il faut payer pour maintenir un système de sécurité sociale et les valeurs dites européennes, soit vous abandonnez votre protection sociale et votre solidarité pour regagner le plein emploi suivant ce modèle dit américain.

Mais ce modèle, est-ce vraiment une bonne description de la réalité américaine ? Non ! Il est totalement faux. Ce n'est pas comme cela que cela marche l'économie américaine, ni aucune autre économie dans le monde moderne.

D'abord un peu d'histoire. Si une économie de marché a jamais existé aux Etats-Unis ? Elle a été détruite par la crise de 1929 et elle a disparu à partir de l'année 1933. L'administration Roosevelt nous a donné un

système de régulation « compréhensive », ensuite un système intégral de sécurité sociale et finalement, lors de la deuxième guerre mondiale, la croissance et l'aménagement de la demande effective nécessaire pour oblitérer le chômage. Ensuite, pendant les administrations Kennedy, Johnson et Nixon, on a essayé de compléter ce travail, surtout dans les domaines des droits civils, de la santé et de l'environnement.

Les institutions qui ont été créées, à cette époque existent toujours pour la plupart. Bien sûr, depuis les années 1980, sous Reagan et Bush (junior), nous avons vu une érosion systématique de ces institutions, mais nous n'avons pas vu la destruction de ce système. Et pourquoi donc ? Parce qu'ils ont découvert tous les deux (Reagan et Bush) qu'il est beaucoup plus facile de réduire les impôts, surtout pour les riches et faire augmenter les dépenses militaires, ce qui satisfait beaucoup de clients, que de détruire le système de sécurité sociale, qui reste énormément populaire. De plus, ils ont découvert que les déficits budgétaires découlant d'une telle politique sont tout à fait soutenables, et qu'ils conduisent à des résultats populaires du point de vue politique. Et vous avez pour preuve le résultat des élections de 1984 et de 2004.

J'appelle ce résultat un système de budget « doux » dans des secteurs clés de l'économie. Mais qu'est-ce qu'un budget « doux » ? Le terme est d'origine hongroise. A l'origine, il décrivait un système de crédits industriels qui permettait aux entreprises, surtout lourdes, de se financer malgré des pertes énormes. Mais le phénomène est très général aux Etats-Unis. Le génie du système est d'appliquer le budget « doux » dans des secteurs qui utilisent plutôt le travail que le capital, à savoir la santé, qui représente 15% du PIB, l'enseignement, surtout l'enseignement supérieur, qui représente environ 2,5% du PIB. Ces deux secteurs sont en proportion du PIB deux fois plus importants que partout en Europe. Ensuite, le secteur du logement et celui des services aux retraités financés par une combinaison de la sécurité sociale et des pensions privées.

Je ne vous conseille pas d'imiter notre secteur de la santé, très inefficace et qui connaît de grands problèmes. Mais, il faut dire qu'il contribue énormément à l'économie américaine. Il comporte une partie publique aussi grande qu'en France (8% du PIB), payée par l'Etat. En plus le secteur privé, financé par les assurances, pour la plupart non commerciales, est presque aussi grand. Même histoire pour l'enseignement supérieur. Les logements sont privés mais leur financement

¹ James Galbraith est professeur à l'université du Texas ; Intervention lors de la conférence « Quel modèle de croissance pour la France ? » le 30 juin 2006 au Sénat organisée par le Sénateur Pierre-Yves Collombat, Jean-Gabriel Bliet et Alain Parguez

est soutenu par un système de garantie et des assurances publiques et quasi publiques. La sécurité sociale est la seule source de revenus pour 40% des retraités, qui ne sont pas pauvres, qui subsistent d'une façon pour la plupart assez satisfaisante avec cette base de revenus entièrement publique.

A tout cela il faut ajouter la bulle Internet qui représentait environ 2% environ du PIB à la fin des années 1990. C'était peu mais essentiel pour compléter le trajet vers le plein emploi. Très important aussi le système de financement des dépenses privées, que j'appelle « la dévolution keynésienne » envers les ménages qui leur a permis de séparer les revenus et les dépenses. Ainsi, la plupart des ménages américains ne sont-ils pas contraints dans leurs dépenses par leur salaire. On a donné aux familles américaines le droit de poursuivre une politique privée de déficit budgétaire. On leur a donné un accès quasiment illimité aux crédits, surtout les hypothèques à long terme. C'est comme cela et non par la réforme du marché du travail et par l'abaissement des salaires qu'on est arrivé au plein emploi à la fin des années 1990.

Quelle est l'attitude de la Banque Centrale ? C'est une question extrêmement importante pour faire une comparaison correcte avec l'Europe. Il y a beaucoup de différences. Il y a d'abord le fait que la Banque Centrale américaine a un mandat du Congrès qui l'oblige à considérer le plein emploi comme objectif macroéconomique intégral. La stabilité des prix est aussi un objectif mais du point de vue américain, secondaire. C'est un fait.

Ceci dit, je ne crois pas que cela soit très important : la Banque Centrale fait plutôt ce qu'elle veut malgré ce mandat ! Il y a 15 ans environ tous les économistes disaient qu'il était impossible de passer sous la barre des 6% de chômage sans déclencher une inflation incontrôlée. Vers 97-98, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a décidé d'abandonner cette doctrine. Il avait la possibilité de le faire, il n'était pas contraint par une constitution qui l'obligerait à accepter des doctrines qui pourraient être fausses. Il a décidé de faire l'expérience et a permis l'arrivée du plein emploi. Il a même adopté une nouvelle doctrine, celle du « nouveau paradigme » qui a justifié, je crois, un peu à tort, la non intervention dans la bulle. Nous avons vécu autour de 1998, une expérience de plein emploi. Quelles ont été les conséquences pour le marché du travail ? Les inégalités de salaire, je les ai mesurées, ont diminué avec la chute du chômage. Est-ce qu'il y avait des problèmes ? Oui., La surcroissance du secteur informatique, d'Internet et une explosion

spéculative, à la fin insoutenable.

C'était fâcheux mais n'avait rien à voir avec les problèmes que les économistes avaient anticipé et qui passent toujours ici en Europe pour une doctrine permanente. Après la chute Internet, en 2000, quelle était la situation macroéconomique du pays ? On aurait pu subir une récession profonde. Pourquoi n'est-ce pas arrivé ? Parce que l'administration Bush dont je ne suis pas particulièrement artisan a changé la politique macroéconomique du gouvernement fédéral de façon abrupte et décisive. Elle a baissé les impôts et augmenté les dépenses publiques d'abord les dépenses militaires et puis non militaires. Elle a permis au Congrès de faire n'importe quoi. Et quand on permet au Congrès de faire n'importe quoi, le Congrès fait n'importe quoi.

On a donc fait le choix des déficits publics et des dettes, qui ne s'accumulant plus dans le secteur privé, s'accumulent dans le secteur public. Nous sommes maintenant pratiquement revenus au plein emploi.

Reste la question du compte courant de la balance des paiements extérieurs, le solde des paiements courants. Est-il soutenable ? On se pose la question mais la réponse n'est pas claire ! On est dans un système international extrêmement élastique. On n'est plus dans le système de Bretton Woods assis sur l'Or. Il n'est plus forcément nécessaire que le solde courant revienne à Zéro, ni à court terme, ni même à long terme. Il n'y a pas de raison économique pour croire que les Chinois et les Japonais ne pourraient continuer à accumuler et je crois que cela sera le cas encore quelques temps. Après on verra. C'est une question plutôt politique, de relations internationales. S'il y a une guerre en Iran ou ailleurs, tout pourrait changer très rapidement. Mais il n'y a aucune raison d'anticiper un changement rapide du point de vue strictement économique.

En conclusion, les conditions du plein emploi peuvent se poursuivre aux Etats-Unis pendant pas mal de temps. Est-ce qu'il y a des problèmes ? Bien sûr ! Le pays connaît des problèmes extrêmement importants : problème de l'unilatéralisme, qui a échoué, problèmes révélés l'an dernier par les ouragans, c'est-à-dire l'incapacité quasiment totale du gouvernement à faire face aux défis environnementaux, aux changements climatiques, aux enjeux en matière d'urbanisme.

S'ajoute, comme je l'ai dit, le problème de la division entre les riches et les pauvres dont il faut s'occuper sérieusement. Mais est-ce qu'on

est contraint par la dette publique ? Non ! Est-ce qu'on est arrivé à cet état de quasi plein emploi en appauvrissant les travailleurs ? Non, absolument pas !

Peut-on en tirer des leçons pour l'Europe ? Oui bien sûr ! D'abord le progrès dans la lutte contre le chômage. Vous ne trouverez pas la solution dans la réforme du marché du travail. La hausse des inégalités n'est pas une solution c'est un problème. Cela ne résout rien mais au contraire aggrave les problèmes sociaux que vous connaissez mieux que moi. Ce qu'il faut c'est une politique de convergence inégalitaire. Non seulement dans le pays mais aussi entre les pays de l'Europe entière. Ce que nous avons fait aux Etats-Unis, au moment du New Deal de Roosevelt, c'était une politique d'intégration continentale avec un système de sécurité sociale qui n'existait pas

entre Etats avant les années trente. Avec les salaires minima qui n'existaient pas avant les années trente entre Etats. Telle est maintenant la situation de l'Europe.

On peut aussi trouver dans l'expérience américaine quelques leçons pour les secteurs des services, dont les gens ont besoin : une extension profonde de l'enseignement supérieur en Europe peut se faire. Les universités ne sont pas suffisamment grandes, ni suffisamment financées. L'expansion du crédit des ménages, l'aide aux retraités, non seulement pour la consommation en soi mais pour permettre aux gens de construire d'une façon démocratique la société qu'ils veulent avoir. Leur permettre de faire un peu ce qu'ils veulent. C'est cela le privilège d'une société d'abondance.

Une rupture radicale est nécessaire en ce qui concerne la situation économique en France

**Intervention d'Emmanuel TODD -
Conférence Emploi Revenus
(14/12/2006)**

On vit dans une société au bord de l'explosion. Pour un historien, la réalité de la société française, c'est l'élection présidentielle de 2002 avec une extrême droite arrivant au deuxième tour, c'est la crise des banlieues en flammes, c'est la crise du CPE qui a montré une forte résistance des classes moyennes.

Les discussions que vous allez avoir sont conditionnées, presque prisonnières d'un système économique mondial qui tend de plus en plus à asphyxier la société française et à lancer les partenaires sociaux les uns contre les autres presque à leur insu.

La réalité du cadre économique dans lequel vous allez discuter, c'est le libre-échange. La vérité du libre-échange, c'est que, pas à pas, il a fait revenir le capitalisme à ses défauts du XIX^e siècle.

Le capitalisme civilisé d'après-guerre était un capitalisme dans lequel les gens avaient compris la complémentarité des salaires et de la demande. Les entreprises qui laissaient filer les salaires à la hausse avaient compris que les salaires concouraient à la formation d'une demande nationale

Dans une première phase le libre-échange a été une bonne chose. Mais si les entreprises se mettent à produire prioritairement pour les exportations, le lien entre les salaires et la formation de la demande dans l'économie est brisé et le salaire finit par être perçu comme un coût pour l'entreprise.

A l'échelle mondiale, si toutes les entreprises se mettent à considérer le salaire comme un coût pur, vous entrez dans une logique mondiale de déflation et de compression de la demande.

Au stade actuel, et surtout depuis l'émergence de la Chine comme acteur mondial, je crains qu'on ne puisse imaginer une fin à ce processus économique d'ajustement.

L'histoire économique devient un puits sans fond dans lequel tous les acteurs sociaux (entrepreneurs comme salariés et ouvriers) se

débattent dans une certaine forme d'asphyxie.

Je suis arrivé à la conclusion, il y a quelques années, que le protectionnisme était la seule conception possible et, dans un second temps, que la seule bonne échelle d'application du protectionnisme était l'Europe.

La réalité de l'économie actuelle, c'est que le bon niveau d'intégration et de régulation, c'est l'Europe, et je ne vois pas comment on pourrait sortir de ce monde d'asphyxie sans penser un marché européen de 450 millions d'habitants.

Pour se raconter qu'il n'est pas possible d'organiser un monde décent dans un ensemble de 450 millions d'habitants qui contient la plus grande masse d'ouvriers et d'ingénieurs qualifiés de la planète, il faut vraiment être à côté de ses pompes !

Les deux problèmes majeurs auxquels sont confrontés les politiques de ce pays et les syndicalistes sont les suivants :

Le premier problème – je vais apparaître dans mon rôle de chercheur mal élevé - ce sont les économistes en France.

Je crois qu'il faut admettre que statistiquement, qu'il s'agisse des économistes bancaires, universitaires ou de la haute fonction publique, ce sont des gens qui refusent de réfléchir à ces questions.

J'ai en tête un papier du *Monde* signé par trois économistes - que je ne nommerai pas - mais qui dans ma tête sont maintenant les pieds nickelés de l'économie, qui, s'inquiétant d'un début de discussion de la thématique européenne protectionniste, renvoient tout cela dans les cordes en ne parlant que de protectionnisme national, c'est-à-dire en refusant même d'envisager la possibilité d'une réflexion sur ce que pourrait être une économie européenne protégée.

Le second problème, c'est que je pense que la France va être amenée à jouer dans les années qui viennent un rôle très particulier dans la contestation de ce libre-échange et de cette ambiance d'asphyxie qui touche tous les pays européens les uns après les autres.

La réalité du monde économique en Europe, c'est que nous avons une puissance centrale économiquement dominante qui est l'Allemagne, et il est vrai que l'Allemagne est attachée au libre-échange. Dans la phase récente, elle a choisi l'exportation vers le monde plutôt que de se concentrer sur l'organisation de l'espace européen. C'est d'ailleurs ce qui l'a amenée à mettre ses partenaires dans la zone euro en situation

difficile dans la période la plus récente, mais je crois que l'un des problèmes que l'on a en France, c'est une certaine névrose allemande des dirigeants français.

Devant cette puissance industrielle allemande, on se dit qu'on ne peut pas négocier et qu'on ne peut rien faire, donc qu'est-ce qu'on fait face à l'Allemagne ? Je dirais : on plie et on ricane. On plie parce qu'on pense qu'on ne pourra pas changer les Allemands et on ricane en disant justement qu'on ne peut pas les changer et qu'ils sont très rigides...

C'est une perspective qui me semble fautive. Il me semble tout à fait possible d'affronter cette question, de commencer à discuter avec l'Allemagne qui souffre aussi avec des taux de chômage élevés, ne trouve pas la solution dans la mondialisation et où la logique de compression salariale est encore plus forte qu'en France.

Je pense qu'il est possible d'expliquer aux Allemands qu'un espace de 450 millions d'habitants, avec des protections commerciales qu'il faudrait définir et sur lesquelles il faudrait travailler, dans lequel on pourrait faire remonter les salaires et donc la demande intérieure, serait un projet tout à fait acceptable et intéressant.

Alors, je sais, on va dire : « *l'Allemagne ne peut pas changer !* ». Mais je me souviens de l'époque où on disait « *mais jamais l'Allemagne n'abandonnera le droit du sang* » : l'Allemagne est passée au droit du sol. Je me souviens aussi de l'époque où on disait « *mais jamais l'Allemagne ne sera autre chose que le toutou des Etats-Unis* ». Et je me souviens de la guerre d'Irak.

On peut discuter avec les Allemands et on

peut les contraindre à prendre leurs responsabilités dans une organisation économique nouvelle de l'Europe et, de ce point de vue, on peut tout à fait imaginer un redémarrage d'un partenariat franco-allemand avec, pour la spécialisation internationale de la France, en faisant un mauvais pastiche de Ricardo, l'esprit de révolte et de contestation, et pour l'Allemagne plutôt l'esprit d'organisation.

Ce qui est sûr c'est qu'il est possible de concevoir une Europe dans laquelle, avec une protection des frontières, on pourrait réconcilier les Européens de l'Ouest et les Européens de l'Est ; comprendre la complémentarité des intérêts économiques français, allemands et polonais ; et en national, un monde de protection dans lequel les groupes sociaux et les catégories économiques ne seraient plus nécessairement lancés les uns contre les autres.

Dans un monde protégé à l'extérieur, on arrêterait d'essayer de lancer les gens du secteur privé contre les gens du secteur public. On arrêterait de lancer les Français d'origine lointaine contre les immigrés ou contre les Français d'origine récente.

Ce projet serait un monde dans lequel, bien entendu, les représentants du monde des salariés et les représentants du patronat pourraient continuer à négocier durement et à s'affronter sur toutes sortes de problèmes, mais dans un contexte où le résultat des négociations serait une remontée des salaires pour le côté syndical et, du côté du patronat, le retour à un univers où l'on pourrait avoir plus de souplesse et moins de rigidités.

Croissance mondiale : le géant aux pieds d'argile sur des sables mouvants ?

Xavier Timbeau²

Paru dans *Alternatives Economiques*, HS n°72, « L'Etat de l'économie 2007 », Avril 2007

Depuis quelques années, l'économie mondiale croît rapidement et du coup le monde se remodèle en profondeur. Mais de nombreux déséquilibres menacent cette croissance.

Avec une croissance de 5 % par an, comme c'est le cas en moyenne depuis trois ans selon les chiffres du FMI, la production mondiale double en 15 ans. Si ce taux se maintenait pendant un demi-siècle, en gros le temps d'une vie active, le volume des biens et des services produits chaque année aurait décuplé. Le revenu moyen par habitant (dont le nombre va se stabiliser dans les prochaines décennies) augmente quant à lui actuellement de 3,5 % par an. A ce rythme, le revenu individuel double en une génération (20 ans). Et en 50 ans il est multiplié par presque 5. Même si le plaisir et le bonheur n'ont qu'un lien indirect avec ces hausses, ces chiffres sont impressionnants. Des risques financiers, écologiques et sociaux non négligeables menacent cependant la poursuite d'une croissance ininterrompue.

L'économie mondiale connaît donc actuellement une croissance élevée dont la géographie s'élargit. Alors que les États-Unis subissaient ces derniers mois un tassement de leur activité, d'autres zones ont pris la relève entraînant probablement (les comptes restent à finaliser) une nouvelle accélération de la croissance mondiale en 2006. La Chine affiche toujours des taux de croissance de l'ordre de 10 % par an et son poids dans le monde augmente régulièrement. Son PIB a notamment dépassé celui de la France depuis 2005. Les autres pays d'Asie ne sont pas en reste. Le centre de gravité économique du monde glisse ainsi peu à peu vers l'océan Pacifique. Les économies d'Asie parviennent à accumuler les excédents extérieurs et épargner

largement pour rester maître de leurs investissements et de leurs taux de change, tout en alimentant également leur croissance grâce à un système financier mondial de plus en plus concurrentiel. L'année 2006 n'aura pas été seulement celle de l'Asie en développement. Le Japon est sorti de sa profonde atonie et même la vieille Europe voit sa production accélérer. Ainsi, l'image d'une croissance mondiale tirée par la locomotive américaine devient de moins en moins juste. Plusieurs pôles de croissance émergent, qui font appel à des ressorts différents. Tout en étant intimement liés entre eux au sein de la division internationale du travail et par la finance globalisée. La croissance mondiale s'articule ainsi sur une redistribution géographique de la production basée sur l'allongement et la complexification des chaînes de production, sur de nouvelles économies d'échelle permises par l'accroissement de la taille des marchés et sur une vague d'innovations basées sur les technologies de l'information.

Dans cet échafaudage, la politique macro-économique américaine, et les relais que lui apportent les gouvernements asiatiques, Chine en tête, assurent pour l'instant un certain équilibre. Les États-Unis ont disposé jusqu'ici de marges de manœuvre importantes pour financer une relance massive de leur économie après la conjonction du choc du 11 septembre 2001 et de l'éclatement de la bulle spéculative de la High tech. Le creusement du déficit courant américain (plus de 7 points de PIB) que cette relance a induit n'a pas fait sombrer le dollar. Jusqu'ici, les banques centrales asiatiques ont acheté des dollars en soutenant le cours et financé ainsi le déficit américain. C'était leur intérêt bien compris pour maintenir la compétitivité de leurs économies et profiter indirectement via leurs exportations de la relance de l'économie américaine.

Ce dynamisme de l'économie mondiale n'a même pas entraîné jusqu'ici une relance de l'inflation, fléau traditionnel des périodes de forte croissance. L'inflation a au contraire baissé à la fin des années 1990, y compris dans les pays en voie de développement traditionnellement nettement plus inflationnistes (voir graphique). Cette stabilité des prix a accéléré l'internationalisation de la finance, en diminuant les primes de risque exigées pour investir dans de nombreux pays. D'autant plus que parallèlement, la relative stabilité des taux de change qui s'est établie après la crise asiatique de 1998, limitait le risque de change. Ce qui a permis de financer à bon compte n'importe quel projet, n'importe où à la condition qu'il puisse être rentable. Cette aisance sur le plan du financement a

² OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques)

largement contribué au dynamisme actuel de la croissance. Mais cela signifie aussi que pour celle-ci se poursuivre à ce rythme, les liens qui se sont créés doivent perdurer. Des mouvements de changes brutaux ou une relance de l'inflation dans certaines zones auraient aujourd'hui des conséquences très lourdes. Au sommet des ces interdépendances, on trouve le colossal besoin de financement de l'économie américaine. Le creusement récurrent du déficit depuis 1998 a conduit les Etats-Unis à accumuler une dette extérieure massive : elle représentait en 2004 plus de 6 points du PIB mondial, soit 2 700 milliards de dollars. Et elle s'accroît chaque année de plus 700 milliards de dollars. Chaque américain doit déjà plus de 10 000 dollars au reste du monde, quasiment la moitié à la Chine et l'autre au Japon.

La globalisation financière a permis de collecter de l'épargne n'importe où pour l'investir aux quatre coins du globe. Les produits financiers se sont multipliés ainsi que les innovations techniques et la pratique effrénée des effets de levier (puce effet de levier : le fait pour un acteur financier de s'endetter fortement pour acheter des titres financiers). Mais la croissance de l'économie réelle ne parvient pas absorber cette épargne abondante. Parce qu'ils reflètent la confrontation de l'offre de capitaux disponibles et de la demande liée aux opportunités d'investissements, les taux d'intérêt à long terme sont restés bas malgré les interventions des banques centrales (américaine, européennes) qui ont fait remonter les taux d'intérêt à court terme. Ce bas niveau des taux d'intérêt continue à stimuler de l'économie mondiale. Du coup les marchés de « seconde main » d'actifs déjà existants (immobilier et actions) sont le déversoir de cette épargne surabondante et flambent à la mesure de ce déséquilibre.

Face à ces déséquilibres qui s'aggravent, il n'existe pas vraiment de pilote dans l'avion de l'économie mondiale et les difficultés de coordination entre acteurs vont croissant. Les États-Unis perdent en effet progressivement leur leadership incontesté pour ne plus être qu'un acteur parmi d'autres. La Chine possède par exemple aujourd'hui plus de 1 000 milliards de dollars de réserve de change, un record mondial. Un tel trésor est un argument de poids sur la planète financière. La croissance mondiale se trouve donc actuellement sur le fil d'un rasoir particulièrement aiguisé : quelques mouvements brutaux peuvent faire écrouler un édifice largement construit sur du sable.

Au prix de grandes douleurs, les

compteurs seraient remis à zéro, et, après avoir mis en place de nouvelles régulations, l'économie mondiale pourrait probablement reprendre son cours tumultueux. Mais des menaces autrement plus sévères pèsent également sur elle. Venons-en donc au pire : en même temps que la production mondiale croît à un rythme élevé, la pollution s'intensifie elle aussi dramatiquement. Les émissions de CO₂ ne sont qu'un des indicateurs des dégradations environnementales, mais leur évolution, en croissance continue malgré la mobilisation planétaire, illustre la gravité de la situation. Les émissions de gaz à effet de serre suivent en gros les courbes de la production de biens et services même si le lien n'est pas proportionnel, particulièrement dans les pays européens, où la croissance des émissions est restée assez modérée. Le rapport Stern a chiffré les coûts induits par le réchauffement climatique à plus de 20% du PIB mondial. Pour les pays en voie de développement, les pertes pourraient être supérieures aux gains de revenus que la croissance leur a apportés du fait des pertes de rendement agricole ou de la disparition de terres habitables ou cultivables. Sinistre prédiction.

La planète brûle, mais un autre feu couve également, lourd lui aussi de cataclysmes en préparation. La croissance récente s'est accompagnée d'un formidable développement des inégalités. Bien sûr, l'élévation du niveau de vie a réduit la pauvreté absolue et monétaire dans quelques très grands pays. L'Inde ou la Chine voient accéder à des possibilités nouvelles une partie significative de leur population auparavant enfermée dans l'autosubsistance agricole. Et quelques indicateurs, notamment de santé, traduisent concrètement l'augmentation bien abstraite des chiffres du revenu par tête en parité de pouvoir d'achat. Mais l'amélioration constatée est avant tout monétaire, et la comparaison avec la vie dans des sociétés non monétaires ou moins monétarisées pose problème : vivre avec moins de 1 dollar par jour dans une mégapole de plusieurs millions d'habitants ne veut pas dire la même chose que vivre avec moins de 1 dollar dans une campagne où persistent des solidarités locales. L'accès aux soins des enfants ne signifie pas nécessairement la sortie de la pauvreté et encore moins la mise sur une trajectoire individuelle d'enrichissement et d'épanouissement. La question se pose également, avec Amartya Sen, de la signification du progrès économique lorsque des libertés et des droits fondamentaux ne sont pas mis en pratique. L'ouvrier qui gagne mieux sa vie mais qui n'en dispose toujours pas doit-il être compté parmi les gagnants de la croissance ? Ensuite, le lien entre croissance et

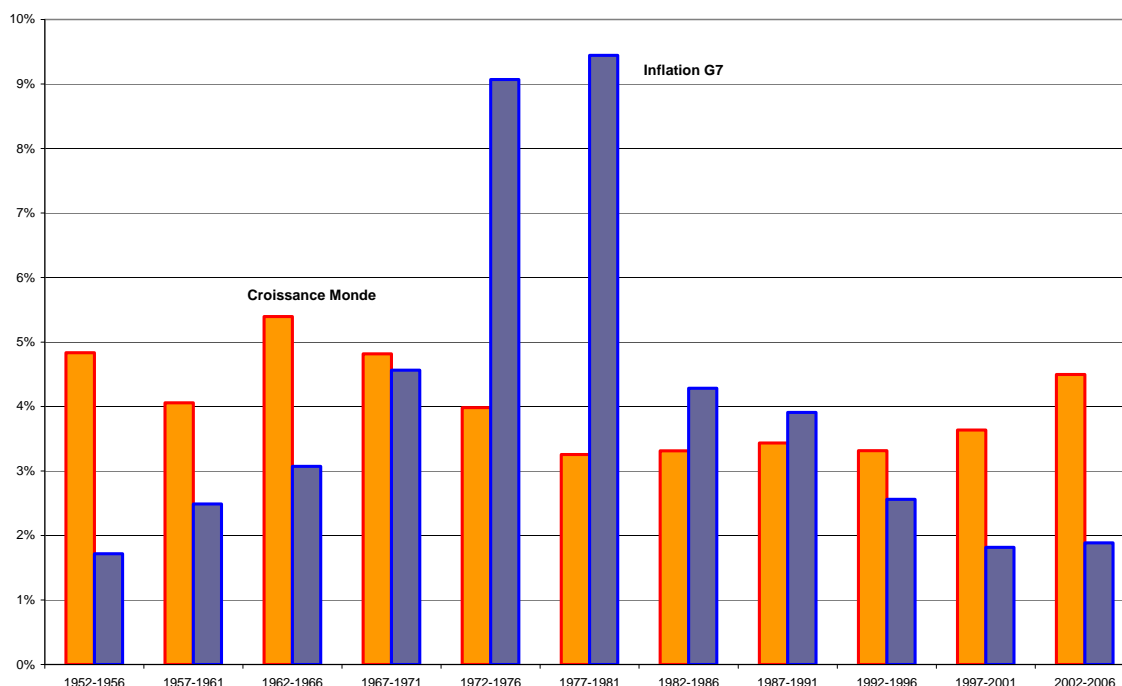
diminution de la pauvreté est loin d'être établi. Si l'on excepte le cas de la Chine et de l'Inde, la forte croissance des années récentes dans les pays en développement n'a pas profité aux pays les plus pauvres. La distribution du revenu mondial s'est au contraire polarisée, profitant aux plus riches. Dans un audit, longtemps gardé sous le coude, la Banque Mondiale s'est faite tancée pour avoir eu sur cette question une position partielle. Les auteurs de l'audit, dont l'économiste réputé Kenneth Rogoff, doutent de l'honnêteté de la recherche menée au sein de la Banque mondiale quant au lien entre croissance, globalisation et pauvreté.

Du côté des pays riches, la globalisation a augmenté la pression sur les marchés de travail et les inégalités internes ont explosé. Aux États-Unis par exemple, le nombre de millionnaires a doublé depuis dix ans et au cours des trente dernières années, la part du revenu qui revient aux 0,1% les plus riches a quadruplé, passant de 2% du revenu total à près de 8%. La quasi intégralité de la croissance de ces dernières années n'a profité qu'à une infime fraction de la population américaine, un peu plus de 130 000 foyers fiscaux. Leur revenu moyen déclaré est supérieur à 1,5 millions de dollars par an et croît en moyenne de plus de 5% par an depuis une décennie. Les 13 000 foyers américains les

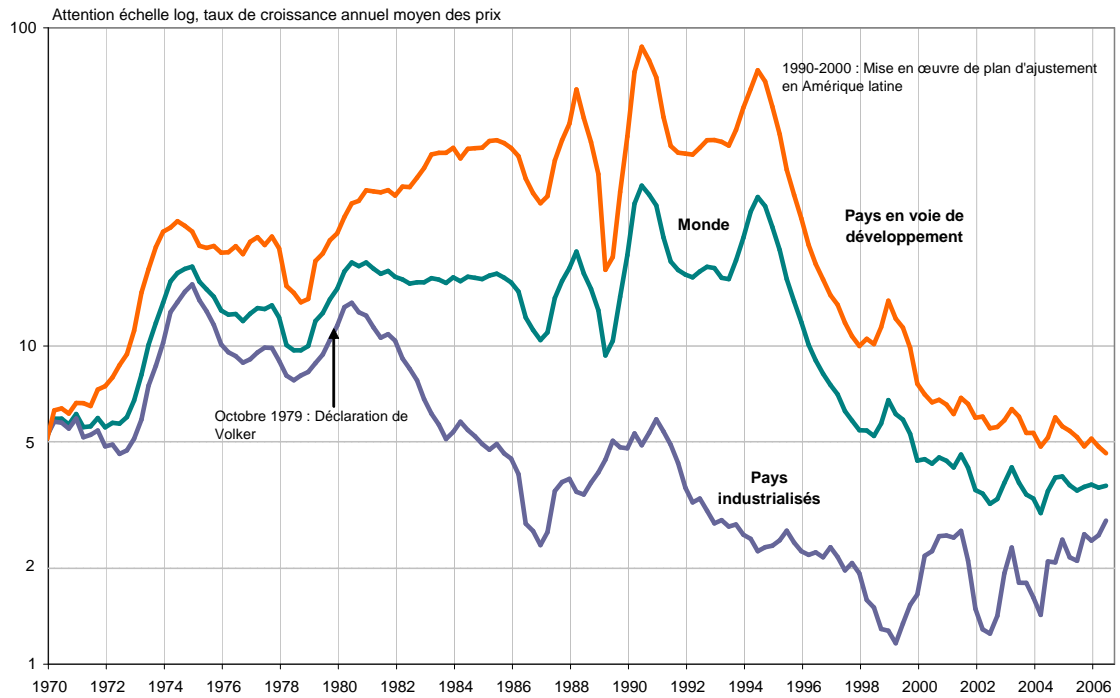
plus riches déclarent un revenu de plus de 6 millions de dollars par an. Dans les années 1970, le seuil du dernier décile était de 120 000 dollars (en dollars constants). Pour le millième le plus riche il était de 500 000 dollars par an (en dollars constants également). En trois décennies, le premier seuil a augmenté de 30 % à 160 000 dollars alors que le dernier a été multiplié par trois. On n'avait plus constaté de telles inégalités de revenu aux États-Unis depuis le début du XXe siècle. Interrogé sur les risques qu'encourt l'économie Américaine, Tim Geithner, président de la Réserve fédérale de New York, a rappelé que face à une situation analogue, on redoutait fortement au début du siècle précédent une révolution populaire et l'établissement d'un régime communiste.

La croissance de ces dernières années consacre le triomphe apparent du libéralisme. Il a certes connu d'indiscutables succès : la croissance est solide et l'économie mondiale a montré sa résistance en traversant sans encombre majeurs de nombreuses crises. Il n'en reste pas moins que la promesse d'un monde plus juste associée à cette croissance ressemble de plus en plus à un mensonge. Les déséquilibres tant sociaux qu'écologiques font planer des menaces majeures sur l'avenir de la croissance mondiale. À moins qu'elle ne s'enlise auparavant dans les sables mouvants des dérèglements de sa sphère financière.

Graphique 1 : Croissance et inflation, monde



Graphique 2 : Inflation dans le monde



Graphique 3 Positions nettes de grandes zones, en point de PIB mondial

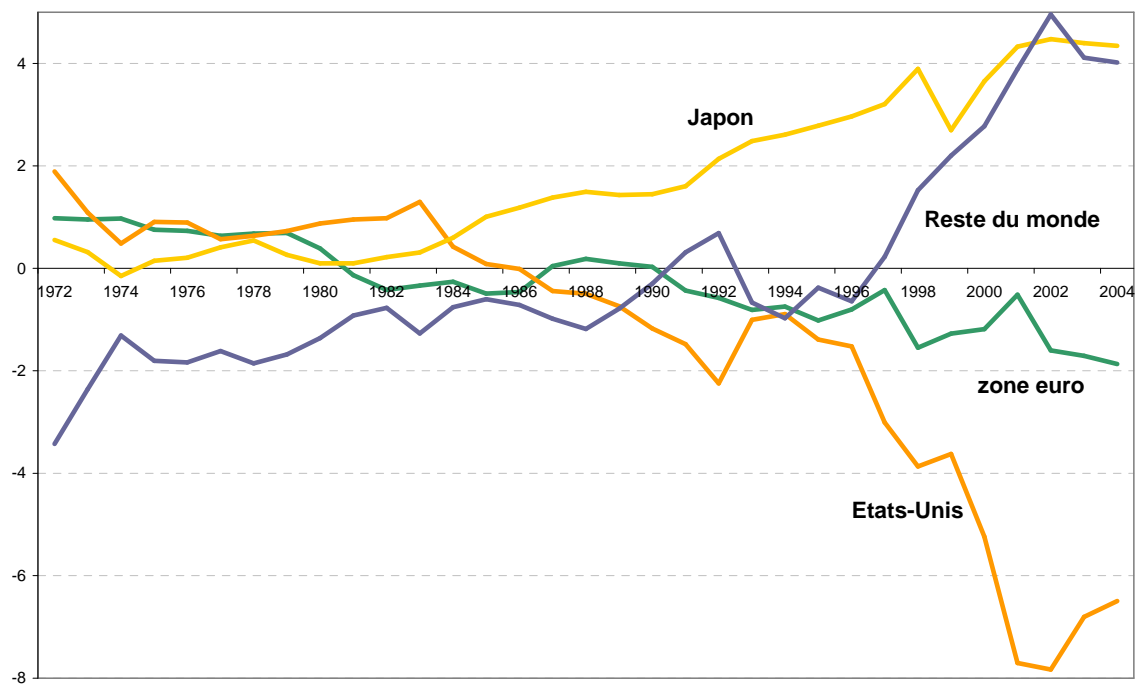


Tableau 1 : Croissance et pollution**Emission de CO2**

	<i>Millions de tonnes de carbone</i>		<i>Indice 100 en 1990 pour le monde</i>		<i>Taux de croissance annuel moyen</i>
	1990	2004	1990	2004	1990-2004
Monde	5668	7250	100.0	127.9	1.8%
EU25	1044	1061	18.4	18.7	0.1%
France	97	106	1.7	1.9	0.6%
USA	1320	1582	23.3	27.9	1.3%
Japon	289	331	5.1	5.8	1.0%
Chine	624	1301	11.0	23.0	5.4%

Production

	<i>PPP, milliards de dollars US 2004</i>		<i>Indice 100 en 1990 pour le monde</i>		<i>Taux de croissance annuel moyen</i>
	1990	2004	1990	2004	1990-2004
Monde	35 214	56 965	100.0	161.8	3.5%
EU25	8 930	11 926	25.4	33.9	2.1%
France	1 197	1 648	3.4	4.7	2.3%
USA	7 113	10 704	20.2	30.4	3.0%
Japon	2 410	4 005	6.8	11.4	3.7%
Chine	1 656	3 768	4.7	10.7	6.0%

Pour en savoir plus

Revue de l'OFCE n°99, octobre 2006, Découplage en douceur

Rapport Stern, http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/sternreview_index.cfm

Riding the Elephants: The Evolution of World, Economic Growth and Income Distribution at the End of the Twentieth Century (1980-2000), Albert Berry and John Serieux

World Economic Report septembre 2006, www.imf.org

Pour une politique économique keynésienne de plein emploi

Jean-Gabriel Bliet³

Introduction : l'illusion canadienne

Le gouvernement se félicite d'un déficit budgétaire le plus bas depuis le début du quinquennat de Jacques Chirac. Cela révèle un choix de politique économique néfaste pour l'économie.

A l'inverse, le gouvernement de Lionel Jospin a pratiqué une relance du déficit primaire dans ses deux premières années d'exercice du pouvoir. Cette relance, masquée de façon comptable par les recettes des privatisations, a atteint 70 milliards d'euros de déficit primaire en deux ans. Le résultat de cette politique c'est une augmentation du rendement de l'impôt sur les sociétés montrant bien une augmentation des profits des entreprises et une baisse du chômage.

Depuis que Michael Kalecki, en 1935, a mis en évidence l'identité de la comptabilité nationale :

Épargne des ménages + profits des entreprises = investissement privé + déficit budgétaire + exportations nettes

Il est évident que l'impact du déficit budgétaire se répercute sur la situation financière des ménages et des entreprises.

Vouloir le réduire est une menace sur l'emploi. Au mieux, c'est l'occasion d'une augmentation de l'endettement des ménages. Or, rien théoriquement ne peut justifier que l'endettement de l'Etat soit néfaste alors que l'endettement des ménages serait bénéfique pour l'économie.

Dans une économie monétaire moderne, l'endettement est naturel pour que l'économie ait le plus bas taux de chômage.

Le gouvernement prend pour exemple le Canada qui aurait réduit son taux de chômage en réduisant l'endettement public. Contrairement à ce qu'ont écrit Gilbert Cette et Patrick Artus dans leur rapport n°48 au Conseil d'Analyse Economique (CAE)

Productivité et Croissance: la politique de l'offre ne joue aucun rôle dans les résultats canadiens. Les résultats économiques du Canada proviennent uniquement d'une politique keynésienne. 81% des exportations canadiennes sont achetées par les Etats-Unis ; les exportations représentent 27% du PIB canadien. La politique keynésienne américaine soutient l'activité économique canadienne. De plus, la baisse massive des taux d'intérêt canadiens a suscité une hausse de l'endettement des ménages canadiens qui a remplacé la baisse de l'endettement public. L'épargne des ménages est aujourd'hui proche de zéro, et de 1994 à 2006 l'endettement des ménages en pourcentage du revenu brut disponible est passé de 100% à 125%. Au moment où l'Etat canadien a réduit le rapport endettement public/PIB de 68% à 41% entre 1995 et 2006, c'est l'endettement privé canadien et l'endettement américain qui a suscité la croissance canadienne : keynésianisme familial canadien et keynésianisme américain. Vouloir appliquer le modèle canadien suppose une intégration économique totale avec les Etats-Unis et un endettement fort des ménages grâce à une baisse massive des taux d'intérêt.

Seule une politique de plein emploi permettra de réaliser une croissance, encore faut-il que ce ne soit pas un plein emploi en trompe-l'œil.

I Le piège du faux plein emploi

1) Une analyse économique libérale autoritaire

Au sein du Parti socialiste, la dette publique joue la même fonction qu'à droite: c'est un obstacle à toute politique keynésienne. La phobie du déficit budgétaire et de son corollaire l'endettement public est devenu un article de foi en contradiction avec la politique menée par Lionel Jospin qui avait accru le déficit budgétaire primaire et avait masqué de façon comptable le caractère expansionniste par une politique de privatisation battant tous les records. On peut résumer la position actuelle du Parti Socialiste en deux points

Le gouvernement de Lionel Jospin a mieux fait que la droite dans la réduction de la dette. Ce qui revient à dire d'une part que la politique revendiquée par la droite est plus efficacement effectuée par la gauche, et que

³ Auteur avec Alain Parguez de « *Le Plein Emploi ou le Chaos* », Economica, 2006

d'autre part « la politique libérale autoritaire semble la seule légitime ». Voilà qui rend perplexe.

Ce qui pose le problème de l'évolution de la dette publique. Le rapport dette publique sur PIB est passé en France entre 1980 et 2006 de 20% à 65%. La cause selon le rapport Pébereau est une politique de facilité, de déficit à tout crin. Depuis l'article de Domar en 1944, il est démontré pour la première fois que si le taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance, on peut pratiquer une politique de déficit budgétaire pour stimuler la croissance et diminuer le rapport endettement public/PIB. Or, en France depuis 1980, le taux d'intérêt réel n'a cessé d'être supérieur au taux de croissance ce qui explique l'augmentation du rapport. Ce qui est en cause, ce n'est pas le déficit budgétaire mais uniquement le niveau du taux d'intérêt.

L'enjeu central, c'est le niveau du taux d'intérêt réel. Les libéraux autoritaires affirment que le taux d'intérêt est le reflet des besoins de financement de l'Etat. Plus il y a déficit plus sur le marché de l'épargne le prix (taux d'intérêt) monte. Le marché de l'épargne évince alors les firmes par une augmentation du taux d'intérêt: c'est le fameux et non démontré effet d'éviction. Rien dans l'analyse économétrique moderne permet de relier une hausse des taux d'intérêt avec des déficits budgétaires grandissants. Au contraire, on constate parfois l'inverse: une baisse des taux d'intérêt et des déficits budgétaires grandissants.

Pour les libéraux autoritaires, le taux d'intérêt est le fruit du marché: il est fixé de façon endogène.

Dans le même temps, c'est la BCE qui fixe le taux d'intérêt comme toute banque centrale nationale dans les pays développés. Le taux d'intérêt est donc fixé par une autorité indépendante du marché; il est déterminé de façon exogène. Le taux d'intérêt ne peut pas être à la fois endogène, déterminé par les comportements des acteurs économique autant dire le marché, et exogène, fixé par une autorité en dehors du marché comme la BCE.

Le taux d'intérêt partout dans le monde est fixé par les autorités monétaires et non par le marché. Une autre politique du taux d'intérêt est nécessaire et possible.

Pire encore: l'hostilité au déficit budgétaire en soi. Le déficit budgétaire, c'est, pour les libéraux autoritaires, « vivre au dessus de ses moyens ». On applique à l'Etat les raisonnements d'un ménage. Comme si dans une économie moderne, tous les acteurs, les

ménages, l'Etat et les entreprises pouvaient simultanément dégager de l'épargne, des excédents budgétaires et du profit. L'identité de Kalecki montre bien que si on veut que les ménages dégagent de l'épargne et les entreprises du profit, il faut que l'Etat fasse du déficit budgétaire.

Or, le problème, c'est qu'en soi la réduction du déficit n'est pas un objectif de politique économique. On peut se fixer comme objectif: une plus grande croissance, une moindre inflation ou une baisse du chômage. Mais en soi, le déficit n'est qu'un moyen ou une résultante d'une politique. Vouloir en période de chômage élevé le réduire c'est manifester un complet désintérêt pour l'activité économique et le chômage.

Le paravent de cette politique absurde et suicidaire, c'est une politique de faux plein emploi.

2) Le faux plein emploi

Les références au plein emploi sont trompeuses. L'économiste, membre du CAE, Jean Pisani-Ferry ne fait en aucun cas référence au plein emploi keynésien dans son rapport n°30 du CAE *Plein emploi*. Le plein emploi, pour lui comme pour les libéraux autoritaires, c'est la version modernisée du taux de chômage structurel des années 70, et de l'économie réelle de Knut Wicksell du début du siècle. La politique de demande ne peut venir à bout du chômage qui tient uniquement à une politique de l'offre. Cette économie réelle loin des dangers de la demande et de la monnaie repose sur la population et le capital. On revient à l'économie politique de David Ricardo et Jean-Baptiste Say qui niait l'influence de la monnaie sur l'économie.

Pour simplifier, on peut revenir à la fonction de production néo-classique standard, dernier avatar de la pensée de Ricardo: la production est fonction de la population, du capital et du progrès technique.

Pour une plus grande production et donc un plus haut niveau d'emploi, il ne faut surtout pas augmenter la demande mais au contraire il faut:

- du capital: il faut investir et donc dégager des ressources qui ne pourront se dégager que par une baisse de la consommation (baisse des salaires réels)

- de la population qualifiée: il faut donc former (formation tout au long de la vie,...)

-du progrès technique : il faut rechercher (pôles de compétitivité, etc...)

Les causes du chômage sont alors simples selon cette analyse fallacieuse : la population n'est pas assez formée, il n'y a pas assez d'investissement et la recherche n'est pas assez favorisée.

On oublie que : les diplômés français s'exportent bien ce qui montre que le problème ne vient pas de la formation mais bel et bien du manque de débouchés en France. On oublie que il n'y a d'investissement que s'il y a une demande ; faute de demande suffisante, les investissements restent à la traîne. On oublie que les inventions ne se programment pas forcément et que tout le monde ne travaille pas pour l'exportation.

Autrement dit, le faux plein emploi exclut le recours à une politique budgétaire active. Le seul viatique des chômeurs et des autres exclus sera le bon cœur ou un revenu d'allocation minimum, le nouveau salaire de subsistance ricardien.

Or, cette analyse tourne le dos à la réalité économique et monétaire des économies développées.

II La politique du plein emploi

Pour réduire durablement le chômage, il convient de mettre un terme à la logique rentière et d'engager un programme de dépenses permettant de supprimer les blocages de l'économie de marché.

1) Déjouer la logique rentière

- Mettre fin à la suprématie de la rente

La lutte contre l'inflation, le maintien du franc français dans le SME et le passage à l'euro auront été entre autres raisons les causes d'un taux d'intérêt réel supérieur au taux de croissance. Cette politique a favorisé les institutions financières, le secteur rentier dans son ensemble. Une politique de plein emploi doit revenir sur le mode de fixation du taux d'intérêt.

- Il faut modifier les statuts de la BCE.

D'abord parmi les objectifs poursuivis doit figurer le plein emploi. Aujourd'hui, seul la lutte contre l'inflation est l'objectif officiel de la BCE. Aux Etats-Unis, la poursuite du plein

emploi a été ajoutée aux statuts de la Fed. Ce qui oblige à prendre en compte les besoins de la production. L'absence d'inflation rend encore plus pressant cet ajout dans les objectifs de la BCE. Le but est de faire baisser le taux d'intérêt réel dans la zone euro. L'Allemagne avec le Deutsch mark avait des taux d'intérêt faibles et avec l'euro pour la première fois a subi des taux d'intérêt réels positifs.

Ensuite, pour donner corps à la poursuite de cette politique, il convient d'ajouter pour le président de la BCE l'obligation qui a été imposée au Président de la Fed : une audition régulière devant les représentants du peuple pour rendre compte de son action en fonction des objectifs qu'il doit poursuivre. Ce changement inscrit dans les statuts de la Fed a bouleversé la politique de la Fed en obligeant à choisir un président capable de répondre aux questions et soucieux de prendre en compte l'avis des représentants. La politique monétaire américaine a en été changée. Ce peut être le cas aussi de celle de la BCE.

- Mettre fin aux contraintes de Maastricht

Le déficit suivant la politique est soit un déficit de misère parce que les recettes sont trop faibles soit un déficit expansionniste si les dépenses augmentent. Fixer un objectif en terme de PIB n'a pas de sens : le déficit de la France dépasse les normes européennes mais son déficit est équivalent au paiement de son service de la dette. Le déficit français n'a pas d'incidence sur la production nationale ; il enrichit les détenteurs de la dette publique, le secteur rentier (banques et assurances). Il est la résultante de taux d'intérêt réels trop élevés et non de déficits trop importants.

La dette n'a pas à avoir de plafond en fonction du PIB : le Japon a un endettement public de l'ordre de 170% du PIB. Les Etats-Unis ont un endettement public par rapport au PIB légèrement supérieur à celui de la France ; ils ne songent pas à le réduire comme la France. Ce qui compte, c'est la répartition dans son ensemble de l'endettement public et privé. Le Danemark a l'endettement public le plus faible en Europe mais de loin l'endettement privé le plus fort : en euros par habitant l'endettement danois est quatre fois celui des français ; l'endettement représente plus de 200% de leur revenu disponible brut contre 65% en France.

Aujourd'hui, l'Europe ne peut pas avoir de politique de déficit budgétaire. Faute de politique au niveau européen, force est de desserrer les contraintes pour permettre à chaque pays d'envisager une politique

keynésienne.

2) Financer le plein emploi

Un programme de dépenses publiques bien orientées permettrait de surmonter les blocages de l'économie de marché et réaliser la baisse du taux de chômage.

- Le logement :

Le marché de l'immobilier semble vouloir accaparer une rente foncière croissante. La demande de logement a beau augmenter, l'offre de logement n'est pas à la hauteur des attentes. Il faut donc que l'Etat intervienne pour débloquent le marché du logement par un programme de construction de logements aux loyers inférieurs aux prix actuels pour renverser la barrière de la rente foncière.

- Les dépenses militaires :

Elles représentent un effort improductif dans leur finalité mais suscite un formidable effort de recherche-développement qui trouve des débouchés dans le secteur civil. Les technologies développées à l'occasion de ces programmes sont essentielles dans la compétition internationale. L'Etat par ses contrats joue un rôle déterminant auquel le secteur ne peut se substituer.

- Recherche et enseignement supérieur :

La recherche n'est pas une planche de salut garanti ; on peut chercher sans forcément trouver. Mais, sans moyens les chercheurs formés par la France s'expatrient. Les pays d'accueil ont ainsi la chance d'avoir des chercheurs formés qui ne leur ont rien coûté. Cette politique est illogique et constitue un gaspillage. A ne pas vouloir faire travailler des chercheurs que l'on forme, on peut se demander à quoi bon dépenser de l'argent pour les former. Le plus cohérent économiquement parlant serait de favoriser par une politique de recherche les débouchés nationaux aux étudiants formés en France. La faiblesse du financement privé de la recherche fondamentale oblige l'Etat à compenser par son action la carence du secteur privé.

Aux Etats-Unis, les universités privées prestigieuses (Harvard, Princeton, Yale,...) sont l'arbre qui cachent la forêt des universités publiques. Réparties sur tout le territoire elles jouent un rôle essentiel de diffusion du savoir,

de formation. Leur rôle économique est considérable. Mais, un dynamisme les caractérisent : les formations peu suivies sont supprimées et de nouvelles répondant à la demande sont créées.

En comparaison, la grande misère des universités françaises ne pourra pas être soulagée par la privatisation ou l'émergence d'universités privées. Un effort de construction de locaux et de logements pour étudiants sans compter le déblocage de postes d'enseignants pour arrêter l'utilisation abusive de précaires dans l'enseignement supérieur.

- Santé :

La logique comptable des comptes de la Sécurité Sociale est de la même nature que l'analyse libérale autoritaire du déficit budgétaire. Le déficit est un déficit de misère : il a suffi du retour de la croissance stimulée par la politique de Lionel Jospin pour qu'on assistât à un rétablissement des comptes de la Sécurité Sociale. La France ne dépense pas trop en dépenses de santé : la France dépense 9% de son PIB en dépenses de santé contre 15% aux Etats-Unis. Les réformes de la Sécurité Sociale aggravent le mal qu'elles sont censées combattre. Le déficit est le fruit d'une politique économique déflationniste qui réduit le nombre de cotisants : vouloir augmenter les cotisations renforce l'aspect déflationniste. Il faut réduire la question du déficit par une politique budgétaire active qui augmentera le nombre de cotisants. Il faut développer le secteur de la santé grand pourvoyeur d'emploi.

- Infrastructure :

Les dépenses d'investissement public plus encore que les dépenses d'investissement privé ont un impact positif sur la croissance. L'Etat doit mettre un terme à sa politique de braderie de ses actifs régie par une politique de trésorerie à court terme pour financer son déficit dans les limites des 3% du PIB. La politique de privatisation à outrance repose sur le postulat que la gestion privée est plus efficace et que les consommateurs en profitent. Force est de constater que la concurrence oligopolistique augmente les prix et les bénéfices en réduisant l'emploi. L'évolution des prix est révélatrice : un quart des dépenses des français concernent les dépenses soumises à des oligopoles. Le secteur de l'énergie ne faillit pas à cette loi avec en plus la difficile rentabilité d'investissement à long terme nécessaire pour assurer la demande énergétique. Une politique d'investissement de

l'Etat permet ainsi de lever les blocages et assurer une plus grande compétitivité de l'économie.

- Fonction publique :

La réforme de l'Etat signifie en clair : réduction du nombre des fonctionnaires. Aucune étude sérieuse n'a établi en quoi ces consommateurs nuisaient au fonctionnement de l'économie de marché ni quel était leur nombre optimal. Ce qui est certain, c'est qu'une réduction de leur nombre ou de leur traitement n'améliorera pas le sort des salariés du secteur privé : aucun effet d'éviction salarial n'existe. Les fonctionnaires doivent voir leur salaires revalorisés car ils ont subi de plein fouet la politique de déflation : une hausse de la consommation s'ensuivrait.

Un programme de dépenses massives pour être efficace doit remplir plusieurs conditions :

il doit être étalé dans le temps et annoncé sous forme de plan à long terme pour que le secteur privé l'intègre dans ses anticipations ;

il doit être libéré des contraintes de Maastricht ;

il doit être financé par déficit ;

le taux d'intérêt réel doit être inférieur au taux de croissance.

Conclusion :

Aujourd'hui, les experts (CAE, Cercle des Economistes, Institut de l'Entreprise, Institut Montaigne, revue Sociétal,...) sont tous d'accord sur la nécessité d'une politique

libérale autoritaire et ont partie liée avec les principales institutions financières (banques ou assurances). La politique économique keynésienne est passée sous silence au profit d'une pensée unique, hégémonique dans les médias.

Le seul but de cette politique est de favoriser une épargne plus importante par une réduction de la consommation des ménages et des dépenses de l'Etat.

La logique poursuivie est purement financière : favoriser le remplacement de l'assurance-maladie par des assurances privées, favoriser une retraite par capitalisation qui favorise les placements des institutions financières, avoir un taux d'intérêt le plus élevé possible pour facturer des crédits les plus chers, une inflation la plus basse pour garantir la rentabilité des prêts, collecter le plus possible d'épargne.

Cette logique va à l'encontre de la logique même du système américain parangon de l'économie de marché. James Galbraith, fils de l'économiste John Kenneth Galbraith, a bien montré que le modèle américain repose sur un keynésianisme subtil au-delà même des déficits budgétaires. Il repose sur un ensemble de politiques touchant essentiellement le secteur de la santé, le secteur universitaire et celui du logement. La contribution des nouvelles technologies au PIB américain est marginale en comparaison de ces politiques keynésiennes.

La France veut être le bon élève de l'économie de marché, pourquoi ne pas suivre l'exemple keynésien ?

L'utopie du travail flexible

Christophe Ramaux⁴

L'emploi de demain sera-t-il fatalement instable et le travailleur de ce fait nécessairement mobile ? La *flexicurité*, nouveau thème à la mode, le soutient clairement. Dans son intitulé même elle suggère que la flexibilité de l'emploi devient la nouvelle norme, qu'il convient d'accepter en se contentant de l'accompagner par des mesures qui « sécurisent » les travailleurs entre deux emplois, *via* notamment l'accès à des formations.

De nombreux travaux font leur cette thèse, chacun y allant de son appellation : *flexicurité*, mais aussi *sécurité sociale professionnelle*, *sécurité d'emploi et de formation*, *sécurisation des parcours, des trajectoires ou des transitions professionnelles*, *formation tout au long de la vie*, *contrat d'activité*, etc. Si les différences sont importantes dans la déclinaison pratique des garanties, les uns et les autres convergent néanmoins pour soutenir que le cœur de l'innovation doit consister à placer les sans-emploi en formation. Cela offrirait un double avantage : améliorer leur employabilité, exigence d'autant plus importante si on juge que la norme est aux reconversions incessantes, et supprimer le chômage, un sans-emploi en formation n'étant, par définition, pas considéré comme chômeur.

Ces travaux relaient ceux sur la « société du risque » qui postulent l'émergence d'une société fatalement marquée par l'insécurité économique et sociale, avec le « travail flexible » comme nouvel horizon.

À l'instar de la flexibilité dont il prolonge le propos, le risque est une formule passe-partout difficilement récusable en elle-même. Ne pas être flexible c'est être « rigide », et ne faut-il pas être quelque peu poltron pour s'opposer à la prise de risque ?

Dès 1986, Ulrich Beck, l'un des premiers théoriciens de la « société du risque », exposait

en ces termes son pronostic sur l'évolution de l'emploi : « on est en train de passer d'un système unifié de travail occupant la journée entière et la vie entière [...] à un système de sous-emploi flexible, pluriel, décentralisé et saturé de risques, qui ne connaît vraisemblablement plus le problème du chômage (si l'on entend par là l'absence d'activité professionnelle). Dans ce système, le chômage est en quelque sorte « intégré » au système de l'emploi sous la forme de sous-emploi »⁵. Antony Giddens autre adepte de la « société du risque » et principal théoricien de la « troisième voie » et chère à Tony Blair a soutenu, dans la même veine, que la « prise de risque » ne devait plus se limiter aux seuls entrepreneurs, mais s'étendre aux travailleurs sur un marché du travail flexibilisé.

Le Medef, dans le cadre de sa refondation sociale où la catégorie « risque » a été abondamment mobilisée, a proposé d'introduire un « contrat de mission » d'une durée de dix-huit mois à cinq ans. Cette proposition a été reprise par le rapport de Michel de Virville (2004). Dans une optique plus radicale encore, une série de rapports, dont celui de Michel Camdessus (2004) – le fameux livre de chevet de Nicolas Sarkozy –, ont suggéré de fusionner le CDD et le CDI dans un contrat de travail unique avec contraintes allégées en matière de réglementation du licenciement. Contraintes suffisamment allégées pour que ce contrat soit plus précaire non seulement que le CDI mais aussi que le CDD. Ces rapports ne sont pas restés lettre morte : le CNE a enclenché le mouvement, que le CPE – avec le succès que l'on sait – a tenté d'approfondir.

La première critique que l'on peut opposer à ces théories et aux propositions politiques qui s'en inspirent porte sur le diagnostic qui les fonde : l'idée selon laquelle les emplois sont nécessairement plus instables aujourd'hui qu'hier et le seront encore plus demain. En réalité, la durée du lien d'emploi n'a, dans aucun pays industrialisé, baissé de façon significative au cours des dernières décennies. L'ancienneté moyenne dans l'emploi est de onze ans en France, et encore ne s'agit-il que de l'ancienneté constatée au moment de l'enquête et non de l'ancienneté finale. Cela se comprend aisément : si certains éléments, tels que le raccourcissement du cycle de vie des produits ou la financiarisation des activités, favorisent l'instabilité, d'autres poussent dans le sens de la stabilité. Les

⁴ Economiste, Maître de Conférences à l'Université Paris I et chercheur au Centre d'Economie de la Sorbonne (CES – équipe Matisse). Cet article reprend des développements présentés dans son récent ouvrage : *Emploi, éloge de la stabilité. L'Etat social contre la flexicurité*, Fayard – Mille et une nuits.

⁵ BECK U., 1986, La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité [trad. fr. 2001], Aubier, Alto.

nouvelles formes d'organisation du travail mettent l'accent sur le travail en équipe, la polyvalence, l'implication ou bien encore la capacité à innover des salariés : autant d'éléments qui supposent une certaine durée du lien d'emploi. Au final, les choses ont certes bougé depuis trente ans, mais les transformations sont à chercher ailleurs que dans l'émergence d'un modèle d'emploi intrinsèquement instable, avec l'intermittent comme figure du travailleur de demain. Sous la pression du chômage de masse, ce sont les formes de la mobilité qui ont muté, avec une forte contraction des mobilités volontaires, les démissions (dominantes durant les Trente Glorieuses), et un développement massif des mobilités contraintes sous la forme d'emplois précaires, même si on en exagère souvent l'ampleur de ces derniers.

La question du chômage est donc centrale. D'où la seconde critique : sur le papier la mise en formation des sans-emploi permet de supprimer le chômage, puisque un travailleur en formation n'est, par définition, pas comptabilisé comme un chômeur (c'est un stagiaire de la formation professionnelle). Mais ce qui vaut sur le papier vaut-il au-delà ? Quelle valeur a une formation si elle ne débouche pas au final sur un emploi ? A l'issue de la formation sera-t-on conduit à proposer une autre formation ? Passé un certain laps de temps, ne demandera-t-on pas au sans emploi d'accepter une petite « activité », comme le proposent, pour le coup, depuis longtemps les libéraux, avec le *workfare* ? Où l'on voit que la question du niveau de l'emploi et celle des politiques économiques à mettre en œuvre pour le soutenir ne peuvent être évacuées contrairement à ce que suggèrent, c'est une autre de leurs limites, les thèses sur la *flexicurité*.

Raisonné en termes de *flexicurité*, c'est inscrire dans les têtes que la flexibilité est la caractéristique inaugurale de l'emploi, sa première « qualité ». Le travailleur de demain sera d'abord flexible, instable, avant d'être peintre, pâtissier, friseur ou enseignant. Une belle victoire pour les économistes libéraux d'inspiration néo-classique. Depuis longtemps ceux-ci proposent de réduire l'ensemble des relations humaines (le travail mais aussi le crime, le mariage, le sport, etc.) à des relations d'échange. A leur encontre, on peut soutenir que le travail ne se réduit pas au moment de l'échange. Il se déploie dans un espace, celui de la production (l'espace de l'usage et de la création de nouvelles ressources), par construction irréductible à l'échange (l'espace du marché ou sont échangés les ressources).

Les entreprises ont évidemment besoin

d'une certaine souplesse, y compris en termes d'ajustement des effectifs. Le capitalisme financiarisé en demande trop en la matière avec ses licenciements « boursiers ». Mais dans n'importe quelle société, des entreprises fermeront pendant que d'autres seront créées. Le problème n'est pas d'admettre cela. Le problème surgit lorsqu'on qualifie le travail et l'emploi prioritairement par ce biais. Or, travailler suppose du temps. Du temps pour apprendre comment produire concrètement, réaliser les opérations, se perfectionner, innover éventuellement. On ne travaille pas comme on croque un sandwich. Bref, l'emploi exige, par construction, une certaine durée. Celle-ci peut être plus ou moins importante selon les qualifications (les emplois précaires sont massivement concentrés sur les emplois peu qualifiés... mais qui peut prétendre que l'avenir est ici ?) et les choix sociaux opérés. Emploi et stabilité sont néanmoins largement isomorphes, tautologiques bien plus qu'antinomiques. C'est bien là que la bât blesse : le discours sur le travail mobile dénature le travail lui-même.

Prendre la mesure de la cohérence du néo-libéralisme

Suffit-il d'une « trouvaille » finalement très partielle, très localisée quant à ses effets, pour répondre au néo-libéralisme ? Certains le soutiennent en suggérant que la *flexicurité* permettrait de dessiner un nouveau modèle social.

C'est évidemment sous-estimer la cohérence d'ensemble, et partant la force, du néo-libéralisme. La flexibilisation du droit du travail, le pouvoir accru de la finance, le nouveau partage de la valeur ajoutée au bénéfice des actionnaires qui en résulte, ou bien encore la remise en cause de la protection sociale et la privatisation des services publics – pour faire place à ce que le Medef nomme les « *nouveaux entrepreneurs sociaux* » (entreprises de service et assurances privées, fonds de pension, etc.) – dessinent un projet global.

Ce projet, et c'est une preuve supplémentaire de sa redoutable cohérence, a son pendant proprement politique avec la remise en cause des cadres même de la démocratie politique, qui, pour être éminemment perfectibles, avaient néanmoins permis de construire une série de protections pour « ceux d'en bas ». Au nom de contraintes supposées inéluctables (la mondialisation, la financiarisation, etc.), on soustrait au peuple, à

ses représentants élus, le pouvoir même de faire la loi, d'édicter les règles d'organisation économique et sociale. Cette dépossession se fait par le bas, avec, par exemple, l'idée que les règles en matière de droit du travail doivent dorénavant être établies au niveau de chaque entreprise, là où le rapport de force pour les salariés est évidemment le moins favorable. Elle s'opère aussi par le haut, en confiant les principaux leviers de la politique économique à des instances supranationales (Banque centrale européenne, Commission européenne, OMC, etc.), étrangères, par construction, à toute véritable prise démocratique par le peuple.

La démocratie peut dès lors être réduite à sa variante la plus faible : le respect de quelques libertés, évidemment essentielles, mais qui se trouvent elles-mêmes perverties par la marchandisation croissante de toutes les relations sociales. Car l'essentiel est bien ici : il s'agit de confier au marché, et plus précisément au capital – qui joue en fait fréquemment contre la concurrence – le soin de décider de l'essentiel.

Le nouveau capitalisme ainsi conçu est parfaitement fonctionnel pour certains intérêts. Difficile de parler de « crise » pour les propriétaires de capital dont les revenus ont littéralement explosé au cours des dernières décennies. Force est de constater qu'il ne sert cependant pas l'intérêt général. Les dernières Trente Glorieuses du capital ont clairement été Trente Piteuses pour le plus grand nombre. La légitimité du nouveau capitalisme est donc fragile. Elle l'est d'autant plus, et l'on retrouve le volet proprement politique, que s'opère un basculement majeur en termes de principe de souveraineté. La souveraineté actionnariale (une action, une voix) prend le pas sur la souveraineté citoyenne (un homme, une voix). Le capitalisme tend ce faisant à disjoindre libéralisme économique et libéralisme politique, alors même que leur jonction était au cœur de sa légitimité.

Le bel avenir de l'État social

L'intérêt général est-il réductible au jeu des intérêts individuels ? Le marché laissé à lui-même permet-il de répondre à la « question sociale » ? On ne peut reprocher aux libéraux de le penser. On peut soutenir, à l'inverse, que si le marché peut faire bien des choses, la concurrence ayant d'indéniables vertus, il n'a pas la cohérence systémique pour assurer spontanément le plein emploi, le progrès social ou bien encore la réduction des inégalités.

L'intervention publique est donc nécessaire. C'est dans cette optique que s'est déployé, tout au long du XX^e siècle, l'État social, entendu au sens large, avec ses quatre piliers que sont la protection sociale, le droit du travail, les services publics et les politiques économiques de soutien à l'activité et à l'emploi (politiques budgétaire, monétaire, industrielle ou de redistribution des revenus).

Avec ces quatre piliers, le XX^e siècle nous a légué – il suffit de penser à leur ampleur dans l'ensemble des pays industrialisés et même au-delà – une véritable révolution. Une révolution qui a, elle aussi, son pendant politique mais cette fois-ci du côté de l'affirmation de la citoyenneté démocratique, ce qui permet d'expliquer la grande variété des formes concrètes prises par les quatre piliers dans chaque pays.

Faute de disposer d'une véritable théorie de l'État social, on sous-estime souvent la portée de la rupture qu'il a introduit. Celle-ci n'en est pas moins réelle : loin de la distinction spéculaire entre économie de marché et société de marché, on peut considérer que nous vivons d'ores et déjà dans une société (ou économie) non pas *de* marché mais *avec* marché et intervention publique. Une société où les rapports capitalistes dominent sans doute, mais qui n'est pas pour autant « mono-capitaliste » dans la mesure où ces rapports ne structurent pas l'ensemble des relations économiques et sociales. Le capital qui s'acharne à récupérer les sphères d'activités qui lui échappent l'a, pour sa part, parfaitement compris.

L'État social est « toujours là » en dépit des « réformes » de ces dernières années. Est-il porteur d'un projet d'avenir ? Les libéraux quelles que soient leurs variantes – du libéralisme le plus dur au social-libéralisme le moins assumé – ne le pensent pas et ils sont ici dans leur rôle. Le piètre bilan des réformes néo-libérales, en matière de croissance et d'emploi, incite, au contraire, à penser son actualité. Une actualité qui vaut dans tous les cas si du moins on admet que l'intérêt général n'est pas réductible au jeu des intérêts particuliers.

Loin des « trouvailles » de la *flexicurité*, n'est-ce pas plutôt du côté de l'État social, en creusant son sillon, que l'on peut trouver une cohérence d'ensemble à opposer au néo-libéralisme ? La cohérence du néo-libéralisme n'est-elle pas d'ailleurs à chercher dans la remise en cause systématique des ces quatre piliers et de leur fondement politique qu'est la citoyenneté démocratique ?

Refonder l'État social : quel statut pour les sans-emploi ?

L'État social, le fameux « modèle social » que fustigent les libéraux, a bien entendu des limites et c'est en abordant de front celles-ci que l'on peut creuser son sillon. Certaines de ces limites lui sont endogènes, telle la bureaucratie, ce qu'il serait dérisoire de contester. D'autres proviennent du caractère inachevé de l'État social avec la démocratie confinée aux portes de l'entreprise ou bien encore le statut des sans-emploi. Où l'on retrouve la question du chômage.

La couverture accordée aux chômeurs a toujours été le parent pauvre de la protection sociale. La société ne consacre qu'une très faible partie de ses richesses pour faire vivre ses millions de sans-emploi. Ces vingt dernières années, les indemnités chômage ont été fortement réduites, tandis qu'a ressurgi avec force l'image du « chômeur volontaire ». Par une subtile alchimie, chaque réduction des droits des chômeurs s'est trouvée en quelque sorte légitimée par l'accroissement des devoirs qui leur sont demandés, étant entendu que si devoirs accrus sont exigés c'est bien que droits indus il y avait.

La question des garanties statutaires à offrir à la main-d'œuvre entre deux emplois que posent les travaux sur la *flexicurité* est donc pertinente. En ayant le souci d'un dialogue critique mais constructif, c'est la part de vérité qu'il faut sans hésitation leur accorder.

Mais quelles doivent être les composantes de ce statut ? L'accès à des formations ? C'est ce pour quoi ils plaident. Or c'est bien plutôt la rémunération des sans-emploi qui est en jeu. Celle-ci est particulièrement faible aujourd'hui contrairement à ce qu'une idée reçue laisse lourdement entendre : plus de deux millions de sans emploi ne touchent rien (les jeunes mais aussi ceux dont le conjoint travaille et qui ne peuvent en conséquence bénéficier du RMI ou de l'ASS) ou au maximum 450 euros par mois (avec le RMI ou l'ASS). Une rémunération qu'un effort modique – de l'ordre de 1 % du PIB pour permettre à tous ceux qui perçoivent

moins de 750 euros par mois de percevoir cette somme – permettrait d'améliorer sensiblement.

Les travaux qui plaident en faveur de la *flexicurité* tiennent la « remarchandisation » des relations de travail comme suffisamment acquise et irrévocable pour justifier le recentrage de l'intervention publique sur la sécurisation des transitions à l'œuvre sur le marché du travail, au risque, par ce recentrage même, d'accroître un peu plus la « remarchandisation ».

Les mesures visant à accroître la sécurisation des parcours ou trajectoires sont évidemment les bienvenues : on peut cependant soutenir qu'une chose est de les défendre dans le cadre d'un projet qui reste centré sur le plein-emploi, autre chose est d'en faire un palliatif à l'emploi quant ce n'est pas à l'État social lui-même.

Si elle ne l'absorbe pas totalement, la représentation que l'on se fait de la réalité contribue néanmoins à la construire. Le jeu des représentations importe donc. À cette aune, il est clair que les discours sur le « déclin de la France », la « société du risque » ou bien encore l'instabilité inéluctable des emplois dessinent un tableau parfaitement cohérent. L'insécurité sociale, ce n'est pas nouveau, a toujours été un fantastique instrument pour discipliner « ceux d'en bas ». La peur tétanise et rend docile. L'idéologie libérale a réussi à inscrire dans les têtes que demain sera nécessairement pire qu'aujourd'hui, la débrouillardise individuelle permettant seule d'échapper à ce sombre destin. La charge symbolique est puissante. La façon dont ont été délibérément noircies les conditions d'insertion des jeunes sur le marché du travail pour mieux justifier l'introduction du CPE en témoigne.

Nous vivons, depuis plus de vingt ans, dans une société en panne non seulement d'imaginaire de transformation sociale, mais, plus prosaïquement, de perspectives même de progrès, de développement, de mieux-être social pour le plus grand nombre. Loin de la *flexicurité* et de l'utopie du travail flexible qu'elle véhicule, puisse la trame de l'État social redonner une boussole afin d'inverser la donne.

L'Europe : des politiques économiques alternatives réalistes

Jacques Mazier⁶

Les erreurs dans la conduite de la politique économique en Europe apparaissent comme l'une des principales causes du décrochage de la croissance européenne par rapport à celle des Etats-Unis. Au début des années 1980, l'Union Européenne, déjà enfermée dans des discussions budgétaires paralysantes, a été incapable de mettre en oeuvre une politique de relance ou de promouvoir une politique de recherche au niveau européen. Le SME fonctionnait d'une manière asymétrique et faisait supporter le coût des ajustements aux pays à monnaie faible. En 1985, au lieu d'apporter des réponses aux facteurs de blocage bien réels qui existaient, le choix fut fait de relancer l'Europe par le marché avec le programme du Marché unique. Selon la conception libérale qui prévalut, l'achèvement du grand marché intérieur et le renforcement de la concurrence devaient stimuler la croissance et l'innovation. Au début des années 1990 la libéralisation financière et le fonctionnement de plus en plus rigide du SME ont rendu nécessaire un changement de régime monétaire. Le projet de monnaie unique l'emporta, sans que l'on en tirât les conséquences qui s'imposaient en termes d'organisation de la politique économique.

Le projet apparut bancal dès le départ. Mais les avantages de la monnaie unique étaient considérés comme déterminants et ses coûts largement sous-estimés. En outre, les modalités de transition vers la monnaie unique adoptées à Maastricht en décembre 1991 contribuèrent, avec le contrecoup de la réunification allemande, au blocage de la croissance européenne durant la longue période de transition de 1992 à 1998. Après l'embellie éphémère des années 1998-2000, les facteurs de blocage ont joué à nouveau à plein et les risques d'enlisement sont réapparus. Les systèmes de protection sociale, qui, selon des spécificités propres à chaque pays, étaient un des fondements des sociétés européennes, sont progressivement remis en cause. L'UE est d'autant plus au pied du mur que

l'élargissement aux pays de l'Europe de l'Est constitue un défi supplémentaire. S'appuyant sur un bilan critique des politiques passées, l'ouvrage collectif édité par Jorg Huffs Schmid « Economic policy for a Social Europe », présente un ensemble de propositions alternatives¹. Bien que ces propositions soient éloignées de ce qui peut être raisonnablement attendu dans une UE à 25, des pistes nouvelles pourraient être explorées dans le cadre d'une Europe fonctionnant de manière différenciée, mais capable de préserver une politique de cohésion et de se mobiliser autour de grands programmes structurants.

1. Un cadre alternatif

La politique alternative repose sur la montée en régime progressive d'une politique budgétaire européenne susceptible à la fois de jouer un rôle de stabilisation et de permettre le financement de politiques structurelles plus actives. Le policy mix doit viser en priorité le soutien de la demande. Sa mise en oeuvre serait facilitée par une réforme d'un Pacte de stabilité inutilement contraignant, un élargissement des objectifs de la BCE et une prise en compte des politiques salariales et sociales qui contribueraient à redéfinir le Modèle social européen. Le renouvellement des politiques structurelles au niveau communautaire concernerait la politique de la recherche et la politique industrielle pour conforter l'offre à moyen terme, les politiques agricole et régionale qui doivent être maintenues, mais réformées en profondeur.

L'amorce d'une politique budgétaire européenne

La mise en place d'un Budget fédéral serait en théorie le mode de réponse le plus approprié mais est hors de portée. Le budget européen est actuellement d'une extrême faiblesse (1.04% du PIB européen) absorbé pour l'essentiel par la Politique Agricole Commune (PAC) et la politique régionale. La plupart des interventions publiques relèvent du niveau national. Deux pistes alternatives peuvent être explorées. La première passerait par un accroissement modeste et progressif du Budget européen, pour atteindre environ 5% du PIB à horizon de quelques années. Des ressources propres devraient être dégagées au niveau de l'Union à partir de certains impôts bien adaptés à cette fonction : impôts sur les revenus de l'épargne et sur les profits des

⁶ CEPN-CNRS, Université Paris Nord ; article paru dans la *Lettre de la Régulation*, n°54, janvier 2006

entreprises, ce qui permettrait de limiter les effets de la concurrence fiscale ; taxe sur les transactions financières ; taxe sur les émissions de CO₂. La taille limitée du Budget européen ne lui permettrait pas toutefois de jouer un rôle de stabilisation en cas de choc asymétrique affectant un seul pays.

Pour faire face à de tels chocs, un Fonds de stabilisation de l'emploi pourrait être créé s'inspirant de schémas anciens élaborés par la Commission elle-même. En cas de hausse du taux de chômage plus rapide dans un pays que dans la moyenne européenne, le pays concerné bénéficierait d'un transfert (automatique ou à négocier) en provenance du Budget européen. D'après les estimations effectuées, avec des transferts plafonnés à 2% du PIB, le coût moyen annuel à la charge du Budget européen serait de l'ordre de 0.23% du PIB.

La deuxième possibilité serait d'accepter un déficit du Budget européen. Ce déficit financé par émission de titres demeurerait d'un montant modeste, de l'ordre de 1% du PIB communautaire, afin que le service de la dette ne pèse pas trop lourdement dans le futur. Avec un endettement plafonné à 10% du PIB, le service de la dette ne dépasserait pas à long terme 0.35% du PIB. Une autre solution, plus facile à mettre en oeuvre, serait d'élargir les possibilités d'emprunt au niveau de la BEI² et de la BERD³.

Enfin, le Pacte de stabilité (où les deux indicateurs de l'importance du déficit public et du poids de la dette jouent de façon automatique et sans considérer les effets positifs éventuels de tels ou tels dépassements) devrait être réformé en s'inspirant de certaines des propositions avancées (norme d'endettement public net en % du PIB, norme de balance courante soutenable, pragmatisme dans le dispositif de surveillance en prenant en compte les effets de la conjoncture).

L'indépendance de la BCE et le renforcement de la coordination

Concernant la politique monétaire, l'absence de tout contrôle démocratique, qui n'a pas d'équivalent ailleurs, constitue un problème majeur. Ce problème est difficile à régler tant qu'il n'existera pas d'autorité supranationale en Europe à la légitimité clairement établie. Une solution ne pourra être trouvée qu'au terme d'un long processus de maturation politique en raison des oppositions existant au niveau des Etats-nations pour passer à un système clairement fédéral.

L'objectif retenu par la BCE en matière de stabilité des prix (un taux d'inflation compris entre 0 et 2%) pose problème. Il contraste avec l'objectif adopté par le Chancelier britannique (entre 2.5 et 3.5%) depuis la fin des années 1990 et avec les positions encore moins contraignantes de la Banque fédérale américaine. Un tel choix devrait faire l'objet d'un débat public approfondi avec les interlocuteurs politiques. Une éradication trop poussée de l'inflation peut contribuer à enfermer une économie dans la « trappe à liquidité » comme l'a illustré l'exemple japonais⁴.

Plus fondamentalement, l'élargissement de l'objectif de la BCE au plein emploi contribuerait à replacer l'emploi au centre des préoccupations de la politique économique. Un tel changement faciliterait les problèmes de coordination et ne ferait qu'aligner la BCE sur les objectifs d'autres banques centrales comme la Réserve Fédérale américaine.

L'instabilité sur le marché des changes souligne un autre défaut majeur des institutions monétaires européennes : l'absence de toute orientation claire en matière de politique externe. La politique de change est, en pratique, entièrement entre les mains de la BCE, le Conseil européen ne pouvant intervenir que dans des circonstances exceptionnelles. Le problème épineux de la représentation internationale de la zone euro ne fait qu'accroître la difficulté. Il serait essentiel que la politique de change soit réappropriée par le Conseil et l'Eurogroupe. La désignation d'un « Monsieur Euro », comme représentant du Conseil, symboliserait cette nouvelle répartition des rôles. En termes généraux la politique de change pourrait se fixer comme objectif l'établissement de « zones cibles flexibles » entre les principales devises avec des marges de fluctuation plus ou moins larges autour de parités de référence. L'explicitation d'une politique de change rendrait aussi plus cohérente l'élaboration du policy mix.

La réintroduction de la politique salariale et l'affirmation d'un modèle social européen

Une meilleure prise en compte de l'évolution des revenus apparaît comme une condition nécessaire pour améliorer le policy mix au niveau européen. Une coordination des évolutions salariales pourrait passer par l'instauration d'un système de négociation à différents niveaux intégrant les spécificités

nationales et des considérations sectorielles.

L'intégration des rémunérations dans les négociations collectives avec une dimension communautaire pourrait prendre des formes diverses dans chaque pays en fonction de leurs traditions propres (négociations régionales de branches en Allemagne, négociation interprofessionnelle en Suède, négociations de branches aux Pays-Bas, « pactes sociaux » signés dans plusieurs pays européens). Au terme d'une démarche d'apprentissage progressive le « dialogue macroéconomique » inscrit dans le processus de Cologne, mais resté lettre morte, pourrait être relancé.

Les systèmes de protection sociale et les services publics constituaient, sous des formes contrastées d'un pays à l'autre, une des bases du Modèle social européen qui le différenciait clairement des modèles américain ou japonais. Face aux contraintes budgétaires les pressions se sont renforcées pour « réformer » ces systèmes. La directive Bolkenstein, relative aux services dans le marché intérieur, menace la protection sociale et les services publics⁵.

Le Modèle social européen doit être réaffirmé autour de trois piliers :

- le plein emploi mais avec des emplois correspondant à la qualification des salariés et leur assurant une juste rémunération ;
- une protection sociale face à la vieillesse, la maladie et les accidents reposant sur un large système de Sécurité Sociale ;
- l'équité sociale, c'est-à-dire l'absence de discrimination sociale et d'inégalités excessives aussi bien en matière de revenus que de développement spatial et l'accès à des services publics de qualité.

Ces objectifs peuvent se décliner selon des formes différenciées dans chaque pays en fonction de leurs traditions et de leurs expériences passées. Une convergence des modèles nationaux n'est pas envisageable à court ou à moyen terme. Les tendances à la déconstruction des protections sociales doivent être inversées en montrant que celles-ci peuvent être préservées sur la base de systèmes publics plus équitables et tout aussi efficaces que les systèmes privatisés.

Au-delà, des procédures pourraient être mises en place au niveau européen :

Des niveaux minima, différenciés par pays, pourraient être fixés à titre d'objectifs par

grands domaines ou, dans certains cas, sous forme de procédures plus contraignantes (salaire minimum ou montant minimum de retraite défini en pourcentage du revenu par tête du pays, couverture sociale).

Dans le cadre d'un Budget européen en progression, un montant compris entre 0.5% et 1% du PIB de l'UE pourrait être dédié à un Fonds social européen qui financerait des transferts sociaux aidant à atteindre certains des seuils minima précédemment fixés, notamment en matière de niveau des retraites ou de couverture sociale. Un tel Fonds s'adresserait en priorité aux pays les moins avancés de l'UE qui s'intégreraient ainsi progressivement au Modèle social européen.

Pour préserver la place des services publics, trois options peuvent être envisagées. Une première option revient à laisser au service public le statut d'une dérogation nationale à la concurrence européenne dans le cadre de directives où les États auraient la liberté de définir à leur niveau les missions de service public et les modalités de réalisation en fonction de leurs traditions propres.

Une deuxième option plus ambitieuse retient le principe d'une directive cadre définissant les fondements des « services d'intérêt général » au niveau communautaire et mettant en place des instances de régulation démocratiques. Une notion de « service public » plus large que le simple « service universel » serait retenue. Cette directive cadre serait ensuite déclinée selon des directives sectorielles pour intégrer les spécificités de chaque secteur.

Une dernière option va plus loin en définissant un socle européen de « services d'intérêt général » qui deviendrait une obligation commune à l'ensemble des États avec la définition de missions communes et l'intervention simultanée de régulateurs européens et nationaux. Vis à vis de l'OMC, dans le cadre des négociations concernant l'AGCS⁶, le mandat de l'UE devrait s'appuyer sur une conception claire du service public au niveau européen avec un statut spécifique dans les négociations. La directive Bolkenstein, devrait être amendée en profondeur et replacée dans le cadre d'une directive sur les services publics.

Le rééquilibrage des politiques structurelles

Une politique de la recherche plus active.
Les politiques nationales ont été trop

dispersées et ont manqué de coordination. Les volumes de financement ont globalement été insuffisants. Au niveau européen les programmes cadre de recherche et de développement technologique (PCRD) ont souffert d'handicaps multiples (engagement insuffisant des grandes entreprises, complexité des procédures, multiplicité des objectifs, faiblesse quantitative enfin). Les procédures du PCRD devraient être rationalisées avec des règles spécifiques en fonction des opérations financées:

- pour la recherche à caractère fondamental une plus grande liberté de proposition devrait prévaloir avec des financements essentiellement publics;
- pour la recherche industrielle la définition des axes prioritaires reposerait sur une participation continue du milieu industriel avec un engagement réel des plus grandes entreprises sans que celles-ci soient les seules à imposer leurs vues ;
- pour les projets à exécution rapide et pour soutenir plus spécifiquement les PME les acquis du programme EUREKA devrait être mobilisés.

De nouveaux moyens devraient être mis en place :

Les enveloppes financières du PCRD devraient être revues à la hausse (de l'ordre de 0.4% du PIB de l'UE), ce qui permettrait de financer des actions de grande ampleur au niveau européen sans démanteler les programmes nationaux.

Des programmes scientifiques coopératifs pourraient être lancés par grands domaines en s'appuyant sur des budgets et des structures autonomes dotées d'une certaine permanence.

Des agences européennes technologiques chargées de promouvoir et de coordonner, directement au niveau européen, les actions dans les domaines des technologies informatiques et des technologies du vivant pourraient être créées.

Des organismes publics de recherche européens, plus tournés vers la recherche fondamentale, pourraient être mis en place dans le même esprit.

La création d'un brevet européen constitue un enjeu central pour protéger la propriété intellectuelle dans les secteurs

sensibles et réduirait les coûts et la complexité de la procédure actuelle.

Politique industrielle et grands programmes au niveau européen

Les grands programmes publics devraient être réhabilités au niveau européen: programmes technologiques portant sur des projets précis, tels que le projet Galileo ; programmes d'infrastructures avec des schémas directeurs dans les domaines des transports, de l'électricité, du gaz, des télécommunications ou de la poste. La conduite des travaux ne relèverait plus de la coordination intergouvernementale mais d'opérateurs européens, dotés de budgets autonomes et chargés de la réalisation des projets individuels.

Des instruments de régulation seraient à développer au niveau européen : agences de régulation européennes articulées avec les agences nationales ; politique de normalisation pour renforcer la position des entreprises européennes ; interventions sectorielles promouvant des infrastructures ou des investissements spécifiques.

La politique de la concurrence devrait gagner en pragmatisme. Le dispositif communautaire de contrôle des ententes devrait moins rechercher le maintien d'une concurrence forte considérée en elle même comme un facteur d'efficacité et la dimension économique devrait être davantage prise en compte. La surveillance des concentrations, devenue le dispositif phare de la politique de la concurrence, devrait également être assouplie. La définition du « marché pertinent », sur lequel le risque de position dominante est apprécié, devrait être élargie au niveau mondial et non limitée à la seule dimension européenne, voire nationale dans certains cas.

Les aides d'Etat sont proscrites. Les dispositifs de contrôle existants devraient gagner en souplesse (en ne cherchant pas à promouvoir une stratégie unilatérale de réduction des aides nationales) et en cohérence (en s'efforçant de mieux articuler le contrôle des aides nationales avec les politiques communautaires existant).

Une politique régionale maintenue et élargie à l'Est

Les politiques régionales européennes ont

une importance non négligeable puisque les Fonds structurels et les Fonds de cohésion représentent encore en moyenne 0.4% du PIB européen par an pour la période 2000-2006 malgré la baisse programmée. L'efficacité des Fonds structurels dans la réduction des inégalités régionales donne lieu à débat. Entre la lourdeur des dossiers communautaires, les exigences de contrôle au niveau national et le recours au cofinancement, la consommation des fonds structurels est souvent très lente. Au delà de ces problèmes traditionnels, l'élargissement de l'UE soulève de redoutables défis. L'entrée dans l'UE des pays candidats abaisse très sensiblement le revenu moyen par tête et exclut du seuil d'éligibilité aux Fonds structurels (en dessous de 75%) un grand nombre de régions qui en bénéficient actuellement, sans que leur situation ait été en rien modifiée. Il serait envisageable de relever le seuil, pour le porter, par exemple, au niveau de celui des Fonds de cohésion (90% du revenu par tête de l'UE) mais l'on se heurterait alors à des contraintes budgétaires difficiles à surmonter dans le cadre d'un budget européen plafonné. S'agissant des nouveaux entrants, il est envisagé de limiter les transferts à 4% du PIB par pays pour tenir compte des capacités d'absorption limitées. Ceci donnerait un coût estimé entre 0.18% et 0.38% du PIB de l'UE, selon que les calculs sont effectués à prix courants ou à la PPA.

Comme lors des précédents élargissements, de nouveaux Fonds structurels pourraient être créés en faveur des pays nouveaux entrants avec une enveloppe maximum de 0.4% du PIB de l'UE. Un tel volume de financement pourrait être assuré grâce à de nouveaux instruments émis par la BEI et la BERD. Les actuels Fonds structurels et Fonds de cohésion seraient repartagés entre les pays de l'UE à 15 avec une renégociation du seuil d'éligibilité et des modalités d'attribution. La procédure des Fonds structurels devrait être réformée pour en accroître l'efficacité.

Une politique agricole commune réformée

Face aux problèmes bien réels posés par la PAC, quatre séries de propositions peuvent être distinguées.

La renationalisation de la PAC, c'est-à-dire sa suppression, est une tentation très présente au Royaume-Uni et se trouve également dans le rapport Sapir (2003).

-La position de la Commission est de modifier la nature des aides en passant d'aides

aux surfaces ou par bête à des aides aux pratiques agricoles. Le « découplage » des aides vis-à-vis de la production serait ainsi réalisé et la production, comme les prix, serait orientée par le marché. Cette référence au marché, qui demeure centrale, est problématique puisque l'histoire montre l'incapacité du marché à assurer une bonne régulation dans le domaine agricole.

Dans le cadre de l'élargissement aux Pays de l'Europe de l'Est, les aides communautaires ont été plafonnées à 25% des montants actuels par hectare ou par bête avec une montée progressive pour atteindre 100% en 2013. Ce plafonnement, mal vécu dans les pays nouveaux entrants, n'est pas sans justifications⁷.

Dans le cadre de l'OMC les pays anglo-saxons cherchent à préserver leurs intérêts derrière des propositions séduisantes (acceptation des aides favorisant les « bonnes pratiques », réduction progressive des aides sources de distorsions, défense des PVD par les pays du groupe de Cairns). Un démantèlement mal conduit de la PAC au sein de l'OMC aurait des conséquences négatives sur les agriculteurs européens sans apporter de remèdes pour les PVD à agriculture traditionnelle.

Dans ce contexte il est préférable de revenir aux principes « rooseveltiens » qui ont servi de fondements à la politique agricole au milieu des années 1930. Les produits agricoles ne peuvent être régis par les seules lois du commerce international. L'instabilité des marchés agricoles a des effets très négatifs sur l'ensemble des activités agricoles qui, à moyen terme, dépassent largement les gains résultant de l'exploitation des avantages comparatifs. Les effets pervers des marchés libres doivent être corrigés par des mesures de politique agricole. Les leçons du passé montrent que ceci passe par des systèmes de prix garantis couplés avec des quotas de production. Ces prix doivent être suffisamment élevés pour inciter les agriculteurs à produire. Les quotas doivent être individualisés et fixés de telle sorte que la somme des quotas individuels (et nationaux) soit légèrement inférieure à la consommation totale de l'UE.

On évite ainsi la surproduction et on laisse le marché libre faire l'ajustement entre la demande intérieure européenne et l'offre intérieure et mondiale. Dans ce cadre les importations sont donc libres. Mis en place au niveau de l'ensemble de l'UE, un tel mécanisme contribuerait à stabiliser le système mondial. Les prix à la consommation sont déterminés à partir des prix mondiaux. La différence entre prix à la consommation et prix

garantis aux agriculteurs est couverte par des subventions publiques.

Les prix garantis sont différents par zones en fonction des niveaux de développement et de productivité. Les quotas de production sont échangeables, mais pas entre zones différentes, pour éviter des phénomènes de concentration géographique. Enfin les quotas individuels peuvent être utilisés pour réduire la production, notamment dans le cas des grosses exploitations. Les quotas de production sont générateurs de rentes qui peuvent être appréciées à travers les variations des prix des quotas. Des négociations régulières peuvent permettre de limiter une hausse excessive de la rente.

Dans ce cadre *l'intégration des pays de l'Europe de l'Est* pourrait s'effectuer sans distorsion de traitement entre les pays puisque les mêmes règles s'appliqueraient. Les quotas seraient évalués dans chaque pays sur une base historique, avec des productions dont les possibilités de croissance future seraient encadrées. Les prix garantis seraient suffisamment élevés pour assurer une progression significative du revenu des agriculteurs et permettre une modernisation des méthodes de production. Ils devraient, en revanche, ne pas l'être trop pour éviter une distorsion avec l'évolution des revenus non agricoles.

De même une solution plus équilibrée pourrait être obtenue au niveau des *Accords euro-méditerranéens*. Le principe de libre importation ouvrirait des possibilités nouvelles aux agricultures de ces pays.

2. Les conditions de mise en oeuvre

A titre de simple ordre de grandeur, le coût total de la politique précédemment esquissée peut être estimée à 2% du PIB de l'UE à 15 en moyenne par an, à plein régime, avec la décomposition suivante : aide à la recherche 0.4%, politique industrielle et grands programmes 0.4%, politique régionale en direction des PECO 0.4%, Fonds de stabilisation de l'emploi 0.3%, Fonds social 0.5%. La PAC et la politique régionale tournée vers l'UE à 15 sont supposées conserver des montants globalement inchangés.

Si l'enveloppe financière demeure d'une ampleur acceptable, les conditions de mise en oeuvre sont difficiles dans le contexte actuel. Une montée en régime, même très progressive, du Budget européen paraît peu réaliste. Les blocages apparus dans l'UE à 15 ne seront que

renforcés dans l'UE élargie. Il convient dès lors de distinguer ce qui peut être envisagé au niveau de l'UE à 25 pour éviter la dilution dans une sorte d'Organisation des Nations Unies de l'Europe soumise à une concurrence renforcée et à des inégalités croissantes et ce qui peut être reconstruit sur une base plus réduite pour davantage impulser la croissance à moyen terme, tout en répondant mieux aux contraintes du pilotage à court terme.

Assurer la cohésion de l'Europe élargie

L'élargissement de l'UE était nécessaire au plan politique mais la préservation de la cohésion de l'UE élargie ne sera pas aisée. Si les effets attendus pour les PECO sont positifs à moyen terme, les risques de ralentissement à court terme, d'accroissement des inégalités et de polarisation des activités sont réels. L'extension de la politique régionale et de la PAC aux PECO apparaît nécessaire dans cette perspective pour éviter des dérives politiques qui pourraient être dommageables. La politique régionale devrait être articulée avec certains des grands programmes technologiques et d'infrastructures envisagés par ailleurs. Enfin, pour accroître les marges de manoeuvre à court terme, la politique de change devrait éviter une intégration trop rapide dans la zone euro malgré la tentation de certains PECO. En contrepartie, les pays de la zone euro devraient fournir une aide à la stabilisation financière. Au total, en supposant que l'extension de la PAC se fait à enveloppe constante grâce à la réforme engagée, la charge de financement concernerait essentiellement l'extension de la politique régionale qui pourrait se faire par le biais de nouveaux instruments émis par la BEI et la BERD. A cela s'ajouterait la montée en régime progressive du Fonds social européen.

Accroître les capacités de réponse de la zone euro

L'UE à 15 se trouve coupée en deux, la zone euro et la zone hors euro, pour une période sans doute assez longue. Les conséquences sur les modalités de régulation à court terme sont loin d'être négligeables. Les capacités de réponse de la zone euro doivent être améliorées, ce qui passe par un renforcement des moyens d'action de l'Eurogroupe, une réforme profonde du Pacte de Stabilité, un élargissement des objectifs de la BCE et une réelle coordination avec

l'Eurogroupe, une prise en compte de la politique salariale, enfin la mise en place d'un Fonds de stabilisation de l'emploi pour gérer les chocs asymétriques. Seule cette dernière mesure aurait une incidence budgétaire. Resterait enfin à définir à court terme un dernier instrument, à vocation non permanente, pour soutenir la croissance, par exemple sous forme de possibilité d'un emprunt européen avec reversement aux États-membres pour financer des plans de relance. Il est vraisemblable que les progrès demeureront très inégaux sur ces différents points, notamment en raison de l'hétérogénéité des pays de la zone euro et de leur divergence de points de vue, ce qui risque d'entraîner des difficultés persistantes. La question de savoir si des progrès plus importants pourraient être réalisés sur une base plus réduite demeure ouverte.

Mobiliser des ressources autour de grands programmes structurants

Tirant les leçons des quelques expériences positives déjà en cours, les politiques structurelles pourraient ouvrir davantage d'opportunités pour des programmes à la carte dans différents domaines : schémas directeurs et grands programmes dans les transports, les télécommunications ou l'énergie avec, pour la réalisation, la mise en place d'opérateurs européens dotés de budgets autonomes ; création par grands domaines d'agences européennes technologiques et d'agences européennes de recherche. Les possibilités de coopérations renforcées ouvrent des voies utiles mais les modalités de mise en œuvre devraient en être facilitées. Le type de dépenses (investissements soutenant la croissance à moyen terme) et les volumes de financement à trouver justifient le recours à

des emprunts mobilisant de nouveaux instruments de la BEI ou de la BERD. Cette perspective peut s'avérer fructueuse mais les expériences passées ont montré la lourdeur et la lenteur de ces opérations. L'impact à moyen terme pourrait donc n'être que quantitativement limité, sauf si une impulsion d'une ampleur considérable était donnée à ce processus.

Notes :

1. Jorg Hufschmid *Economic policy for a Social Europe: a critique of neo-liberalism and proposals for alternative*, Palgrave Macmillan, Royaume-Uni, 2005. Ces propositions se retrouvent en partie dans les Euro-memorandum publiés chaque année depuis 1996 par le groupe de « Economistes européens pour une politique économique alternative en Europe » ; www.memoeurope.uni-bremen.de.

2. BEI : Banque Européenne d'Investissement

3. BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

4. Un niveau très faible de taux d'intérêt limite la marge de manoeuvre de la politique monétaire et les agents endettés se trouvent contraints par le poids de la dette réelle.

5. L'application du « principe du pays d'origine » favorise le dumping social et les activités de services publics qui se trouveraient exclus du champ d'application ne sont pas définies d'une manière précise.

6. AGCS : Accord Général sur le Commerce des Services

7. Des aides trop importantes risqueraient d'accroître les excédents agricoles et poseraient des problèmes de redistribution interne par rapport aux autres types de revenus.

Délocalisations et vulnérabilité des territoires : anticiper les chocs de la mondialisation et réorienter les aides publiques vers les personnes !

Par **EI Mouhoub MOUHOUD**⁷

La question des délocalisations des entreprises se situe dans un contexte plus large qui est celui de la mondialisation. L'essentiel de la mondialisation des entreprises passe par les opérations de fusions et d'acquisitions pour des raisons de conquête de marchés ou d'accès à certaines compétences technologiques. Les délocalisations fustigées par le débat public, celles qui recherchent une main d'oeuvre à bas prix demeurent minoritaires. Mais les destructions d'emploi liées aux délocalisations sont une réalité souvent sous-estimée par les économistes qui insistent sur les effets de compensation au niveau macroéconomique. Or, si cet effet de compensation des emplois détruits localement ou dans certains secteurs par des créations au niveau global dans d'autres activités est théoriquement probable et historiquement vérifié, des blocages à la compensation (en partie liés aux délocalisations de pure marge) existent et contribuent à maintenir des poches de chômage des travailleurs peu qualifiés et peu mobiles dans les territoires vulnérables. L'action publique est alors nécessaire pour assurer les ajustements qui ne peuvent se faire de manière spontanée. Mais elle doit changer de cap en concentrant ses efforts sur les personnes et les territoires plutôt que sur les entreprises.

1/ Qu'entend-on par mondialisation ?

D'un point de vue analytique, la mondialisation signifie pour les entreprises, une accélération sans précédent du degré de liberté de localisation dans l'espace mondial. Mais cette liberté de localisation ne rime pas avec dispersion des activités dans l'espace mondial. Au contraire, la polarisation

(concentration spatiale) s'accélère au niveau mondial et à l'intérieur des pays.

On peut également définir la mondialisation à partir de ses cinq composantes clés. De ce point de vue, la mondialisation est notamment la possibilité de délocaliser des activités à l'étranger, ce qui, au passage n'est pas une possibilité nouvelle, les entreprises investissant à l'étranger dans le but d'y conquérir des marchés, depuis longtemps déjà.

Les délocalisations de production sont largement fondées sur la logique de fragmentation des processus productifs (ce qui s'observe aisément dans l'automobile et le textile-habillement notamment), puisque que les firmes, en réalité, délocalisent rarement la totalité de leur processus de production, mais bien plutôt des parties seulement ou des « modules ». De ce point de vue aussi, des évolutions significatives se sont produites ces dernières années. Ainsi, dans l'automobile notamment, les activités de Recherche & Développement et de conception qui étaient jusqu'ici des activités réservées à l'ensemblier (le constructeur), sont progressivement transférées, elles aussi, aux équipementiers...

La mondialisation comprend aussi des flux commerciaux de biens et services entre filiales ou entre firmes, et des échanges de biens intermédiaires. Cette composante n'est pas non plus nouvelle, bien que sa dynamique se soit accélérée ces dernières années. La mondialisation comprend ensuite des flux financiers et des flux de capitaux à court terme et c'est là, en revanche, un phénomène récent puisque ces flux s'expliquent par la déréglementation des marchés financiers des années 1980, par la suppression des contraintes en matière de contrôle des changes, et la liberté pour les entreprises de financer leurs activités à l'échelle mondiale. Une quatrième composante de la mondialisation comprend les flux technologiques et de connaissances. A cet égard aussi des changements – et même des changements importants – sont intervenus ces dernières années, puisque, contrairement aux pratiques passées, les firmes, aujourd'hui, ne gardent plus systématiquement leurs activités de production de connaissances (R&D) dans leur pays domestique, mais les délocalisent au besoin. Enfin, les migrations internationales de travailleurs, et notamment les migrations qualifiées, sont une composante fondamentale, que l'on néglige trop souvent.

⁷ Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine ; dernier ouvrage paru : « *Mondialisation et Délocalisations des Entreprises* », Paris, éditions La Découverte, collection Repères, 2006

2/ Ampleur et logiques de la mondialisation des entreprises

Deux logiques différentes de mondialisation des entreprises

Les délocalisations ne se valent pas : celles qui passent par les investissements directs à l'étranger (IDE) ont essentiellement pour motif l'accès aux marchés et aux technologies et sont relativement complémentaires avec l'emploi, la production et le commerce dans les pays d'origine des firmes multinationales. C'est ce que l'on peut appeler des délocalisations de complémentarité. Les délocalisations qui détruisent l'emploi et la production dans les pays d'origine passent surtout par des opérations de sous-traitance internationale : ce sont des délocalisations de substitution.

La première logique de mondialisation des entreprises passant par des investissements directs à l'étranger et à 80 % sous la forme de Fusions & Acquisitions, connaît une forte progression : le ratio du stock d'IDE sortant sur le PIB mondial est passé de 5,1 % en 1982 à 7,8 % en 1990 pour atteindre plus de 25 % en 2005. Comparé à son importance au début du 20ème siècle, le rapport entre les IDE manufacturiers à l'étranger et l'ensemble de la production mondiale s'est considérablement élevé depuis la décennie 1990. En France, le stock d'IDE entrant qui représentait seulement un peu moins de 4 % du PIB en 1980 a atteint près de 30 % aujourd'hui. De ce point de vue le « site France » est de plus en plus attractif. En 2006 la France représente le second pays d'accueil des IDE mondiaux derrière les Etats-Unis. Généralement, les pays développés sont à la fois les principaux pays d'accueil des IDE mondiaux et les plus gros investisseurs. Leur part en tant que récepteurs s'est réduite entre 1986 et 2004, passant de plus de 80% des flux mondiaux à 69% environ en raison de la montée de la Chine et de l'Inde comme pays d'accueil. Les pays du Sud demeurent néanmoins marginalisés dans l'accueil des IDE mondiaux. La part de l'Afrique s'est réduite depuis la fin des années 1970 et demeure inférieure à 2 % des IDE mondiaux.

Les délocalisations des entreprises françaises pour motifs de minimisation des coûts salariaux demeurent minoritaires mais s'étendent aux services sous la forme de Sous-traitance internationale

Les délocalisations dans les pays à bas

salaires, ont connu un certain ralentissement dans les années 1980 puis une reprise depuis la seconde moitié des années 1990. Elles connaissent une accélération et une extension sectorielle mais sont devenues très sélectives géographiquement. Dans le cas des IDE français à l'étranger, seulement 4 à 5 % correspondent à des délocalisations pour des motifs de différences de coûts salariaux impliquant une réimportation des produits finals sur les marchés d'origine des firmes. Cette part est plus élevée pour l'ensemble de l'Union européenne (8%), les Etats-Unis (7%), ou l'Allemagne (20 %).

Mais cette forme de délocalisation passant davantage par la sous-traitance internationale et l'importation directe. Les Secteurs les plus affectés sont la filière 'textile-cuir-habillement', les produits de la métallurgie, les produits électroniques et électriques. L'extension aux services constitue une inquiétude préfigurant une montée des pays émergents dans l'ensemble des activités économiques y compris les activités d'innovation technologique. Sur l'ensemble des secteurs, les importations industrielles directes issues de zones de délocalisation représentent, en 2003, 16 % des importations de biens manufacturés réalisées par les entreprises industrielles, soit près de 5 % de leurs achats et un peu moins de 3 % de leur production.

Depuis le début des années 1990, à la faveur de la libéralisation du commerce international des services et de la diffusion des Technologies de l'information et de la communication (TIC), s'amorce un processus de délocalisation de certaines activités tertiaires. Ce phénomène, baptisé «Business Process Outsourcing» (BPO), se définit comme le transfert d'une partie de la production nationale de services dans des pays à bas coût suivi de sa réimportation sur le marché domestique. Les premiers emplois tertiaires délocalisés ont été des postes de téléopérateurs (centres d'appel), des postes de gestion des relations clients (les emplois de back-office) et de saisie de données (facturation, services de paie, déclarations de sinistres pour le compte de compagnies d'assurances...). Dans certains pays, ces emplois routiniers et peu qualifiés ont été transférés à l'étranger très rapidement (comptabilité ou maintenance informatique par exemple). Mais des métiers hautement qualifiés sont également concernés : administration de réseaux, programmation et développement de logiciels, ingénierie, design, services juridiques...

Toutefois, ces importations par les pays développés de services informatiques, et «autres services aux entreprises»

(comptabilité, opérations de back-office...) ne représentent qu'une faible part du PIB des principaux Etats : 0,4% du PIB des Etats-Unis, 1,2% du PIB du Royaume-Uni et 1,4% du PIB de la France en 2002. Mais le phénomène s'accroît depuis les années 1990. La langue joue un rôle déterminant : l'hégémonie de la langue anglaise favorise les délocalisations des firmes britanniques et américaines dans les zones anglophones des pays à bas salaires (IBM, Accenture, Capgemini... ont par exemple choisi de délocaliser en Inde). Les firmes françaises délocalisent au Maroc pour créer des plateformes de proximité de maintenance des systèmes informatiques ou des centres d'appel.

Des facteurs liés à la gestion de la main d'oeuvre, comme l'optimisation des pools d'offre de travail en temps réel, grâce aux TIC, sont également importants. Ainsi, alors que les délocalisations représentent 10% environ du marché américain de la sous-traitance informatique, elles ne concernent que 2 à 3% du marché français. La plupart des donneurs d'ordre français sont les opérateurs de télécommunications et la vente par correspondance.

Délocalisations de pure marge et blocage de la compensation des destructions locales d'emplois

Les conséquences des délocalisations ne doivent pas être minimisées comme on le fait parfois lorsque l'on insiste sur les effets de compensation au niveau macroéconomique. Dans une économie efficace, il existe, en effet, des mécanismes de compensation. En simplifiant, les délocalisations permettent de gagner en compétitivité ; gagnant en compétitivité, les firmes sont plus fortes et, étant plus fortes, elles créent des marchés et des emplois, ce qui fait que les emplois perdus localement se retrouvent recréés au niveau global. En réalité, ces mécanismes de compensation ne s'opèrent pas, du fait de l'existence de comportements de marge. En effet, dans le cas de la délocalisation de « comportement de marge », la délocalisation permet aux entreprises ou distributeurs d'améliorer leurs marges sur les produits de moyen ou haut de gamme dont une partie de la production ou de l'assemblage est délocalisée, mais la baisse des coûts de production dans le pays à bas salaires n'est pas répercutée sur le prix du produit final réimporté dans le pays d'origine. Un jean fabriqué dans un pays à bas salaires est vendu en France comme s'il avait été fabriqué dans ce pays (comportement de marge). Cette non répercussion constitue un facteur de blocage de la compensation au

niveau macro-économique, car des reports qui devraient théoriquement s'effectuer ne se réalisent pas. En effet, la réimportation des produits finals issus de la délocalisation à des prix plus faibles devrait contribuer à changer la structure de la demande dans le pays d'origine. C'est un effet qui, dans ce cas de figure, ne se produit pas. Par conséquent, la destruction d'emplois à court terme n'est pas compensée par des créations d'emplois à long terme ; l'effet négatif de la délocalisation sur l'activité au niveau local n'est pas compensé par un effet net positif au niveau global ou national. C'est pourquoi, les propositions dans les débats politiques en cours sont trop souvent excessivement centrées sur les problèmes de coûts du travail et de charges sociales : ces comportements de marges, les inégalités de taille entre distributeurs et fabricants dans les filières de biens de consommation comme le textile-habillement, constituent des facteurs importants de la délocalisation.

Au final, on constate que les coûts de la délocalisation peuvent s'avérer plus élevés que ne le laissent supposer certains modèles économiques, ce qui peut conduire à s'interroger sur la pertinence d'un certain nombre d'interventions publiques, telles que le recours à la création de zones franches par exemple ou la poursuite inefficace des politiques de baisse des charges sociales des entreprises. En revanche, l'innovation technologique apparaît réellement comme un facteur de frein à la délocalisation et de relocalisation.

3/ Des politiques publiques myopes, inefficaces et focalisées sur les aides aux entreprises

Différentes manières permettent d'aborder la réflexion sur l'action publique pour accompagner, orienter et réguler les transformations et différenciations régionales face à la mondialisation. Les défis pour l'Etat sont importants dans la mesure où il existe à côté des grandes agglomérations dont le poids dans l'Union européenne et dans la mondialisation se renforce, des bassins d'emploi plus vulnérables qui risquent encore de subir des chocs dans l'avenir proche. L'enjeu est d'autant plus important que l'on se situe dans un contexte de vieillissement de la population et d'une faible mobilité de certaines catégories de travailleurs signifiant un risque de pénurie de main d'œuvre dans les régions dynamiques et d'un accroissement du chômage dans les bassins d'emploi vulnérables.

Concernant le rôle de l'Etat, deux axes impliquant des temporalités différentes et requérant des moyens et instruments spécifiques doivent être distingués. Le premier est lié à la nécessité d'anticiper les chocs de la mondialisation que les territoires subissent. Le second est lié aux politiques structurelles relevant d'orientations stratégiques de moyen ou long terme de l'Etat en direction des régions (voir § 4).

Vulnérabilités des territoires et nécessité d'anticiper les chocs de la mondialisation

On constate bien de fortes inégalités des zones d'emplois face à l'élargissement de l'UE et à la libéralisation croissante des échanges. La vulnérabilité des territoires dépend également du type de secteurs et du comportement des entreprises que ces territoires abritent. Un travail conduit au niveau des zones d'emploi en France met en lumière les formes de vulnérabilité qui résultent de leur spécialisation dans des activités plus ou moins exposées au commerce international. Globalement, les zones d'emplois les plus fragiles sont en nombre de zones et en nombre d'emplois relativement limitées (40 zones et moins de 7 % de l'emploi national)¹. En particulier, une vingtaine de zones doivent attirer l'attention car elles cumulent le double handicap d'une grande fragilité au commerce international (avec plus de 30% d'emploi dans les activités à risque très élevé) et de caractéristiques structurelles peu favorables (notamment spécialisation sectorielle marquée, faible autonomie des établissements, faible technologie des unités productives, abondance de la main d'oeuvre peu qualifiée). Dispersées et isolées sur le territoire, elles subissent de plein fouet la concurrence des pays à bas salaires et les effets de la délocalisation. L'Etat doit anticiper les régions ou zones d'emplois à risques plutôt que réagir aux crises et doit donc en avoir connaissance. On peut en effet déceler trois problèmes de l'intervention de l'Etat en direction des régions. D'abord les politiques publiques sont tardives. Elles interviennent pour sauver les territoires après coup une fois le plan social mis en place, ou la délocalisation décidée. Une intervention après coup en aidant les entreprises (exonérations de taxes...) risque de verrouiller le territoire dans ses difficultés au lieu de l'aider à se diversifier.

La lutte contre les délocalisations :

aider les personnes et les territoires plutôt que les entreprises ?

En outre, la politique de subvention aux entreprises attire en général des entreprises nomades ou volatiles « les tayloriennes flexibles ». Ces entreprises attirées par les aides ont une faible pérennité de localisation. Elles sont très performantes dans la maîtrise de la logistique et le marketing et peuvent ainsi concilier la délocalisation dans les pays à bas salaires et la réponse rapide aux fluctuations de la demande sur les marchés européens où se concentre la demande. Plusieurs entreprises empochent les aides et quittent le territoire à l'approche de la fin de la période d'exonération des charges sociales ou fiscales. De plus en aidant les entreprises des secteurs en difficulté, on ne fait qu'accentuer les fragilités intrinsèques du territoire face à la mondialisation. Au lieu d'aider le territoire à échapper à la concurrence par les prix des pays à bas salaires on diffère par des politiques d'aides financières les effets du choc de la mondialisation. C'est le cas des mesures prises en 2005 de crédit d'impôt en faveur des entreprises qui relocalisent leurs activités après les avoir délocalisées. L'illusion est de penser que les entreprises qui relocalisent suite à cette aide seront à même de rester de manière pérenne sur le territoire. Or les entreprises nomades peuvent repartir très vite après la relocalisation. En revanche les relocalisations pérennes sont celles qui sont liées à des motifs de compétitivité par l'innovation et non par les prix (exemple du groupe Nathan à Lagnon en Bretagne).

Enfin, *les politiques publiques sont univoques et orientées trop souvent sur les critères d'offre* (voir pôles de compétitivité) sans tenir compte de la demande (dont les évolutions sont davantage liées aux ménages qu'aux entreprises). Plus généralement, les politiques publiques souffrent d'une absence d'outils d'alerte des « zones d'emplois à risques ».

4/ Les orientations stratégiques de l'Etat en direction des régions : au-delà des pôles des compétitivité !

Plus généralement, les débats récents sur la politique régionale ont trop souvent porté ce message simpliste pour l'action de l'Etat central en termes de dilemme efficacité / équité :

- soit laisser faire et favoriser la

concentration pour être efficace et donc avoir une plus forte croissance dans la compétition internationale en développant des pôles de compétitivité, ou d'excellence plus ou moins nombreux ;

- soit mener une politique d'équité territoriale qui conduit à saupoudrer les ressources entre des régions n'affichant pas les mêmes performances, ce qui conduirait à l'inefficacité et au gaspillage selon les tenants de la première approche.

Ainsi, d'un côté on ne tient compte que des facteurs liés à l'offre (les liens innovation technologique –production –compétitivité) et donc à la taille (les grands pôles), de l'autre, on ne cible pas les politiques en privilégiant l'égalité des territoires sans tenir compte ni de la compétitivité des activités qui y sont installées, ni des décalages qui peuvent exister entre l'équité territoriale et l'équité sociale.

Or il n'y a pas nécessairement de contradiction entre ces différentes orientations, entre l'équité et l'efficacité, surtout dans un monde où la trop grande agglomération induit aussi des coûts élevés (coûts fonciers, environnement, qualité des relations sociales, ghettoïsation des périphéries urbaines...). S'il n'existe pas d'opposition systématique entre efficacité (de la polarisation) et équité sociale, l'intervention en faveur des territoires ne peut être confinée au registre de la compensation par redistribution sociale. Placée sur le plan global de l'action publique, la politique de réduction des inégalités territoriales peut dans certains cas améliorer l'intérêt général. Cela est d'autant plus important que les analyses conduisant à ce découpage binaire entre l'efficacité de la polarisation et l'équité sociale de la redistribution territorialisée ou non sont

souvent fondées sur des logiques d'offre (excluent la demande) d'une part et sur les activités manufacturières (excluent les services).

Aussi, les aspects liés à la dynamique de la demande doivent être pris en compte. En outre, l'autonomie de la localisation des ménages, dans un contexte de vieillissement démographique, d'inégalités intergénérationnelles face à l'accès au logement et en termes de patrimoine et de revenus, n'est suffisamment prise en compte. Or, sa prise en considération ouvre d'autres voies possibles pour la politique régionale. Une orientation stratégique de l'Etat doit prendre en compte la nature de la relation et de son lien de causalité entre la localisation des ménages, selon qu'ils sont actifs ou retraités, riches ou pauvres, qualifiés ou non qualifiés, mobiles ou immobiles, et la localisation des entreprises. Les régions ne disposant pas des mêmes atouts, et n'ayant pas emprunté les mêmes chemins de développement, d'autres voies que le simple regroupement en un même lieu des activités ayant des liens technologiques entre elles (nécessaire au demeurant) peuvent être explorées.

Note

1 Mouhoud E.M. (dir.) (2005) Localisation des activités économiques et stratégies de l'Etat : un scénario tendanciel et trois stratégies d'action régionale pour l'Etat, Rapport du Groupe Perroux du Commissariat Général du Plan, juin

Résister à l'offensive du néo-conservatisme libéral et aux outrances du capitalisme financier

Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général de Force Ouvrière

Réfléchir aux évolutions récentes du capitalisme, c'est remettre en perspective le libéralisme économique dans ses versions néo ou ultra. C'est également évaluer la capacité de résistance des social-démocraties européennes face à l'offensive du modèle américain, figure la plus aboutie du néo-conservatisme libéral. A l'heure où le capitalisme rhénan semble solder dans la douleur son système de co-gestion et alors que le modèle japonais, pourtant promis à un bel expansionnisme il y a encore une décennie, a perdu de son lustre et ne fait plus trembler l'occident, le modèle anglo-saxon prétend régenter le monde. Ce, en l'absence de concurrents sérieux, ou plus exactement dans l'attente d'une confrontation avec le capitalisme chinois, hybride dirigiste et brutal, synthèse des pires excès des régimes autoritaires et du libéralisme sauvage, dont le développement extraordinaire est obtenu au prix des pires manquements aux droits syndicaux et politiques élémentaires, dans des conditions attentatoires à la dignité humaine.

Bien sûr, il y a l'Europe. Le « *modèle social européen* » est toujours debout, caractérisé par une architecture des rapports sociaux partagée par l'ensemble de l'Europe occidentale et décliné nationalement en fonction des histoires sociales respectives, tout comme le sont les formes d'organisation syndicale. Mais il voit depuis deux décennies sa pérennité menacée de toutes parts, subissant les assauts répétés de ce qu'il convient d'appeler un néolibéralisme débridé. S'accommoder du néolibéralisme, c'est capituler devant le pouvoir de la finance et accepter la domination des marchés financiers libéralisés. L'emprise croissante du néolibéralisme transite par la mise en œuvre de contre-réformes sociales, régressives par essence. Son enracinement passe par l'adaptation et la soumission des droits sociaux et économiques aux exigences de rentabilité des capitaux. Pour le mouvement syndical, ne pas résister serait trahir les salariés et céder aux sirènes de l'individualisme, autrement dit renoncer au pacte social républicain. Force Ouvrière n'a, aujourd'hui comme hier, aucune inclination pour le fatalisme.

Le combat que mène la CGT-Force Ouvrière se situe sur le terrain de la défense des intérêts particuliers des salariés mais aussi sur celui des valeurs républicaines, dont le principe d'égalité exige la juste répartition des richesses, en opposition avec la mondialisation déréglementée.

Un compromis salarial fordiste imparfait mais facteur de progrès

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'instauration de garanties collectives, à travers l'élaboration progressive de systèmes interprofessionnels et intergénérationnels de protection sociale (Sécurité Sociale, caisses de retraite, assurance chômage) visait à développer les droits des salariés, sur la base du contrat de travail, mais au-delà du strict cadre de l'entreprise. Cette extension des droits consacrait une vision solidaire du progrès social, en adéquation avec les préceptes républicains d'égalité. Plus encore, l'émergence de l'Etat social conditionne l'exercice des droits politiques du citoyen en assurant, si ce n'est à tous du moins au plus grand nombre, un filet de sécurité contre les accidents de la vie et plus généralement en poursuivant la réduction des inégalités, à défaut de leur résorption. Dans cette optique, le paritarisme institué pour mieux structurer l'économie et le social, va contribuer à améliorer sensiblement la condition salariée. Autre garant de la réalité quotidienne de la République, le développement des services publics a participé activement à l'équilibre social de notre pays.

Il ne s'agit pas de sanctifier ou de sacraliser le fordisme, en succombant à la nostalgie d'une période révolue, mais force est de constater que ce compromis apparaît déjà historiquement comme une sorte de « parenthèse enchantée » du capitalisme. La période s'étalant du début des années 50 aux années 70 est marquée par un compromis salarial national spécifique. La diffusion de nouvelles formes de travail (travail prescrit, posté et cadencé, séparation de l'exécution des tâches et des activités de conception et d'organisation,...) s'accompagnait d'une progression continue du pouvoir d'achat et de l'extension des droits sociaux. La distribution du revenu national, en phase avec les gains de productivité réalisés, a permis au cercle vertueux reliant consommation et production de masse d'alimenter la croissance des « Trente Glorieuses ». Aujourd'hui, le salariat devrait renoncer aux fruits de son travail et aux augmentations générales de salaires. Il lui faudrait accepter la remise en cause de ses droits, tout en adhérant à une culture

d'entreprise fondée sur la performance, alors que si culture il y a, elle n'est plus cimentée que par l'angoisse de la régression et la crainte d'être le prochain sur la liste. Dans ces conditions, la nouvelle antienne de la réhabilitation de la valeur travail outrepassa les frontières de la décence.

Les formes institutionnelles du fordisme peuvent s'interpréter comme autant de freins à l'expression des forces du marché et des mécanismes concurrentiels (contrôle public des marchés bancaires, restriction des mouvements de capitaux, marchés internes du travail,...). De leur côté, les capitalismes rhénan et japonais ont également encadré et neutralisé les mécanismes concurrentiels, dans le cadre de modalités interventionnistes spécifiques qui ont fait la preuve de leur efficacité, en particulier dans les années 80. Le capitalisme n'est par conséquent aucunement réductible au libéralisme économique, comme le discours dominant tente de le faire admettre.

Le nouvel esprit du capitalisme tire son inspiration idéologique d'une vision fondamentalement violente des rapports marchands, fortement teintée de darwinisme social et selon laquelle la libre concurrence serait l'unique voie souhaitable pour l'Humanité et la solution de tous nos maux.

Une mondialisation excluante

Mondialisation ou globalisation, la montée en puissance de l'internationalisation des échanges a exercé une influence sensible sur le fonctionnement économique du monde, et singulièrement de notre pays. Plus précisément et contrairement à certains présupposés, c'est par sa forme originale que la mondialisation des marchés s'avère atypique plutôt que par son caractère multilatéral. Peut-on d'ailleurs parler de mondialisation et de multilatéralisme lorsque la majorité des Hommes se trouvent proprement exclus des échanges et même bien souvent écrasés par la marche forcée du libéralisme économique.

Les pays en développement ont beau représenter une proportion écrasante de la population mondiale, on ne peut pas dire que leur intégration à l'économie dite mondialisée en batte la mesure. Et le fossé est plus criant encore en matière de participation à la finance internationalisée. Sur l'année 2000, les Pays en Voie de Développement (PVD) n'ont attiré que 7,6% des capitaux privés, si on fait la moyenne des investissements directs et des investissements de portefeuille. Pire, leur part s'est réduite de moitié en une décennie, reflétant une marginalisation grandissante.

Autant parler d'exclusion pure et simple pour quantité de pays, car ce sont les États émergents qui bénéficient de ces transferts : dix pays captent ainsi les 3/4 des investissements directs étrangers (IDE), Chine en tête, tandis que les 47 pays les plus pauvres se partagent un maigre 2,5%.

Le processus de la mondialisation met en jeu des relations complexes entre intégration économique croissante, accentuation de la concurrence et progrès technique. Dans ce nouveau cadre, les Firmes Multinationales prennent une nouvelle dimension et mettent à profit toutes les opportunités offertes en termes de mobilité accrue des capitaux pour mettre en concurrence les territoires et contraindre les États à adopter des politiques favorables à leurs intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt général. Pour affirmer toujours plus leur influence sur la scène économique mondiale, les entreprises disposent de toute une palette de stratégies qui loin d'être exclusives les unes des autres donnent lieu à des recompositions et à des mouvements permanents : délocalisations de la production, investissements dans les zones franches, IDE (investissements directs étrangers), fusions/acquisitions, externalisation, sous-traitance...

L'internationalisation des groupes français a connu une phase particulièrement intense à la fin des années 90 et au début du nouveau siècle. La soif d'acquisitions a même propulsé la France au second rang des investisseurs mondiaux en 2000¹. Parallèlement, l'ouverture de l'industrie française sur le capital étranger s'avère supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE et bien plus importante que celle de certains de ses partenaires, les industries allemandes et japonaises en particulier². Conséquence logique, la part de l'emploi manufacturier sous « contrôle étranger » a doublé depuis 1980. Les filiales étrangères représentaient ainsi,

¹ Comme le souligne une étude de l'INSEE, ce phénomène opère « un transfert de la France vers l'étranger, notamment vers les États-Unis... [qui s'est] traduit par une augmentation des dividendes versés par la base productive (...) et peut donc amener une politique plus restrictive (salaires, investissement) ». *Economie & Statistiques*, n°363-365, 2003.

² Selon les données du Ministère de l'industrie, « les groupes étrangers contrôlent, en 2000, 30% du potentiel industriel français, et même plus de 50% dans les secteurs de haute technologie et dans les « entreprise médianes », c'est-à-dire après exclusion des grands groupes semi-publics et des PMI ». Sessi, *statistiques industrielles*, février 2003.

toujours en 2000, 31,7% des effectifs employés, 35,1% de la valeur ajoutée, et 37% de l'investissement. Loin de constituer le repoussoir décrit par le patronat, la France est au contraire une destination privilégiée des groupes internationaux, à tel point que cela peut générer des risques commerciaux et créer une forte dépendance de l'emploi.

Il convient de ne pas se laisser bercer par les incantations patronales axées uniquement sur la compétitivité et visant à dénoncer le coût du travail et plus généralement les protections sociales supposés entraver la bonne marche des entreprises françaises.

La décennie 90 a été le théâtre d'un glissement des stratégies d'internationalisation vers des stratégies de globalisation des entreprises. Les FMN visent maintenant la coordination de leurs fonctions stratégiques au niveau mondial, dans une logique de réseau, et non plus la simple localisation de compétences productives sur des sites décentralisés. Si la dynamique est incontestable, les firmes réellement globales sont malgré tout encore peu nombreuses et l'internationalisation varie encore fortement selon les secteurs d'activité, la taille des entreprises et les pays d'origine.

Vers une nouvelle géographie économique mondiale

Progressivement, la recherche du moindre coût de production – donc du coût du travail dans le cas des industries de main d'œuvre – ne constitue plus l'unique, voire la principale motivation de la localisation des activités dans les pays en développement. Le rapprochement de marchés en essor rapide devient un facteur déterminant du choix du lieu de fabrication des produits, surtout lorsque les barrières douanières et autres restrictions quantitatives demeurent suffisamment fortes pour limiter les capacités de ventes par le simple jeu des exportations. Cette volonté de capter de nouveaux marchés est d'autant plus marquée que la faiblesse de la croissance, et singulièrement de la demande, laisse peu de place aux perspectives de développement des marchés domestiques dans les pays riches.

Le partage du marché mondial et les performances relatives des différentes zones sont affectés par une évolution de nature structurelle liée à l'émergence de certains pays du Sud non plus seulement comme simples fournisseurs des grandes économies du Nord mais en tant que marchés en expansion rapide. Loin d'occuper ce rôle subalterne de simple fournisseur des pays riches, la contribution des

pays du Sud à la croissance du commerce international s'est vue multipliée par quatre à la fin des années 90, leurs importations progressant à un rythme soutenu, au moment où les pays du Nord connaissent un ralentissement conséquent.

Par ailleurs, la géographie des échanges a profondément évolué ces deux dernières décennies. La concurrence des Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) asiatiques qui a pris de l'ampleur dans les années 70 ne peut servir de grille de lecture pour évaluer la situation actuelle. On est en effet passé à une toute autre échelle avec l'ouverture commerciale des nouveaux émergents, Chine et Inde en tête, sans commune mesure avec la compétition opposant les pays riches à une poignée de « dragons » représentant quelques dizaines de millions d'individus. Le rapport de force se trouve sensiblement modifié et à terme la physionomie de la division internationale du travail prendra des formes nouvelles suivant la redistribution des cartes et le rééquilibrage des pôles de croissance. Des pays dont la population se mesure en milliards d'individus ne se contenteront pas des miettes du commerce international et ne se cantonneront pas au simple rôle d'atelier et de réservoir de main d'œuvre.

A côté du multilatéralisme, se développe une logique de régionalisation fondée sur la recherche de complémentarités entre pays aux niveaux de vie différenciés. La constitution de blocs régionaux avait pris un tournant avec la signature de l'ALENA, zone de libre échange nord-américaine effective depuis janvier 1994 et regroupant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. De la même manière que le Mexique peut servir de base productive aux Etats-Unis sur des segments de production intensifs en main d'œuvre – bon marché ! – l'élargissement européen aux pays de l'est pourrait reproduire ce phénomène pour l'UE et favoriser le transfert d'activités en direction des PECO. L'industrie automobile nous fournit sur ce point des exemples significatifs. En Asie, le Japon applique depuis longtemps ces localisations industrielles hiérarchisées en implantant des filiales en Asie orientale, comme l'illustre l'histoire de l'industrie électronique.

Des marchés financiers hors de tout contrôle

Pour les pays aspirés dans le mouvement, cette mondialisation sélective prend essentiellement appui d'une part sur les progrès technologiques qui tendent à abolir les

frontières du temps et de l'espace, et de l'autre sur la mobilité totale du capital. En effet, nul ne peut nier que la mondialisation trouve sa forme la plus accomplie dans la finance internationale qui est parvenue progressivement à s'exonérer de tout contrôle grâce à son extraterritorialité croissante. Ce sont des choix politiques qui ont conduit à cette mainmise prégnante de la finance, et non pas une force désincarnée qui se serait imposée d'elle-même comme une lame de fond autonome ; rien n'aurait été possible sans l'abandon progressif auto-consenti des Etats à travers le processus de déréglementation / dérégulation impulsé violemment par le tandem de choc Reagan/Thatcher dans leurs pays respectifs puis essaimé dans le monde par le cheval de Troie de la finance.

Comme les progrès technologiques dans les domaines de l'information et de la communication ont largement favorisé l'essor des marchés financiers, leur libéralisation en a tout simplement fait la branche la plus dynamique de l'économie. Le corollaire de cette émancipation est à rechercher du côté de la déconnexion entre finance et sphère de la production : de support monétaire de l'activité économique, le capital a pu graduellement, non seulement s'en affranchir mais prendre l'ascendant et affirmer son influence sur l'activité réelle.

On aurait pu penser que l'explosion de la bulle boursière en 2000 et la multiplication des scandales financiers (Enron, Worldcom, Vivendi-Universal, France Telecom,...) contribueraient au moins à questionner la logique d'un système économique inféodé aux injonctions de la finance. La logique néolibérale et les marchés financiers semblent pourtant une fois de plus exonérés de toute responsabilité, si ce n'est celle de ne pas avoir pu pousser suffisamment loin la transparence et les principes de bonne gouvernance des entreprises.

Un partage inique des richesses produites

Cela fait maintenant plus de vingt ans que la globalisation est guidée par ce qu'il est convenu d'appeler le « consensus de Washington », promotion simultanée de la libéralisation financière, de l'ouverture totale aux mouvements de capitaux et de l'élimination des obstacles à la concurrence, auxquels sont assimilés les Services Publics et l'ensemble des droits sociaux conquis de haute lutte par le salariat. Sur la période, un net rééquilibrage du partage de la richesse

nationale s'est opéré en faveur des profits des entreprises. Selon les libéraux, la France aurait fait le choix d'une « préférence pour le chômage », contrairement à certains de ses partenaires ayant opté pour une maîtrise stricte des salaires afin de ne pas pénaliser l'emploi. Cela revient à stigmatiser les salariés qui non seulement refuseraient de partager leur emploi avec les chômeurs mais qui de surcroît leur interdiraient l'accès au marché du travail en revendiquant des hausses de salaires.

Pour Force Ouvrière, l'approche consistant à focaliser l'attention sur le partage emplois / salaires permet d'éviter soigneusement la question du partage salaires / profits !

Pourtant, les évolutions de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises jouent un rôle fondamental dans la compréhension du bouclage macroéconomique et des inégalités croissantes. On notera au passage avec satisfaction que la question du partage de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des richesses nationales, opère depuis peu un retour en force dans le débat public après avoir été longtemps reléguée au second plan, comme si le niveau atteint par la rémunération du capital ne devait plus souffrir aucune contestation. Et Force Ouvrière n'est pas étrangère à ce retour en actualité du dossier dans la mesure où la mise en lumière de cette déformation dans la répartition des richesses produites constitue en effet l'une des pierres d'angle de nos analyses économiques.

La recherche de compétitivité passe logiquement par la modernisation de l'appareil productif et par l'extension des capacités de production. Malgré la progression des taux de marge et les gains de productivité captés par la rémunération du capital au détriment des salariés, force est de constater que les vases communicants assurant la liaison entre les marges réalisées et les dépenses d'investissement sont bouchés. Alors que les conditions monétaires de financement demeurent favorables, l'investissement productif est très loin de suivre une tendance favorable avec une baisse du taux d'investissement au cours de la dernière décennie, d'une moyenne supérieure à 20% à une moyenne poussive de 18%, scénario qui est l'exact opposé des promesses faites par le patronat pour justifier la rigueur salariale. Dans le même temps, l'évolution du poids des profits non investis a suivi une pente ascendante ; leur part est ainsi passée de 8,7 % en 1982 à plus de 18 % ces dernières années. Cela signifie tout simplement que les fortes marges bénéficiaires ont bien contribué à améliorer les capacités financières des

entreprises mais que ces nouvelles disponibilités n'ont été converties ni en investissements, ni en hausses de salaires. En fait on peut distinguer deux phases : dans un premier temps, les entreprises ont remboursé leurs dettes et ensuite elles ont multiplié les placements financiers, comme si la volonté de gains financiers, plus rapides mais beaucoup plus aléatoires, prenait le pas sur la logique productive dans l'ordre des priorités.

La lecture des données relatives à l'évolution des versements de dividendes nous offre une clé pour comprendre cette dynamique : selon les données fournies par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), les entreprises françaises ont distribué 18,5 milliards d'€ de dividendes à leurs actionnaires en 2004 et consacré 10 milliards au rachat de leurs propres actions. Ce phénomène est observable dans toute l'Europe où les sociétés ont versé environ 200 milliards d'€ à leur actionariat, dividendes en hausse de 10% par rapport à 2003. Visiblement, la logique financière et la forte contrainte actionnariale conduisent les entreprises à négliger l'investissement, malgré des marges de manœuvre financière retrouvées. Comme le soulignent de nombreux économistes, cette nouvelle configuration d'un capitalisme de rente n'oriente plus l'épargne vers le système productif et rompt le cercle traditionnel où les profits d'aujourd'hui financent les investissements de demain, les marchés n'assurant plus le financement de la croissance. Inutile d'aller chercher plus loin les raisons d'une croissance molle et durablement ralentie...

Le mythe du capitalisme actionnarial comme compromis « moderne » entre le capital et le travail

Le capitalisme actionnarial est présenté par ses promoteurs comme une version moderne de l'association capital / travail, l'actionnariat salarié constituant le symbole ultime de cette supposée réconciliation. Les salariés de France Telecom et de Vivendi-Universal, entre autres, en savent quelque chose... Plus généralement, l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale contribue à modifier les relations salariales en opérant un glissement de la politique salariale traditionnelle vers une politique globale de rémunération. La différence est de taille. Auparavant, la répartition des gains de productivité entre capital et travail précédait la détermination du profit. Désormais, la fixation d'une norme de profit prime et le résidu à distribuer prend souvent la forme d'une

rémunération aléatoire, variable et conditionnée à la réalisation d'objectifs. De plus, l'épargne salariale, pourvue de multiples exonérations sociales et fiscales entraîne d'immenses pertes de recettes pour les régimes de protection sociale. On vide les caisses d'un côté, et on feint ensuite l'étonnement devant l'ampleur des déficits budgétaires et sociaux.

Cette dérive se traduit par un glissement vers un partage des profits où une portion congrue revient aux salariés sous la forme de primes d'intéressement, de participation aux bénéfices et autre abondement patronal aux plans d'épargne entreprise. Ces primes sont d'ailleurs parfois non négligeables, au point de faire oublier aux salariés leur caractère non seulement variable mais avant tout aléatoire, et de rendre du même coup autrement plus délicate la résistance syndicale face à la mise en place de ces dispositifs dans les entreprises. Une série de rapports européens présente d'ailleurs clairement la participation financière comme une composante importante du modèle social européen. On ne sait que trop de quel modèle social il s'agit ! L'actualité nous fournit régulièrement des illustrations de cette tendance puisque les gouvernements, devant chaque explosion des profits, prient instamment les entreprises de redistribuer leur part aux salariés... sous forme de participation ou d'innovations législatives ponctuelles telles que le bonus salarial. Cela équivaut racler les fonds de tiroirs pour les rétribuer le travail pendant que les actionnaires empochent le jackpot !

Certains, à l'instar des travaux de la défunte Fondation Saint Simon, ont voulu voir dans le développement d'un « *individualisme patrimonial* » étendu grâce à la multiplication des fonds salariaux une nouvelle donne des relations dans l'entreprise susceptible de transformer en profondeur le rapport salarial. Sur le plan macroéconomique, attribuer un rôle étendu aux marchés boursiers et aux portefeuilles financiers dans la distribution des revenus fait reposer une part croissante de la demande sur l'évolution des revenus financiers. Cela revient à importer davantage encore dans la sphère économique réelle l'instabilité inhérente aux marchés financiers. Ces caractéristiques font du néolibéralisme un mode d'accumulation empreint de sévères contradictions qui le rendent intrinsèquement instable, donc voué à s'effondrer sur ses bases prochainement. Il est à craindre que les salariés soient une fois encore les premiers à en faire les frais...

Primauté de la logique financière et transfert des risques sur les salariés

L'emprise de la finance sur les stratégies industrielles des groupes implique la prééminence de la valorisation boursière comme critère de gestion des entreprises. Ces normes de rentabilité imposées par la sphère financière sont à l'origine de la pression accrue qui pèse sur l'ensemble du salariat. Les exigences de rendement et le dégagement de profits s'appuient au niveau national sur la flexibilisation toujours plus grande du travail et la rigueur salariale. L'ouverture des marchés et la libéralisation des échanges dans le cadre de la mondialisation démultiplient les opportunités d'investissements directs à l'étranger, permettant le recours à une main d'œuvre bon marché à travers les délocalisations et la sous-traitance internationale. Non seulement la production dans des pays dépourvus de législation du travail et de systèmes de protection sociale autorise des profits substantiels mais la menace permanente de transferts d'activité sert les politiques de chantage à la remise en cause des droits sociaux dans les pays développés. Ce serait la contre-réforme régressive permanente et le nivellement des droits par le bas ou rien...

Concernant la logique productive, le temps des financiers vient buter sur le temps des industriels. L'horizon du court terme et l'anticipation des sanctions par les marchés financiers – parfois surintégréées par les directions d'entreprises – peuvent tout simplement avoir pour effet de mettre en péril la pérennité de l'activité. Le renouvellement des produits exige en effet d'importants efforts en matière d'innovation et la conduite de projets réclame du temps avant la mise en vente sur le marché. En exerçant une pression excessive sur les résultats des entreprises, les détenteurs de capitaux et l'actionariat limitent indirectement leur potentiel de croissance en pénalisant leur capacité à préparer l'avenir. Ces restrictions réduisent parallèlement les sources de productivité et par conséquent la capacité des entreprises à dégager de la richesse...

Si les rapports salariaux ont effectivement connu une évolution significative, c'est dans le sens d'un transfert massif de l'ensemble des risques sur les salariés et d'un manque à gagner pour la protection sociale collective, et singulièrement pour les régimes de retraite par répartition, en vue d'encourager la capitalisation et le recours aux assurances privées.

La théorisation de la société du risque par

le MEDEF consiste à reporter une série de risques sur les salariés et traduit une évolution sensible du capitalisme. En particulier, le capitalisme actionnarial s'évertue à garantir aux actionnaires un taux de rémunération préalablement défini (les fameux 15% de ROE, c'est-à-dire de rendement sur les fonds propres), alors que dans le capitalisme de type fordiste, ou rhénan, la rémunération du capital était par nature fonction des succès et des échecs de l'entreprise.

Une telle évolution n'est rendue possible que dans la mesure où les salariés deviennent la variable d'ajustement, qu'il s'agisse du volume d'emplois, de la masse salariale et/ou de la précarité des contrats de travail. Autrement dit, toute la palette de la flexibilisation ! L'évolution générale de l'emploi fait apparaître une dégradation significative de la situation des travailleurs les moins qualifiés dans les pays riches, tant au niveau de la sécurité de l'emploi que des conditions de travail et des dynamiques salariales. Phénomène particulièrement développé dans l'industrie, en lien avec la sous-traitance, le recours au travail intérimaire a pris une nouvelle ampleur au cours de la dernière décennie. Entre 1990 et 2000, le poids de l'intérim a triplé dans l'industrie, pour représenter l'équivalent de 250.000 emplois à temps complet. Sous couvert de flexibilité du travail, l'emploi intérimaire a donné lieu à des abus en tout genre, le motif de surcharge temporaire d'activité n'étant que rarement avéré. L'industrie automobile a largement profité de cette main d'œuvre, à tel point que les tribunaux ont prononcé la requalification des emplois en CDI chez les grands constructeurs nationaux. Ces tendances traduisent les effets d'une pression concurrentielle de plus en plus vive qui reflète un double mouvement de course effrénée à la réduction des coûts et de compétition dans le domaine de l'innovation.

L'impact de la mondialisation sur le volume et les structures de l'emploi ne se résume pas à un transfert net au profit des pays à bas salaires et aux législations sociales peu contraignantes. Le phénomène est multipolaire et affecte les relations Nord-Sud dans des sens opposés. Les flux d'emplois vers les pays du Sud concernent cependant un nombre de secteurs d'activité croissant, depuis le textile, véritable précurseur en la matière, aux industries plus lourdes comme la chimie, l'électronique et l'automobile.

La tendance à privilégier les placements financiers au détriment de l'investissement productif est une manifestation de cette nouvelle logique de « financiarisation » des

entreprises. Pour les grandes entreprises, la justification du recours aux marchés financiers par le besoin de lever des capitaux pour assurer leurs dépenses d'investissement ne résiste pas à l'épreuve des faits. Il faut donc chercher ailleurs les raisons d'un tel engouement. Le cas de Michelin, un des premiers adeptes des « licenciements boursiers » en France, est assez révélateur de la stratégie visée. Il s'agit non seulement d'imposer la discipline des marchés financiers mais aussi de légitimer les décisions des groupes par la pression extérieure des investisseurs et des actionnaires.

Ces choix stratégiques rappellent d'ailleurs étrangement l'attitude des Etats qui ont d'abord consenti à l'abandon de leurs leviers d'action en matière de politique économique pour ensuite s'en plaindre tout en instrumentalisant cette moindre autonomie pour imposer des contre-réformes de régression sociale.

La Responsabilité Sociale des Entreprises ou comment préserver la légitimité des marchés financiers par l'éthique...

Le niveau des profits des entreprises s'est envolé, mais leur hâte à licencier sans compter pour augmenter les dividendes et empêcher de substantielles plus-values, a fini par ternir aux yeux de l'opinion l'image des firmes internationales dont la côte boursière montait au gré des plans sociaux. La déconfiture des marchés financiers et la colère des « petits » actionnaires qui ont pourtant joui sans état d'âme de la période « vaches grasses », ont installé un climat de méfiance. Il était urgent de redorer le blason des sociétés compromises, et à rétablir les investisseurs dans leurs droits « naturels » à faire fructifier leur capital et à nourrir les fonds de pension spéculatifs ou éthiques, en soumettant les salariés tout en rassurant les consommateurs.

Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et Développement Durable (DD) sont ainsi devenus les fers de lance de la morale patronale internationale. A défaut de clarifier le concept de développement durable, la RSE est vouée à servir de faire-valoir aux entreprises et aux marchés financiers pour appâter consommateurs et investisseurs. Dès lors où la puissance publique refuse de toucher aux exigences de rémunération du capital et rejette toute mesure contraignante dans l'application des politiques de développement durable, c'est le pilier social, c'est-à-dire les revendications légitimes des salariés, qui se trouve pris en étau. L'environnement n'y

gagnera qu'à la marge. Sous couvert de RSE, les retraités de demain déposséderont-ils les futures générations par des exigences de rendement démesurées ?

A partir du moment où le libéralisme monte d'un cran, l'émergence des risques doit être banalisée pour permettre aux entreprises de profiter des nouvelles perspectives du marché. Ainsi, à grands coups de campagnes marketing, elles se sont appropriées une forme de citoyenneté virgine sous l'appellation RSE. Se voulant un acteur dans la cité, elles affirment endosser des responsabilités économiques, financières, fiscales, sociales et sociétales qui, en rassemblant toutes les parties prenantes à leur stratégie (consommateurs, producteurs, écologistes, élus, syndicats, salariés), leur permettent de prétendre légitimement se substituer à l'action publique. En d'autres termes, les entreprises seraient l'arbitre ultime de la vie démocratique ! Et les organisations syndicales se verraient reléguées au rang d'ONG sociale, voire sociétale.

Un besoin impératif de régulations publiques

Pour Force Ouvrière, il ne peut y avoir de réel développement que par l'engagement des gouvernements à protéger les populations contre l'indigence et les atteintes à l'environnement. Ce qui suppose que les stratégies de lutte contre l'appauvrissement, la pauvreté et le respect des ressources naturelles incluent le rééquilibrage des richesses, la chasse à la corruption sous toutes ses formes et la cohérence des politiques d'aide internationale. Dans ce schéma, ce sont les prérogatives de puissance publique et de souveraineté nationale qui doivent revenir dans le giron des Etats et non être diluées dans les mécanismes de marché qui oppriment et spolient les populations.

Avec la poursuite de la mise en vente des actifs de l'Etat, la liquidation des participations restantes et surtout la fin programmée des monopoles publics se profile le modèle anglo-saxon. Les désastres ferroviaires, hospitaliers, sanitaires et énergétiques liés aux privatisations Outre-Manche et Outre Atlantique doivent-ils être reproduits en connaissance de cause ? Les crises générées ont entraîné de rudes problèmes : ruptures d'approvisionnement et de qualité du service rendu, hausse des tarifs, pré-paiement des prestations pour les « insolubles ». Cette éviction progressive mais continue de l'intervention publique se fait dans un climat de risques élevés d'explosions sociales.

Au niveau international, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), prise dans une dynamique négative tendant à la libéralisation accrue de toutes les activités de production, constitue en l'état une plaque tournante vers la commercialisation intégrale et non une voie d'arbitrage raisonnable, le rôle joué par l'organe de règlement des différends n'étant pas exempt de pressions. Les dernières négociations commerciales placées sous son égide sont porteuses de redoutables projets. En effet, le volet AGCS (accord général sur le commerce des services) tente d'inclure subrepticement certains Services Publics jusqu'ici exclus de telles négociations. La subtilité de la mécanique tient au fait que les Services Publics ne soient pas explicitement mentionnés mais couverts à travers leurs champs d'activité, conduisant ainsi vers leur complète libéralisation. De fil en aiguille, on ressuscite l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) rejeté en 1998 ! La contestation grandissante autour de la directive services, dite directive Bolkestein ne constitue que le dernier avatar en date de ces assauts récurrents menés contre toutes les législations perçues comme des entraves au libéralisme et au marché.

L'inertie coupable de l'Union Européenne

Les analyses économiques, tant classiques que keynésiennes, se font écho pour dénoncer les incohérences et la « stupidité » du pacte de stabilité et de croissance. Le corset qu'il impose aux Etats amplifie les ralentissements économiques, et de surcroît s'oppose à la relance des industries à fort potentiel de croissance. Force Ouvrière condamne depuis une dizaine d'années la nature libérale de la construction européenne. Convertie au primat de la libre concurrence pour orchestrer le fonctionnement et l'extension de son marché, l'Union Européenne a volontairement négligé sa capacité de coordination des politiques économiques.

Par ailleurs, en octroyant son indépendance à la Banque Centrale Européenne, la figeant du même coup dans un rôle exclusif de cerbère anti-inflationniste, les Etats-membres se sont déssaisis d'un levier d'action essentiel et s'interdisent toute politique interventionniste, pourtant indispensable, que ce soit dans un cadre conjoncturel contra-cyclique ou pour impulser une nouvelle expansion de long terme.

Lorsqu'elle existe, la volonté politique sait s'affranchir des dogmes et apporter une

réponse collective aux aléas du libéralisme. Rappelons que les grands programmes, tels AIRBUS ou ARIANE, voire même le TGV, correspondaient à une prise en compte des intérêts industriels européens et se calaient dans les enjeux et le défi commercial posés par l'aéronautique et le spatial. Il est donc possible, face au protectionnisme inavoué des Etats-Unis, de revenir sur la logique qui impose le pouvoir du marché à celui des Etats et aggrave le caractère restrictif des politiques économiques, où déclinent petit à petit des industries non régénérées.

Si on se place dans une optique comparative avec les Etats-Unis, il suffit d'observer les places relatives de la politique industrielle et de la politique de la concurrence. La philosophie idéologique libérale qui sous-tend le vide législatif communautaire en matière de politique industrielle découle de la confiance indéfectible dans les capacités du marché à générer de lui-même industries, croissance, emplois, innovations technologiques. Le droit de la concurrence prime ainsi sur le droit social et la libre concurrence trône au sommet des fondements politiques de l'Union, comme l'indiquent explicitement les traités (Traité de Rome, Traité de l'Union européenne) et plus récemment le projet de Constitution européenne. Au niveau français, la nécessité de la politique industrielle opère un retour remarqué dans le débat public, depuis la publication du rapport Beffa.

Dans ce domaine, les Etats-Unis font de leur côté preuve d'un pragmatisme à toute épreuve et s'assoient largement sur les grands principes dès qu'il s'agit de soutenir leurs industries dans la compétition mondiale. La politique de la concurrence lutte certes contre les rentes de situation, mais toujours dans un sens favorable au développement industriel et à la promotion de l'innovation. Plus généralement, le soutien aux groupes américains s'inscrit dans une volonté plus générale – que l'on peut qualifier de patriotisme économique – d'affirmer le rang et la puissance du pays dans le monde.

Un retour aux sources du syndicalisme

Accepter le modèle économique dominant en s'y adaptant tant bien que mal, c'est s'inscrire dans la résignation. Les syndicats devraient prendre pour une donnée intangible la mondialisation débridée, le déclin des industries, la montée en puissance de la précarité et se transformer en co-gestionnaires des décisions de l'entreprise ! C'est oublier

l'hostilité croissante des populations face à l'explosion des inégalités, le désarroi croissant des salariés victimes des restructurations sauvages et plus généralement le vif sentiment d'abandon ressenti par les classes populaires, ouvrant un boulevard aux dérives populistes et communautaristes. Ce serait par conséquent nier l'impérieuse nécessité démocratique pour les Etats d'assurer à leurs citoyens un développement harmonieux garantissant la paix sociale et la stabilité dans le monde.

Que l'internationalisation soit irréversible est une chose. Qu'elle s'exerce en toute anarchie et préside à l'exploitation accrue des uns – salariés des pays pauvres – par la dépossession sociale des autres – salariés des pays développés – est inacceptable. La concurrence n'est ni pure, ni parfaite et son extension ne favorise en rien la cohésion sociale. Le marché fait en permanence la démonstration qu'il ne s'autorégule pas, ni de lui-même, ni par la grâce de la main invisible. N'en déplaise aux scientifiques de tous bords, occupés à modéliser leur idéologie en équations, l'économie n'est pas une science exacte. Elle reste une science sociale, soumise aux vicissitudes des choix politiques, ce qui rend la pensée économique rétive au moule de l'unicité et des dogmes, au même titre que le pluralisme syndical n'interdit pas l'unité dans l'action.

Les mutations violentes du capitalisme imposent plus que jamais au syndicalisme un retour aux sources s'il veut jouer pleinement son rôle dans le rapport de force qui oppose inévitablement le capital au travail dans le régime capitaliste. Ses transformations réclament une adaptation plus fine des organisations syndicales aux réalités du monde du travail pour se faire l'écho des souffrances et des injustices vécues dans l'entreprise, symptomatiques de l'insécurité sociale grandissante. Pour autant, Force Ouvrière refuse de se bercer d'illusions en misant sur une réconciliation des facteurs de production dans le cadre d'une association harmonieuse au sein de l'entreprise, annonciatrice d'une nouvelle forme de démocratie. Cette orientation n'a jamais emporté les faveurs de FO en ce qu'elle repose sur des présupposés irréconciliables avec les fondements du syndicalisme indépendant.

Ce retour aux sources, fondé sur le poids et la force du nombre, donc sur la capacité militante, apparaît indispensable, dans le cadre de la négociation comme dans la mobilisation et l'action, si besoin est. La syndicalisation constitue un préalable à la revitalisation du salariat et à la reconstitution d'un capital collectif symbolique, tant dans les sections

syndicales d'entreprises qu'au niveau local au sein des unions départementales et bien entendu au niveau interprofessionnel. Multiplier les adhésions et les implantations syndicales, en particulier dans les PME, fait figure de priorité pour notre organisation, dans le souci d'assurer le renouvellement des générations militantes. La reconnaissance du droit syndical dans les PME doit contribuer à renforcer les solidarités professionnelles, notamment face à aux velléités patronales de déroger aux conventions de branche. La loi Fillon sur le dialogue social amplifie la déstructuration de la négociation collective dans le secteur privé. Sous couvert de proximité, promouvoir l'entreprise comme l'échelon ultime de la négociation contribue à renverser la hiérarchie des normes et à nier la violence et le déséquilibre des rapports sociaux au niveau le plus décentralisé des relations professionnelles.

Il s'agit donc d'affermir la représentativité des organisations syndicales et de réaffirmer la communauté d'intérêts du monde salarial. Cette communauté perdure, malgré les lourds changements intervenus dans l'organisation du travail qui induisent, sous prétexte d'évolutions technologiques et informationnelles, une fragmentation des collectifs de travail, autant source que produit d'une montée inquiétante des individualismes.

Le libéralisme n'est qu'un dérivé du capitalisme, une configuration historiquement déterminée et par conséquent dépassable. Révolutionnaire dans son aspiration, réformiste dans sa pratique, Force Ouvrière entend bien lutter pied à pied pour accélérer le cours de l'histoire et influencer sur les évolutions du capitalisme mondial. Du contact quotidien avec les salariés aux mobilisations massives, la détermination combative du syndicalisme indépendant, incarné par FO, est intacte.

Relancer le débat économique : une conclusion provisoire...

Le colloque tenu en février 2007 à la Confédération CGT-FO a montré que le débat économique était nécessaire, et surtout qu'il était fertile. Il a permis de rompre avec ce refrain de la pensée unique qui entretient l'idée qu'une seule politique est possible, que les contraintes sont grandes et que des réformes douloureuses sont inévitables pour s'adapter à la mondialisation.

Les échanges entre les participants ont montré qu'il existe des alternatives au seul libéralisme, qu'il existe d'autres voies que la mise en concurrence des économies européennes avec des pays qui utilisent le levier du dumping commercial, de la déréglementation, de la fiscalité, de la politique monétaire pour établir un avantage compétitif sur les marchés mondiaux. Ce colloque a permis de rompre avec un certain nombre d'idées reçues et d'explorer les voies du changement.

Réclamer un débat économique, c'est poser des questions essentielles telles que les modalités de la production et de la répartition des richesses, les liens entre la dette et les investissements de long terme, la consolidation du modèle républicain, les dangers de la financiarisation, autant d'exemples qui ne peuvent être envisagés et mis en cohérence sans traiter des questions européennes et internationales.

Il a été montré que le discours récurrent sur le déclin de la France s'appuie sur une volonté de culpabilisation des travailleurs : un discours délibérément alarmiste, stigmatisant pour les plus fragiles visant à faire accepter des ruptures fortes. Sur l'endettement public notamment, les peurs et les inquiétudes ne sont pas fondées ; elles servent à justifier des politiques régressives, qui conduisent au retrait de l'Etat, à la réduction du périmètre des services publics et à l'affaiblissement du modèle républicain.

Ainsi, le désendettement ne saurait constituer la priorité de la politique économique ; c'est la croissance qui permet la réduction de la dette et non le désendettement qui serait un préalable à la croissance. On ne peut se lamenter en permanence devant l'affaiblissement de la recherche, le déclasserement des universités, le retard dans l'innovation, la désindustrialisation, et priver de moyens les secteurs vitaux pour le dynamisme de notre économie. Ce qui

implique de dégager des moyens pour soutenir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, et relancer un projet industriel pertinent.

Le renforcement des exigences environnementales : changement climatique, épuisement des ressources pétrolières à moyen terme, pressions sur l'eau, les sols, la qualité de l'air, la biodiversité nous conduisent collectivement à nous interroger sur les modes de production et de consommation actuels. Il convient dès aujourd'hui d'anticiper et d'accompagner la transition vers des modes de production et de consommation compatibles avec les limites - désormais connues - auxquelles sont confrontées nos sociétés. Les modes de production actuels issus de la libéralisation et de la financiarisation de nos économies ne satisfont ni à la demande sociale, ni aux exigences environnementales. La croissance mondiale obtenue ces dernières années n'a pas permis une réduction de la pauvreté et s'est accompagnée d'un développement sans précédent des inégalités. Les nuisances environnementales ont continué de progresser, la progression des émissions de gaz à effet de serre est loin d'avoir été enrayerée. La nécessité de produire autrement doit conduire à la mobilisation de l'appareil de recherche et d'innovation en faveur des objectifs du développement durable. La tendance du capitalisme financier à privilégier la rentabilité de très court terme au détriment du long terme risque de compromettre toutes les bonnes volontés en matière de lutte contre le changement climatique. Il convient d'instaurer un véritable débat sur les politiques économiques et sociales où la dimension environnementale serait promue comme un véritable gisement d'emplois nouveaux.

Une politique budgétaire alternative pourrait viser en priorité le soutien de la demande, à partir d'une réforme du Pacte de Stabilité et de Croissance aujourd'hui inutilement contraignant. Elle permettrait le financement de politiques structurelles plus actives, à moyen et long terme en particulier en matière de recherche et de politique industrielle. Au niveau européen, des pistes existent pour orienter des financements vers ces politiques, grâce à de nouveaux instruments émis par la BEI et la BERD. Il s'agit d'entrer dans le cercle vertueux de l'innovation productive et créatrice d'emplois qualifiés et décemment rémunérés. Notre combat syndical vise l'harmonisation vers le haut des règles qui conditionnent la production et les instruments de la redistribution.

L'objectif retenu par la BCE en matière de stabilité des prix (un taux d'inflation compris

entre 0 et 2%) pose problème. Il contraste avec les objectifs adoptés par d'autres pays dont les positions sont beaucoup moins contraignantes et s'accommodent d'objectifs ciblés en matière de croissance et d'emploi. Un tel choix devrait faire l'objet d'un débat public approfondi avec les interlocuteurs politiques. Sur la politique de l'euro fort, de plus en plus contestée alors que l'euro atteint la barre de 1,50 \$, le débat public finit par bouger.

On ne peut se résoudre à accepter des « réformes structurelles » du marché du travail. Les politiques libérales ne donnent pas de résultats probants. Au niveau européen, l'échec de la stratégie de Lisbonne traduit celui des politiques visant à obtenir 3% de croissance en créant plus de concurrence sur les marchés des biens et services et en imposant une plus grande flexibilité sur les marchés du travail. Il convient de rompre avec l'idée selon laquelle les retraites, le droit du travail, la protection sociale collective doivent être sacrifiés au nom des politiques de promotion de la compétitivité. Il convient de rompre avec les politiques d'aides aux entreprises qui mettent à mal la protection sociale collective et qui ne donne pas de résultat en termes de compétitivité industrielle et de revitalisation des territoires. Aux Etats-Unis, la question de la protection sociale fait débat, le système de santé et le système de retraite américains sont des systèmes plus coûteux, plus inégalitaires et moins efficaces que le système de protection sociale français, qui n'est lui-même pourtant pas sans défaut.

Pour ce qui est de l'emploi, le problème de la persistance du chômage n'est pas uniquement lié aux institutions du marché du travail, comme tend à le faire croire le débat sur la « flexicurité » en Europe. Le véritable problème est celui des politiques macroéconomiques, de soutien à la croissance par la demande. La politique économique s'est effacée au profit de politique de l'emploi. Des pistes d'amélioration peuvent être dégagées bien sûr, notamment au niveau de la formation. Mais le manque supposé de flexibilité est un faux problème. A nouveau, c'est un discours de culpabilisation des travailleurs et des chômeurs qui nourrit la pensée néo-libérale, sur les rigidités du marché du travail, la trop grande protection des travailleurs, la trop grande indemnisation des chômeurs qui ne incite pas à reprendre un emploi. Pourtant, la flexibilité existe déjà : sur dix emplois créés, huit sont des formes particulières d'emploi. Entre intérim, CDD, stage, les emplois créés en France sont désormais marqués par une très grande précarité. Le débat devrait au contraire

conduire à des droits et des protections supplémentaires pour les travailleurs. Au niveau européen, l'idée d'un fonds d'ajustement de la mondialisation au niveau local qui aiderait vraiment, à long terme, les personnes qui sont mises au chômage pourrait être creusée.

Sans surprise, la politique économique a échappé à la rupture annoncée par le nouveau président de la République. Elle marque au contraire une continuité avec les politiques menées par les gouvernements précédents au travers de propositions excessivement centrées sur les problèmes de concurrence, de coût du travail et de charges sociales. C'est pourquoi le débat économique doit être poursuivi. Certains propos sur les excès du capitalisme financier rejoignent bien les inquiétudes exprimées lors du colloque. La crise des *subprime*, ces prêts immobiliers consentis aux ménages américains les plus fragiles consacrent les outrances d'un système financier dépourvu de tout contrôle. On doit remettre en cause le pouvoir du capital, le pouvoir actionnarial.

On pourrait également se satisfaire de ce que le discours sur le désendettement ait été relégué à l'arrière plan. Pourtant, la politique économique du nouveau gouvernement, sous un vernis keynésien – la relance par la baisse des impôts – n'est pas de nature à soutenir significativement une croissance qui se traîne toujours, à la recherche d'un souffle durable après plusieurs reprises avortées. Pire, l'histoire nous fournit des précédents qui peuvent éclairer le scénario à l'œuvre. Thatcher et Reagan ont en leur temps commencé par détériorer les finances publiques au travers de programmes massifs de réduction d'impôts avant de trancher dans le vif des dépenses publiques en prônant l'inexorable repli du périmètre de l'Etat.

On notera avec satisfaction que la question du partage de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des richesses nationales, opère depuis peu un retour en force dans le débat public après avoir été longtemps reléguée au second plan, comme si le niveau atteint par la rémunération du capital ne devait plus souffrir aucune contestation. Et Force Ouvrière n'est pas étrangère à ce retour en actualité du dossier dans la mesure où la mise en lumière de cette déformation dans la répartition des richesses produites constitue en effet l'une des pierres d'angle de nos analyses économiques. De même, il faut poser la question du développement des inégalités. Aux Etats-Unis, la productivité des travailleurs augmente alors que les salaires restent pratiquement inchangés. En France, la productivité horaire est l'une des plus élevées parmi les pays

industrialisés tandis que la modération salariale se poursuit.

Les inquiétudes et attentes des salariés sont fortes : ils voient leur pouvoir d'achat se réduire de jour en jour sans qu'aucune perspective favorable sur le front de la croissance permette d'entrevoir une inversion de la tendance. Les gains de pouvoir d'achat restent très faibles. En 2007 comme en 2006, la progression du pouvoir d'achat des salaires devrait s'établir à 0,8%. Et cette évolution ne repose que sur une moyenne à laquelle échappent les trajectoires individuelles. La grande majorité des ménages voit son pouvoir d'achat diminuer. Nous assistons à une fragmentation croissante de la société si bien que les grandeurs macroéconomiques (croissance, emploi, salaire, indice des prix à la consommation, etc..) peinent à refléter l'évolution de la situation d'une majorité de personnes. A côté de l'exclusion et de l'augmentation du nombre de travailleurs

pauvres, il est constaté une formidable croissance des inégalités intra-catégorielles.

Il revient à l'organisation syndicale de faire la connexion entre l'économique et le social sur tous ces sujets, si les travailleurs ne veulent plus subir la flexibilité, la précarité, la baisse des salaires, la baisse du coût du travail, la mise en concurrence avec les travailleurs des pays émergents. Pour que le débat ne porte pas uniquement sur cet aspect, il faut faire le lien avec les questions économiques, y compris avec la démarche keynésienne. Ce colloque a été une première étape dans notre réflexion ; elle a marqué notre volonté de nous réapproprier, au-delà du terrain social que nous occupons, le terrain économique.

Paris, le 5 décembre 2007